



SUR LA BRECHE: Le ministre canadien de l'Energie, M. Donald Macdonald, se dirige vers les Communes après avoir quitté son bureau sur la colline parlementaire, pour y faire une déclaration depuis longtemps attendue concernant le prix de la gasoline et de l'huile à chauffage.

Nouvelle hausse de \$0.02 sur l'essence et l'huile

OTTAWA PC - Le gouvernement canadien a autorisé, hier, une hausse de 2 cents en moyenne du prix des produits pétroliers, tels l'essence et l'huile à chauffage, pour les consommateurs de l'Est de l'Outaouais.

Dans une déclaration faite hier soir aux Communes, le ministre de l'Energie, des Mines et Ressources, M. Donald Macdonald, a précisé que les renseignements dont il dispose portent à croire que le prix moyen du pétrole brut, livré à Montréal en provenance des hémisphères est et ouest, augmentera de plus de un dollar le baril au cours du mois de novembre.

Les raffineries de l'Est du Canada, approvisionnées en pétrole importé, seront autorisées en temps opportun, à faire réfléter dans leurs prix les augmentations de la deuxième moitié d'octobre et du mois de novembre.

Dans les circonstances, a

poursuivi le ministre, l'intention du gouvernement est de tenir compte des demandes des détaillants en vue d'une augmentation immédiate du prix des huiles à chauffage à l'ouest de la vallée de l'Outaouais, particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique.

Cette mesure aura pour effet d'assurer l'approvisionnement à l'ouest de la vallée de l'Outaouais et d'empêcher le mouvement de ces approvisionnements à l'extérieur de ces marchés.

A l'exception de ce produit, le gouvernement a l'intention de demander à l'industrie canadienne du pétrole de continuer le maintien volontaire des prix courants à l'ouest de la vallée outaouaise jusqu'au 1er février 1974.

L'Office national de l'Energie m'a averti que si le prix du pétrole brut de l'Ouest se maintient jusqu'à la fin de décembre, a expliqué encore M. Macdonald, la taxe juste et raisonnable pour les exporta-

tions aux Etats-Unis serait, pour décembre, supérieure à \$1.90 le baril.

"Je veux alors vous dire que je demanderai l'autorisation du Parlement pour augmenter le taux de la taxe sur l'exportation, de 40 cents le baril en novembre, à \$1.90 le baril en décembre.

Cette taxe de \$1.90 constitue une mesure directe des économies transmises aux consommateurs canadiens à l'ouest de la vallée de l'Outaouais par la politique gouvernementale du maintien des prix."

Toutes ces mesures annoncées par le ministre de l'Energie, des Mines et Ressources ont été rendues nécessaires par suite du conflit armé du Proche-Orient qui ont provoqué l'embargo par les pays arabes sur les expéditions de pétrole cumulatives de leur taux de production.

Cette situation a créé une profonde inquiétude sur la situation de l'approvisionnement en

pétrole brut dans l'Est du Canada.

"Le gouvernement songe à d'autres mesures et il a préparé un programme d'allocations au niveau de la vente en gros, lequel programme sera mis en application si la situation en matière d'approvisionnement semble devenir plus sérieuse" a dit encore M. Macdonald.

Malgré les mesures d'urgence adoptées par le gouvernement canadien, les consommateurs demeureront encore dans l'incertitude, a expliqué le ministre, en ce qui concerne l'ampleur des limitations possibles des importations de pétrole.

Avant la guerre du Proche-Orient, les stocks de produits pétroliers étaient généralement adéquats.

La réserve d'huile à chauffage pour l'Ontario et l'Est du Canada pour l'hiver prochain est dans un équilibre délicat face à la demande, si l'on suppose que l'hiver sera normal, d'après M. Macdonald.

Nixon devra-t-il partir ?

WASHINGTON AFP — Accueillie avec scepticisme ou incrédulité par l'immense majorité des Américains, la révélation in extremis par la Maison blanche que deux des neuf bandes enregistrées sur l'affaire de Watergate, réclamées depuis juillet par la justice, n'existaient pas a rallié au mouvement en faveur du départ du président Nixon de nombreux hommes politiques et des commentateurs qui étaient jusqu'ici résolument pronixoniens.

Après une douzaine de sénateurs républicains bon teint, le sénateur Barry Goldwater, qui fait figure de "conscience du parti", a déclaré que "la crédibilité du président Nixon avait atteint son niveau le plus bas" et qu'il ne serait peut-être pas capable de se relever de cette situation.

Vendredi, le commentateur Joseph Alsop, "columnist" ultra-conservateur, avait estimé que le moment est venu pour le président Nixon de présenter sa démission, à condition que le Congrès confirme rapidement le nouveau vice-président.

La lecture des journaux du Middle-West est édifiante. Les plus conservateurs, comme par exemple le Chicago Tribune, sont indignés par le comportement de M. Nixon depuis qu'il a révoqué le procureur Archibald Cox chargé d'enquêter en toute indépendance sur les différents aspects de du Watergate.

Un sommet européen en décembre

PARIS (Reuter) - Il semble probable que le sommet à neuf proposé par le président Pompidou pour dégager une politique commune à l'égard du Proche-Orient se tiendra à Copenhague, vers la mi-décembre.

A Copenhague, parce que le Danemark préside actuellement le conseil des ministres du Marché commun; à la mi-décembre, parce que le chef de l'Etat français est pris ce mois-ci par les entretiens qu'il doit avoir avec le premier ministre britannique Edward Heath et le chancelier ouest-allemand Willy Brandt.

De source autorisée française, on se déclare satisfait des premières réactions à l'initiative du président Pompidou, lequel souhaite que ce sommet se tienne avant la fin de l'année et soit le premier d'une série de consultations régulières.

Malgré diverses réserves, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie paraissent dans une large mesure favorable à la vocation de ce sommet, remarque-t-on de même source.

L'occasion sera donnée aux neuf d'examiner la proposition du président Pompidou lors de la réunion que leurs ministres des Affaires étrangères tiendront à Bruxelles à partir de lundi.

NIXON DOIT PARTIR

Les récentes décisions du président Nixon ont beaucoup frappé l'Américain moyen, qui s'y perdait un peu dans les arcanes des scandales du Watergate. Mais le limogeage d'Archibald Cox et la démission du ministre de la Justice Elliot Richardson, tous deux hommes parfaitement intègres, avaient été mal accueillis.

L'affaire des bandes enregistrées, elle, soulève l'indignation. Pourquoi, entend-on dire de tous côtés, la Maison blanche a-t-elle attendu quatre mois pour révéler que deux de ces bandes n'existaient pas.

Le drame, c'est que même si la Maison blanche dit la vérité, peu de gens sont disposés à la croire. Et les représentants de l'opinion publique, singulièrement les Républicains à la Chambre et au Sénat, se demandent si le président Nixon, ayant perdu la confiance du Congrès, est encore en mesure de s'acquitter de sa charge.

Le nombre des commentateurs qui en doutent va grandissant de jour en jour. Il y a un an à une semaine près, rappelle-t-on, Richard Nixon était réélu par un véritable raz de marée. Aujourd'hui, son maintien à la Maison blanche

est mis sérieusement en doute. Lui seul paraît responsable de cette situation qui pèse chaque jour plus

lourdement sur la vie politique et économique du pays, et sur ses relations avec l'étranger.

Le président Nixon quitte Washington précipitamment

WASHINGTON Reuter — Le président Nixon est parti jeudi à l'improviste pour sa résidence de Key Biscayne, en Floride, alors qu'à Washington la tempête provoquée par les derniers rebondissements de l'affaire Watergate bat les murs de la Maison blanche.

M. Nixon a pris si rapidement la décision de partir pour la Floride que les journalistes et photographes, qui voyagent normalement avec lui dans le Boeing présidentiel, n'ont pas eu le temps d'être prévenus.

La Maison blanche n'a pas expliqué pourquoi le président avait décidé au dernier moment de partir pour la Floride. Mais on se demande, à Washington, si le président n'est pas excédé par les nouvelles critiques exprimées à la suite de sa révélation que deux des bandes magnétiques essentielles n'existent pas.

Partant pour la Floride, le président Nixon n'était accompagné de son médecin et d'un agent des services secrets, a déclaré un porte-parole de la Maison blanche.

Deux autres membres de la Maison blanche, le général Alexander Haig, secrétaire général de la présidence et M. Ronald Ziegler, secrétaire de presse, le rejoindront plus tard dans la soirée.



DEUX CHEFS DE NATION: Le premier ministre d'Israël, Mme Golda Meir gesticule au cours de sa conversation d'une heure avec le président

Nixon des Etats-Unis, dans le bureau oval de la Maison Blanche à Washington.

Nixon reçoit Mme Meir

WASHINGTON (Reuter) - Le président Nixon a reçu Mme Golda Meir jeudi à la Maison Blanche pendant une heure. "Les entretiens ont été très constructifs, comme ils l'avaient été la veille", a déclaré le président, faisant allusion à ses conversations avec M. Ismail Fahmy, ministre égyptien des Affaires étrangères. Dans une conférence de presse tenue peu après, le premier ministre israélien a réaffirmé qu'Israël était prêt à entamer des négociations de paix avec les pays arabes n'importe où dans le monde, même au Caire s'ils le désiraient, mais a souligné que ces négociations devaient se tenir sans condition préalable, à l'exception du

sort de Jérusalem que Mme Meir se refuse à voir de nouveau divisé.

Ses entretiens avec le président Nixon lui ont permis de découvrir que les Etats-Unis et Israël ont deux objectifs communs: Préserver le cessez-le-feu et travailler à la construction d'une paix juste et durable au Proche-Orient. Le premier ministre israélien a démenti que Washington fait pression sur Israël critique le conseil de sécurité intervenu au moment où cela commençait à aller bien pour Israël, refuse toute participation de l'Europe à des négociations israélo-arabes et propose qu'Israéliens et Arabes redévoient un grand nombre d'unités dans la zone de combat du canal, afin de rendre plus cohérente la ligne du cessez-le-feu.

Enfin, pour Mme Meir, la ligne du 22 octobre est la chose la plus mystérieuse du monde et ni le président Nixon ni M. Kissinger n'ont fait pression sur elle pour l'obliger à retirer ses troupes derrière cette ligne.

Si l'on en juge par le ton de la presse israélienne, le problème immédiat, pour Israël, est d'obtenir un échange des prisonniers de guerre. Cette question devait être une nouvelle fois soulevée par les officiers israéliens réunis pour la quatrième fois depuis le cessez-le-feu avec des officiers égyptiens au kilomètre 101 de la route Le Caire-Suez, sur la rive ouest du Canada.

Au Caire, où la position égyptienne à cet égard semble se durcir, un responsable a déclaré jeudi soir qu'il n'y aurait d'échange général de prisonniers qu'après une conférence de paix couronnée de succès.

Les prisonniers blessés pourraient toutefois être échangés après le retrait des forces israéliennes sur les lignes du 22 octobre, a-t-il dit.

Sur la rive est, Israël fait état d'un échange de coups de feu dans la matinée de jeudi entre forces israéliennes et éléments de la 3e armée égyptienne dont le ravitaillement se poursuit lentement.

Selon Tel Aviv, les Egyptiens avaient reçu les cargaisons de 65 des 125 camions chargés de vivres et de médicaments qui leur sont destinés. Le chef adjoint des services d'information de la force d'urgence des Nations Unies avait déclaré un peu plus tôt au Caire que 45 camions avaient jusqu'à présent pris la route.

EN BREF

Un homme d'action qui veut administrer le campus collégial de Jonquière en plein jour

Page 10

SPORTS

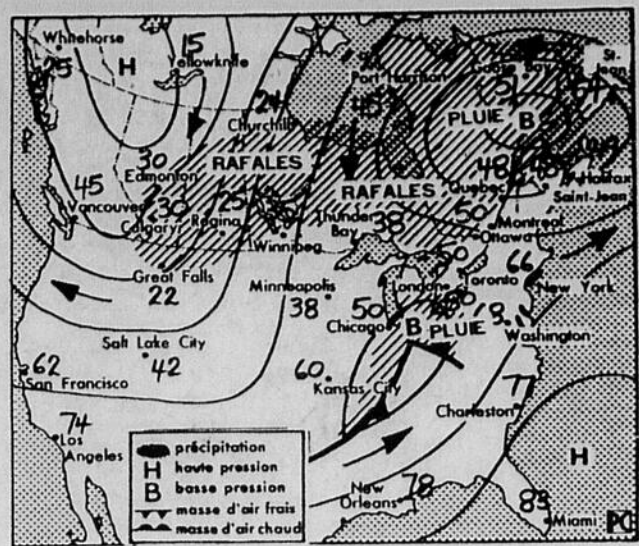
Les professionnels en éducation physique ont fort à faire

page 13

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	20
— Bandes dessinées	18
— Bridge	19
— Cinéma	9
— Décès	19
— Entrecroisés	17
— Finance	16
— Famille	9
— Horoscope	22
— Mots croisés	19
— Mots mystères	22
— Patron	9
— Sport	13 à 15
— Télévision	8

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour la journée de vendredi et aperçus pour la journée de samedi:

Mauricie, Québec, Lac-St-Jean: nuageux, venteux, et à certains endroits un peu de pluie ou de la neige, maximum 40; samedi, généralement nuageux.

OUTAOUAIS, Montréal, Cantons de l'Est, Laurentides: venteux et généralement nuageux, maximum, entre 45 et 50; samedi, généralement nuageux.

Baie Comeau, Rimouski, Gaspé, Sept-Îles: pluie ou bruine, venteux l'après-midi, maximum 45; samedi, généralement nuageux.

DANS LE MONDE

Voici les températures minima et maxima enregistrées entre sept heures du soir, hier, et sept heures, jeudi soir.

	Min.	Max.
Vancouver	31	47
Victoria	38	50
Edmonton	25	27
Calgary	20	26
Yellowknife	20	20
Saskatoon	27	30
Regina	28	29
Winnipeg	32	37
Toronto	46	53
Ottawa	42	51
Montréal	41	50
Québec	41	46
Frédéricton	40	57
Saint-Jean, N.-B.	43	54
Moncton	43	57
Charlottetown	46	56
Chicago	36	50
Detroit	45	54
Boston	51	59
New-York	55	59
Los Angeles	57	72
San Francisco	55	61
Nassau	75	81

LES MAREES

SEPT-ÎLES - La marée sera basse à 00h05 (2'9") et haute à 05h50 (5'7"). Elle sera à nouveau basse à 11h20 (3'0") et haute à 18h15 (7'4").

PORT-ALFRED - La marée sera basse à 00h45 (4'5") et haute à 07h05 (12'1"). Elle sera à nouveau basse à 12h45 (5'6") et haute à 19h15 (13'8").

CHICOUTIMI - La marée sera basse à 02h10 (4'7") et haute à 07h30 (10'6"). Elle sera à nouveau basse à 14h00 (5'0") et haute à 19h35 (12'7").

Fin tragique d'une rixe à Dolbeau

PAR GUY BERGERON

La mort de Gilles Ouellet fut jugée accidentelle

Chicoutimi — Le coroner du district judiciaire de Chicoutimi, le Dr François Brisson a rendu hier soir, un verdict de mort accidentelle, dont la mort de M. Gilles Ouellet, âgé de 21 ans, de Desbiens, qui avait été tué d'un coup de carabine 12 au début d'octobre dernier.

Le Dr Brisson, dans son jugement mentionne que la victime avec son frère et un autre compagnon, soit deux adolescents, étaient partis en excursion de chasse. Il affirme que la mort est accidentelle, puisque le coup fatal qui a atteint M. Ouellet avait été tiré accidentellement.

En outre, le coroner signale que la victime de même que ses compagnons étaient en boisson ayant ingurgité dans l'espace de quelques heures, sept petites bouteilles de bière chacun. Le jugement du coroner du district judiciaire de Chicoutimi sera soumis au cours des prochaines heures au procureur chef de la couronne, Me Lucien Tremblay, qui déterminera s'il y a lieu ou non de poursuivre dans cette affaire.

DOLBEAU - Une rixe s'est terminée de façon tragique, hier, lorsque Claude Rousseau, âgé de 28 ans, domicilié à l'hôtel Saint-Michel à Mistassini a succombé aux blessures subies lors de l'altercation.

L'accident est survenu au début de la nuit, de jeudi, lorsque Rousseau a attaqué un individu qui mangeait au Midas Steak House, situé sur le boulevard Walberg à Dolbeau. Après avoir reçu un coup de poing en plein visage de Rousseau, l'individu ne broncha pas et lorsque la présumée victime eut tenté de l'atteindre à nouveau, il se facha pour le jeter hors du restaurant.

Il semble bien que dans sa chute, M. Rousseau ait frappé son automobile qui était garée devant

le restaurant. Conduit à l'hôpital de Chicoutimi au cours de la nuit, il succombait à ses blessures hier soir. Le chef de police de Dolbeau qui mène l'enquête dans cette affaire a fait procéder à une autopsie qui devrait révéler la cause exacte de la mort de M. Rousseau.

L'enquête policière se poursuit dans cette affaire et une enquête du coroner devrait avoir lieu au cours des prochains jours pour déterminer exactement les causes et les circonstances de cette tragédie.

Au début, on avait cru à une simple rixe, soit une bataille normale, mais à la suite du décès, la police poursuit une enquête policière intensive.

Cependant, tard, hier soir, l'individu avait toujours personne d'arrêté au sujet de la mort de M. Rousseau.

Les employés du Progrès votent pour le recours à la grève

CHICOUTIMI - Les employés syndiqués des services de l'imprimerie du Progrès du Saguenay, à Chicoutimi, ont voté, hier soir, à l'unanimité, en faveur du recours éventuel à la grève.

Ces quelque 90 salariés, membres de l'Union Typographique de Québec, local 302, un

syndicat international, disposent en fait du droit de grève depuis quelques jours, mais ils n'avaient pas encore exprimé leur avis sur bulletin secret.

M. Alain Bérubé, porte-parole syndical, a cependant signalé, hier, que le moment du débrayage n'est pas fixé, puisqu'une autre tenta-

tive de rapprochement aura lieu lundi prochain, en présence du conciliateur, M. Jean-Paul Lafleur. D'ici là, il n'y a pas de négociations prévues entre la direction du Progrès du Saguenay et le syndicat.

Les derniers pourparlers entre les deux parties se sont déroulés mercredi. L'article salarial et

d'autres questions d'ordre monétaire demeurent en suspens. L'employeur et le syndicat en sont venus à un accord sur la plupart des autres points du futur contrat de travail.

En cas de grève, ces syndiqués toucheraient des prestations représentant leur salaire normal.

Enterré vivant dans un fardier de copeaux

CHUTE-DES-PASSES — Un forestier M. Marcel Gauthier âgé de 39 ans, du 678 route rurale numéro 2 à Delisle a connu une mort affreuse hier après-midi, lorsqu'il fut enterré sous des copeaux.

de Chute-des-Passes était à remplir un fardier de copeaux lorsqu'il fut enterré vivant.

M. Gauthier est mort par asphyxie. L'agent Gilles Tremblay de la Sûreté du Québec à Dolbeau a ouvert l'enquête dans cette affaire.

Trois représentants de Figure Magic sont trouvés coupables

MONTREAL PC - Trois représentants de la compagnie Figure Magic ont été trouvés coupables, jeudi, d'avoir fait de la fausse publicité. La sentence sera prononcée le 9 novembre.

La publicité de Figure Magic proclamait que les obèses pouvaient perdre du poids en 90 minutes "sans pilules, sans exercices et sans régime".

Plus tôt cette année, Gérard Choquette, Alfred Gregory et Richard Hébert

avaient été condamnés à l'amende après avoir été trouvés coupables d'avoir annoncé une méthode d'amaigrissement sans l'avoir vérifiée.

Le traitement consistait à recouvrir le corps des clients de gaze imbibée d'algues marines et de leur masser la peau avec une crème. Il fallait alors suivre un régime sévère.

Le pharmacien qui a fabriqué l'algue marine et la crème a déclaré au tribunal qu'aucun de ces produits ne pouvait faire maigrir.

L'un des accusés, Gérard Choquette, a témoigné pour admettre que l'algue et la crème n'étaient qu'un truc destiné à inspirer confiance au client et à les motiver.

Le juge Marcel Beauchemin a signalé le fait, en rendant son verdict, que cinq témoins de la défense avaient déclaré être satisfaits des soins reçus par Figure Magic.

"Mais, a fait remarquer le juge, le témoignage de ces femmes montre qu'elles n'ont pas perdu du poids après une seule session de 90 minutes, mais après plusieurs traitements. En fait, l'amaigrissement dépend beaucoup plus d'un changement de régime."

Arrêt de travail à la Montreal Standard

MONTREAL PC — Quelque 150 employés de la compagnie Montreal Standard Publishing ont quitté leur travail, jeudi, pour appuyer des réclamations qui, selon un porte-parole syndical, sont surtout d'ordre économique.

La compagnie publie quatre cahiers hebdomadaires qui sont incorporés, une fois la semaine, à 42 quotidiens canadiens et à un hebdomadaire.

Ces suppléments ont un tirage global d'environ 4,900,000. Ce sont: The Canadian, Weekend, Perspectives et Perspectives-Dimanche.

La grève n'aura pas d'effet sur les cahiers du prochain week-end puisqu'ils sont déjà sortis des presses, a déclaré un représentant de la compagnie.

M. Richard Sievers, secrétaire du syndicat des pressiers, a fait savoir que les principaux points litigieux étaient les salaires, l'ancienneté, les vacances et les heures supplémentaires de travail.

"Nous sommes présentement en négociation, a-t-il dit, mais nous demeurons en grève jusqu'à ce que ces points importants soient réglés."

La politique agricole passée

L'exploitation des Québécois avec la complicité du fédéral

(C.-A. Gauthier)

OTTAWA (PC) — C'est par un appel à la coopération des agriculteurs de toutes les régions canadiennes et de tous les organismes provinciaux du député libéral Marcel Roy, de Laval, que s'est terminé, jeudi, les débats sur une motion de l'Opposition conservatrice sur l'agriculture.

En effet, selon le député de Laval, il est grand temps que les députés de l'ouest laissent leur politique exclusivement orientée vers les cultivateurs de grains de l'ouest ou, au contraire, vers les éleveurs de l'ouest, pour envisager, au lieu d'une politique régionale, une politique agricole véritablement nationale, équilibrée et une attitude de coopération au lieu d'un esprit de clocher.

Tout à tour, en effet, jeudi après-midi, les divers participants aux débats ont soulevé les "injustices" subies par les cultivateurs de grains, par les éleveurs de bétail de l'ouest, ou bien par les éleveurs de l'est.

EXPLOITATION

Hold-up de \$60,000

L'ANNONCIATION PC — Vêtus comme des chasseurs et armés de carabines, deux bandits ont perpétré un hold-up de \$60,000, jeudi, à la succursale de la Banque de Montréal de l'Annunciation.

Selon la police, les voleurs se sont introduits dans la banque peu de temps avant son ouverture et ils ont attendu les employés jusqu'à 8 heures de la matinée.

Citant le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, M. C. A. Gauthier, député créditiste de Roberval, a, pour sa part, déclaré que toute la politique agricole pas-

Le 4 novembre à la Mairie de Bagotville UN CHOIX SENSE



Hervé Tremblay

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, publié et imprimé par: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 Avenue Labrecque, Chicoutimi, P. Q. Tél. 545-4480.

Service à domicile et Petites annonces 545-4474.

Chief des nouvelles: Bertrand Genest
Chief de pupitre: Charles Julien Gauvin
Directeur de la publicité: Yvon Rhoads
Directeur de la circulation: Denis Lessard

Directeur général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Redacteur en chef, editorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien L'Émond

Le Quotidien est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters. Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Courrier de la deuxième classe enregistrement no. 3213
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (Provisoire)

MEMBRE DE

ELECTIONS MUNICIPALES

A St-Léon une lutte très vive contre Léonce Gagné

Alma - Plus le quatre novembre approche, moins l'intérêt grandit dans les municipalités du comté Lac-St-Jean où des sièges de conseillers ou de maires devaient être contestés. Il faut cependant faire exception de St-Léon, où la lutte à la mairie est très vive, et Desbiens, dont nous parlerons plus précisément demain.

Avant de parler de St-Léon, disons tout d'abord qu'à Notre-Dame du Rosaire, le candidat Adrien Tremblay s'est désisté hier soir, provoquant la réélection du maire sortant, M. Jean-Guy Fortin, pour un troisième mandat. M. Adrien Tremblay déplore quand même le départ de citoyens qui désertent le village pour travailler ailleurs ou se retrouver sur le bien-être social en ville. Dix familles quitteront Notre-Dame du Rosaire cette année seulement, affirme-t-il, et il faudrait créer de l'emploi. M. Tremblay dit toutefois ne pas désespérer de l'avenir de la municipalité. Son adversaire, et maire réélu, M. Jean-Guy Fortin, affirme pour sa part que l'économie est très bonne, qu'il est faux de prétendre que le village se vide. Celui-ci, qui est contracteur à l'emploi de la scierie de l'endroit, parle d'un projet d'aqueduc, de l'amélioration de la voirie locale. Il se dit d'avis que les élections provinciales ont influencé M. Tremblay, qui "est péquiste, et qui s'est retiré parce qu'il ne se sentait pas bon pour gagner". M. Fortin avoue être libéral, et avoir l'appui de ses concitoyens. Le maire réélu parle aussi de la possibilité de joindre le conseil de comté Lac-St-Jean, mais pense qu'il sera difficile de quitter celui de Chicoutimi, ce dernier étant intéressé à garder Notre-Dame du Rosaire avec lui, à cause de son évaluation.

A St-Gédéon, M. Léonce Gagnon a préféré garder son siège de conseiller plutôt que de faire la lutte à M. Jean-Philippe Coulombe pour la mairie, laissée vacante par le départ de M. Martin Murray. Le maire élu par acclamation avait déjà un programme, et il entend consolider l'unité du conseil municipal, où des problèmes ont déjà surgi. La municipalité doit aussi financer à long terme son usine d'épuration, et M. Coulombe s'attaquera à cette tâche.

Comme autre point important, le maire désire poursuivre le rapprochement qui était commencé avec le conseil municipal de la paroisse, et discuter d'une éventuelle fusion. Avec une évaluation quelques dix fois moins élevée, le village rencontre de lourdes responsabilités, et il serait souhaitable que la paroisse, qui a de nombreuses résidences d'été sur son territoire, partage un peu ces

responsabilités, affirment des observateurs.

A St-Nazaire, M. Jean-Paul Bouchard remplace M. Jean Laprise à la mairie, son seul adversaire s'étant désisté également. M. Pierre-Paul Tremblay, qui s'est désisté, déclare tout simplement qu'il a refusé la candidature, et qu'il n'existe aucune raison spéciale pour son refus de se présenter. Le nouveau maire, M. Bouchard, est comptable pour une firme de construction.

A ST-LEON

St-Léon est une municipalité à vocation touristique, dont la population passe de 1,030 à 4,000 pendant la période estivale. Le tourisme est donc un des thèmes de la campagne électorale, qui est mouvementée. Le maire sortant, M. Léonce Gagné, demande un septième mandat, et il n'a connu de l'opposition que 3 fois depuis les 13 dernières années. Demain, samedi, il doit tenir une assemblée publique pour expliquer son programme, qui se rapporte à la vocation touristique du village. M. Gagné prétend pouvoir développer encore davantage cette industrie, en embellissant le tour du Lac voisin du village, et en embellissant le village lui-même pour attirer encore plus de visiteurs. Des projets d'initiatives locales déjà préparés et à l'étude feront également partie de son programme.

Son adversaire, M. Joseph-Louis Lemieux, agent des terres, entend poursuivre les projets qui sont en marche, et mettre aussi l'accent sur le tourisme. Il dit bien connaître sa municipalité, et être en mesure de succéder à M. Gagné. Comme le maire sortant, il déclare d'ailleurs qu'il va facilement l'emporter, avec une grande majorité. Son organisateur, Nicol Gagnon, affirme pour sa part qu'il faut mettre fin au régime de dictature que le maire Gagné a instauré à l'Hôtel de Ville. Il soutient que le maire sortant n'a pas suffisamment encouragé les loisirs, et que la population a hâte d'en finir avec "celui qui se vante de tenir St-Léon dans ses mains. Notre candidat, M. Lemieux, a toujours résidé à St-Léon, il est père de 13 enfants, et c'est notre homme", poursuit l'organisateur, la lutte sera donc très vive à St-Léon d'ici dimanche.

A Desbiens, les problèmes économiques et de loisirs retiennent une bonne part de l'attention, et nous parlerons demain des grands thèmes de la campagne à trois dans cette ville de la célèbre usine St-Raymond.

Les employés de Price font appel au ministre Cournoy

PAR GABRIEL BERBERI

ARVIDA — Les grévistes de la compagnie Price s'en remettent maintenant au ministre du Travail du Québec, M. Jean Cournoy, pour trouver une issue au conflit qui sévit depuis le 10 août dernier. "Nous n'avons pas cru approprié de vous demander une rencontre au cours de la campagne électorale, vous sachant fort occupé. Maintenant que cette campagne est terminée, nous vous demandons avec insistance une rencontre dans le meilleur délai pour vous expliquer la situation des travailleurs et la portée des demandes syndicales, de même que d'analyser les moyens à prendre pour en arriver à un règlement juste et équitable de ce conflit."

Ce texte du télégramme syndical envoyé à M. Cournoy, a été dévoilé, hier, lors de la conférence de presse, au Motel Richelieu, d'Arvida. L'intervention du ministre du Travail est sollicitée non seulement par les trois syndicats de travailleurs de la pulpe et

Vachon, qui dirige les négociations pour le groupe ouvrier, a présenté, hier, aux journalistes, un long exposé sur les principales causes d'accrochage retardant la signature d'un nouveau contrat de travail.

Il a notamment signalé que les dernières offres de Price sont valables en ce qui a trait au régime d'assurance et au programme modifié de retraite, et qu'il sera facile d'en arriver à une entente.

Ce sont plutôt les revendications suivantes, pour lesquelles Price a fait la sourde oreille jusqu'ici, qui prolongent le conflit, a répété M. Vachon:

introduction du nouvel horaire de travail "4-2" (quatre jours de travail, suivis de 48 heures de congé) tel qu'il existe dans trois autres entreprises au Québec; augmentation de la prime des vacances; nouvelles mesures de protection des emplois en cas de bouleversements technologiques dans les usines de Price.

Selon lui, la formule "4-2" à laquelle tiennent les grévistes, contribuerait à coup sûr à réduire considérablement le nombre des maladies nerveuses depuis l'avènement de la production continue chez Price, en 1965, tout en améliorant le rendement. Il a rapporté que la compagnie Kruger, qui faisait preuve de réticence, elle aussi, face au "4-2", reconnaît aujourd'hui sa valeur, puisque le niveau de productivité s'est accru depuis la mise en vigueur de ce régime.

Au sujet des bouleversements technologiques prévus chez Price, M. Vachon a déclaré à nouveau, hier, que les piles de billes de quatre pieds disparaîtront éventuellement à proximité de l'usine de Kénogami, celle-ci prévoyant d'utiliser des copeaux à l'avenir, ce qui pourrait supprimer 350 emplois, soit environ le tiers des effectifs actuels. D'où l'insistance des grévistes, a-t-il expliqué, à se protéger contre cette conversion industrielle en perspectives, d'autant plus que la moyenne d'âge est passablement élevée à Kénogami: entre 46 et 48 ans.

Par ailleurs, les dirigeants syndicaux n'ont pas nié que le supplément d'argent actuellement offert par Price, pourrait probablement satisfaire la plupart de ces exigences des travailleurs, pourvu que la compagnie accepte une répartition comme ses employés l'entendent.

AFFRONTEMENT VOULU

De plus, M. Henri Vachon a émis l'hypothèse, hier, que les nombreux conflits dans les pâtes et papiers au pays, cette année, ont été provoqués par les compagnies dans un seul but, celui d'affamer les clients, afin de pouvoir augmenter le prix du papier-journal. Personnellement, il prédit que ce produit coûtera \$250 la tonne avant juillet 1974, et que les réclamations syndicales ne capteront

qu'une infime portion des revenus additionnels retirés par Price, grâce à cette hausse.

"Nous sommes les boucs émissaires des décisions de ces monopoles", d'arguer les grévistes, en laissant entendre que les pauvres ouvriers seront encore accusés d'être un facteur déterminant de la majoration désordonnée des prix, alors qu'il n'en est rien.

Et voici un autre pronostic formulé par le chef syndical, hier: des négociations en cours chez des concurrents de Price se révéleront bientôt fructueuses, (allusion probable au pourparlers en cours chez Consolidated-Bathurst, de Port-Alfred), à cause de la grève à Kénogami et à Alma, et parce que "l'association des producteurs en a décidé ainsi".

Chose certaine, d'après lui, ce ne sera plus la Compagnie internationale de papier (CIP) qui établira dans le futur, le contrat modèle dans l'industrie de l'Est du Canada, car elle vient de signer des contrats de trois ans au Québec, alors que la tendance se développant ailleurs porte sur des ententes d'une durée de 24 mois.

ANOMALIES

La partie syndicale a également dénoncé, hier, le comportement étrange des cadres de la compagnie Price, qui ont fait toutes sortes de déclarations contradictoires depuis le début du conflit.

M. René Gagné, président du syndicat de Kénogami, a admis qu'un groupe de 47 travailleurs a demandé la tenue d'une assemblée spéciale, afin de réévaluer la décision prise le 20 octobre (refus des offres patronales). En contrepartie, cependant, 500 travailleurs ont endossé une autre pétition pour reconnaître la validité du verdict rendu majoritairement lors de l'assemblée générale du 20 octobre à Kénogami.

Enfin, les 2,000 grévistes de Price ont emprunté \$370,000 afin de majorer leurs prestations de subsistance durant l'affrontement. Ce fonds supplémentaire est maintenant épuisé, mais le directeur de grève, M. Clément Dufour, a précisé, hier, que l'allocation minimum sera maintenue à \$50 par semaine, grâce aux souscriptions des syndicats de la même allégeance et qu'il existe même un surplus d'argent qui sera partagé parmi ceux qui ont des besoins particuliers.



CONFERENCE DE PRESSE: Les principaux chefs syndicaux, de g. à d., Mlle Denise Leduc, président du Conseil central des Syndicats Nationaux, Henri Vachon, négociateur, Clément Dufour, directeur de grève, René Gagné, président du Syndicat de Kénogami et Gérard Minier, président du Syndicat d'Alma.

Les constructeurs réclament une commission parlementaire permanente de l'habitation

CHICOUTIMI — Le ministre des Affaires municipales et responsable de l'Environnement, M. Victor Goldbloom sera saisi de deux propositions importantes, aujourd'hui, de la part de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation.

L'Association soumettra une première proposition demandant au ministre la création d'une commission parlementaire permanente sur l'habitation, commission permettant la coordination des opérations sur le plan administratif.

Le président par interim M. Albert Lavoie de Jonquière, a également révéilé au QUOTIDIEN que son organisme soumettra une autre résolution demandant au gouvernement que le rabais provincial soit autorisé à compter d'un salaire de \$9,000 ou \$10,000 au lieu du \$7,000 tel que la loi le prévoit actuellement.

De plus, la limite autorisée de \$14,000 pour le prix d'une maison admissible à ce plan provinciale, serait haussée elle aussi.

M. Lavoie a déclaré qu'un mémoire avait déjà été présenté au ministre et que la résolution de demain viendra l'appuyer.

Au cours d'une entrevue, le président de l'Association des constructeurs d'habitation qui tient son congrès annuel à Chicoutimi, la fin de semaine, a souligné que ce

congrès était un des plus importants de l'organisme.

M. Lavoie a donné comme preuve de cette importance accrue, le fait que près de 500 personnes se seront inscrites au congrès.

Le thème du congrès sera "Demain, on construit pour qui."

Selon M. Robert Henri, responsable de l'information à l'ACH, le thème du congrès aborde tous les aspects de cette industrie qui est la construction des habitations, à partir de la

construction jusqu'au financement.

Un autre aspect qui sera étudié avec soin, est la méthode d'estimation des coûts dans la construction.

Les constructeurs se rendent compte que les coûts montent en flèche, et l'on parvient de plus en plus difficilement à estimer avec justesse le prix de revient de ces maisons.

Aujourd'hui, l'invité spécial du congrès, est, le ministre des affaires municipales, M. Victor Goldbloom.



M. ROBERT HENRI ET M. ALBERT LAVOIE - M. Robert Henri et M. Albert Lavoie, président de l'Association des constructeurs d'habitation, organisme qui tient son congrès annuel à Chicoutimi, en fin de semaine.



NE L'OUBLIEZ PAS LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

A Dolbeau

Le maire-gérant dit avoir sauvé de l'argent à la ville

DOLBEAU — "Je ne vais pas à l'Hôtel de Ville pour jouer la vedette, mais pour continuer à travailler pour la plus belle ville de la région et bâtir ensemble la métropole du comté."

C'est dans cet optique que le maire sortant, M. J.-Armand Vézina envisage ce nouveau mandat qu'il sollicite à la mairie de Dolbeau aux élections du 4 novembre.

Au cours d'une conférence de presse, M. Vézina a déclaré que selon lui, un maire devait être disponible en tout temps, préparer les projets d'avenir et avoir des initiatives. Il a fait remarquer que le stage comme échevin permet de connaître davantage l'importance de l'administration publique. "A mon sens, a-t-il dit, c'est une préparation nécessaire avant de devenir maire. Je l'ai été moi-même durant deux ans".

Le maire sortant a déclaré également qu'il était faux de prétendre qu'il réglait tout au conseil. "Tous les conseillers ont toujours été mis au courant des projets pour les approuver ou les désapprouver. Si la population me fait confiance de nouveau, je travaillerai avec ceux qu'elle m'enverra et je ne réglerai rien sans leur consentement".

A cette question de maire-gérant reprochée par ses adversaires, le candidat à la mairie précise que c'est son conseil qui lui a demandé d'agir également comme gérant, étant disponible pour le faire. Il a noté qu'il ne s'objecte pas à l'engagement d'un gérant pour le remplacer, il ajoute cependant que même avec un ingénieur-gérant, le conseil doit passer par le bureau d'ingénieur-conseil comme cela se pratique dans d'autres municipalités de la région. "Je calcule, dit-il, avoir fait sauver beaucoup d'argent à la municipalité en considérant qu'un gérant aurait coûté environ \$20,000 annuellement, alors que depuis janvier seulement, je ne reçois qu'une allocation de dépenses de \$300 par mois".

Concernant les coûts d'un bureau d'ingénieur, le maire sortant a pris comme exemple le projet du filtre municipal. Depuis deux ans, les ingénieurs travaillent sur la préparation des plans, a-

analyse de l'eau et autres. La municipalité n'a rien payé et leurs honoraires ne seront versés que lorsque le filtre sera construit sur la base des tarifs des ingénieurs. Ce financement est compris dans la subvention gouvernementale.

Quant à la machinerie, M. Vézina a mentionné que la municipalité n'investissait plus d'argent, mais se servait de la même formule des constructeurs, soit le plan achat-location pour cinq ans. Il a souligné que les deux dernières machines étaient une nécessité pour la municipalité et que les termes mensuels représentaient le salaire d'un homme pour chaque machine. Après cinq ans, la ville pourra les acheter au coût de \$1.

"La ville n'a jamais connu un essor aussi considérable, a déclaré, le maire sortant, et nous prévoyons que plus de 200 maisons nouvelles se bâtiront l'an prochain". A ce chapitre, il souligne que plus on bâtit, plus on doit donner des services. Il a donc présenté aux journalistes un tableau de comparaisons du système de taxation en regard avec d'autres villes de la région, donnant comme exemple qu'une résidence de \$17,000 y compris le terrain coûtait en taxes, y compris l'eau, vidanges, etc. \$286 à Dolbeau; \$359 à Mistassini; \$320.50 à Roberval. Mistassini; \$320.50 à Roberval.

M. Vézina a de plus informé les journalistes que des informations supplémentaires lui avait été demandées sur les quatre projets de initiatives locales présentés dernièrement et totalisant près de \$300,000. Il a dit qu'il était très confiant que ces projets seraient acceptés.

SCRUTIN

En 1969, le nombre de voteurs était de 3,400 et le maire Vézina avait été élu avec une majorité de 741 sur M. Henri-Paul Brassard. Cette année, on compte 4,800 voteurs. La votation aura lieu à la salle de l'OTJ, attenant à l'aréna de 9 h. du matin à 6 h. du soir et le décomptage se fera à l'Hôtel de Ville.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

La nouvelle opposition

Avec 56 pour cent du vote populaire, les libéraux de M. Robert Bourassa ont été reportés au pouvoir avec une écrasante majorité de 102 sièges contre huit seulement pour deux partis d'opposition. Ces résultats effarants et même effrayants qui auront surpris tout le monde, le premier ministre en tête, font que le chef du gouvernement du Québec se trouve présentement dans une situation d'où les problèmes sont loin d'être exempts.

Le premier problème d'importance auquel M. Bourassa a à faire face, est celui de la composition de son cabinet. Alors qu'aucun député libéral sortant et à plus forte raison aucun ministre n'a subi la défaite dans la confrontation électorale de lundi, on peut s'attendre à ce qu'il y ait du remue-ménage au sein du parti ministériel. C'est un secret de polichinelle qu'un chef de parti au pouvoir offre à certaines personnes, un poste au sein du cabinet si elles consentent à se présenter comme candidates et sont élues au scrutin. Or, aucun ministre n'ayant été défait, M. Bourassa n'a que cinq postes à combier au sein de son cabinet. Il ne serait pas inexact de dire que les promesses dépassent probablement le nombre de postes à combler.

Comment le premier ministre s'y prendra-t-il pour éviter que le mécontentement s'installe au sein de son parti au tout début d'un mandat de quatre ans? Il lui est pratiquement impossible de "dégommer" aucun des ministres actuellement en poste et il serait inquiétant de voir augmenter de cinq ou six le nombre actuel de portefeuilles ministériels. Donc, pour M. Bourassa, c'est une première impasse.

En deuxième lieu, le gouvernement peut s'attendre à ce que nombre de corps intermédiaires se découvrent maintenant une vocation de parti d'opposition siégeant à l'extérieur de l'Assemblée nationale. Si ce nombre de corps intermédiaires est assez imposant, il arrivera que le gouvernement sera constamment critiqué à tous les niveaux de la société québécoise. Et,

la presse, se donnant elle aussi un rôle d'opposition, ne manquera pas de faire écho à toutes ces critiques.

Il peut devenir excessivement difficile, voire essoufflant de gouverner dans des conditions semblables, et il est excessivement difficile pour un parti au pouvoir de subir la critique constante.

Devant la victoire écrasante des libéraux, victoire écrasante à laquelle ne s'attendaient même pas les plus fanatiques partisans "rouges", plusieurs députés s'interrogent. On est même inquiet jusqu'à un certain point. Quatre années dans l'évolution politique, ce n'est pas long, et on se demande déjà si à la prochaine élection, les Québécois désirant se donner une opposition forte, ne feront pas subir à M. Bourassa le même sort qu'a connu Jean Lesage en 1966, alors que les Québécois avaient porté Daniel Johnson au pouvoir en ayant seulement en tête de donner un peu d'opposition à un gouvernement dont on n'était pas totalement satisfait.

De l'autre côté de la clôture, dans le camp péquiste, une fois les premières stupeurs légèrement estompées, on analyse la situation d'une façon plus sereine. On se rend compte que le Parti Québécois jouira maintenant de tous les avantages réservés au parti très officiel de l'opposition. Ceci implique la représentativité dans la confection des listes électorales, les recherches et tous les services connexes. Si sept députés péquistes ont pu fournir pendant trois ans et demi une bonne opposition avec des services souvent de fortune, il ne sera pas nécessairement plus difficile de continuer à jouer un rôle valable d'opposition avec six députés. En plus, on est conscient au PQ que 30 pour cent des Québécois ont dit oui.

Rémi D'ANJOU

OPINION DES AUTRES

Quelques réflexions des éditorialistes québécois

Et le bill 63?

Le PQ, bien sûr, devant la clarté du verdict populaire, pourrait décider de se muer en parti strictement provincial, assuré alors que son programme de type NDP, amputé de son chapitre sur l'indépendance, pourrait quand même plaire à nombre d'électeurs. Mais le pourrait-il quand l'enthousiasme et la ferveur qu'il a générés s'expliquent surtout par le caractère extrême de son nationalisme? Beaucoup considéreraient la chose comme une inacceptable abdication.

Le danger, au fait, c'est qu'on essaie de faire triompher autrement une idée qu'on n'a pu faire accepter par la voie électorale. Une aussi forte majorité de sièges pour les libéraux peut amener certains éléments à choisir la rue comme moyen d'expression. Surtout, si le nouveau gouvernement s'entête à rejeter tout élément de représentation proportionnelle pour l'avenir.

Les libéraux doivent être conscients qu'ils ont un défi de taille à relever. Plus que jamais, ils doivent se mettre à l'écoute de toutes les classes, de toutes les aspirations de la société. Ils feraient un très mauvais pari s'ils allaient abuser de leur force.

Si le peuple a carrément rejeté, du moins pour l'instant, le grand projet de l'indépendance, il entend avoir un gouvernement qui se tienne debout face à Ottawa. M. Bourassa a soutenu que les Québécois francophones pouvaient s'épanouir pleinement dans la Confédération. Il devra poser des actes pour le prouver au plus tôt. Jusqu'ici, même s'il a adopté certaines mesures en ce sens, il s'est montré dans l'ensemble plutôt timide.

Il a pour le guider, le rapport Gendron qui n'a rien de révolutionnaire. Il est à souhaiter qu'il le mette en application dans les mois qui viennent.

Vincent PRINCE,
"La Presse",
Montréal.

L'avenir de Lévesque

La deuxième défaite du chef du PQ pourrait être à cet égard lourde de conséquence pour le Parti québécois. Nul doute qu'au cours des prochaines semaines, M. Lévesque se posera de sérieuses questions quant à son avenir politique.

On se souviendra qu'au lendemain de l'élection de 1970, M. Lévesque avait failli démissionner de

son poste et ce n'est que la crise d'octobre qui lui avait donné l'occasion de se ressaisir et d'entreprendre un autre mandat à la tête de son parti.

Si le chef péquiste doit méditer sérieusement sur son avenir, nul doute que M. Gabriel Loubier se posera des questions lui aussi. Le problème que doit affronter le chef de l'Union nationale est à notre avis beaucoup plus grave que celui qui hantera M. Lévesque. En fait, c'est la surveillance même de ce parti politique qui sera remise en cause.

Les résultats de l'élection d'hier prouvent hors de tout doute qu'une importante partie de la clientèle unioniste est allée grossir les rangs libéraux. Or, le peu de vote qu'a réussi à conserver l'UN remet en cause l'existence même de ce parti. Comment M. Loubier réussira-t-il à sortir son groupement politique de ce guépier? Il est difficile, dans l'imédiat, de trouver une solution propice au dilemme. Toutefois, M. Loubier aura du fil à retordre s'il veut donner à l'UN le prestige que ce parti a déjà connu...

Réjean Larouche,
"Le Nouvelliste",
Trois-Rivières.

Le mode de représentation

Il faudra en gouvernant que les libéraux songent qu'il est immédiatement temps pour la survie de la démocratie que soit modifié le mode de représentation à l'assemblée nationale; il serait naïf de déclarer simplement que ce sont là les fruits du hasard si les autres partis en particulier le parti québécois ont fait élire un nombre si limité de députés avec un pourcentage raisonnable du vote. Quarante pour cent des Québécois ont droit à plus que huit pour cent des sièges de l'Assemblée nationale.

Les libéraux ont désormais un gouvernement fort en nombre. Si la qualité de ses représentants et la valeur des législations le cédaient au nombre, ce gouvernement fort deviendrait vite trop fort et une nuisance pour le Québec, ce qu'une prochaine élection démontrerait. Quant aux autres partis, il est évident qu'un regroupement des forces s'impose et que ce regroupement pourrait s'effectuer sous une direction péquiste et possiblement en renonçant au thème qui a fait peur aux Québécois et qui a valu aux libéraux cette victoire imprévue.

Jean VIGNEAULT,
"La Tribune",
Sherbrooke.



PAROLE AUX LECTEURS

Pourquoi Chicoutimi est dans l'Opposition

J'aimerais faire certains commentaires, concernant le résultat de l'élection dans le comté de Chicoutimi.

Lorsque vous analysez froidement le comté dans lequel j'ai accepté de livrer le combat, il serait juste de reconnaître que c'était un des comtés le plus difficile à remporter à travers la province.

C'est un des comtés où nous avons plusieurs écoles, plusieurs hôpitaux, tant à Chicoutimi-Nord qu'à Chicoutimi, une Université où la majorité des professeurs, entre autres le recteur de l'Université, étaient séparatistes.

Il faut reconnaître qu'on a endoctriné la jeunesse pour le Parti Québécois depuis déjà plusieurs années.

Il faut reconnaître qu'à cette élection provinciale, les étudiants de l'Université et des Cegeps, étudiant à Chicoutimi ou dans le comté de Dubuc, pouvaient voter dans leur comté respectif, mais de fait, ont voté massivement dans le comté de Chicoutimi.

Il faut reconnaître qu'en dehors de Québec, c'est le comté où il y a plus de fonctionnaires provinciaux, si on tient compte des employés des hôpitaux, des Cegeps, de l'Université, employés représentant un nombre d'environ 2.300.

Il faut reconnaître que les Pépin, Laberge et Charbonneau ont hurlé à travers toute la province qu'il fallait abattre le régime Bourassa.

Il faut reconnaître que l'information, tant écrite que parlée, était quasi totalement contrôlée par des péquistes, tant au journal "Le Quotidien", à Radio-Canada, au Poste CJPM qu'au poste CJMT. Il faut reconnaître que durant toute la campagne, les journalistes avaient convenu de ne pas mentionner mon nom, mais tout simplement le nom de "candidat libéral", afin d'effacer mon image, et diminuer mes chances de remporter une victoire.

Il faut aussi reconnaître que durant toute la campagne, on a essayé de me ridiculiser, alors que dans deux débats oratoires, en particulier, à Charles-Gravel, au Cegep, débats organisés par des péquistes, on a même essayé d'empêcher les candidats de s'exprimer ou en me posant des questions telles que celle-ci:

"Quand vous êtes venu au monde, est-ce que votre mère fumait du 'Pot ou du Hachish'? J'ai répondu à ce jeune séparatiste, que je respectais ses parents, et de bien respecter les miens".

Même après la défaite, vous vous rendez compte qu'on essaiera encore de mettre de la dissension, de la chicanerie parmi les militants libéraux, en inventant que j'aurais dit que c'était mes organisateurs qui m'avaient fait perdre, alors

qu'au contraire, j'estime qu'ils doivent être remerciés et louangés.

La presse, la télévision et la radio savent très bien que c'est par leur manque d'objectivité que le Comté de Chicoutimi est dans l'opposition, et je leur demanderais de réfléchir sur les résultats obtenus par les autres candidats qui se sont présentés devant l'électorat, lors de cette campagne électorale.

Il est bon de se rappeler qu'il y a plus de 38 ans, qu'un libéral ait été élu dans le comté de Chicoutimi.

Nous avions à combattre des adversaires de taille, dans les Jean-Noël Tremblay, ancien ministre des

Affaires Culturelles et Marc-André Bédard, vice-président du Parti Québécois, qui travaillaient déjà depuis nombre d'années à leur élection, alors que nous, nous n'avons eu que quatre semaines.

Durant toute la Campagne, mes adversaires étaient des super-vedettes, des hommes extraordinaires, et aujourd'hui, dans la défaite, on essaie encore ou essaiera toujours de démontrer que mes seules qualités étaient des qualités d'organisateur ou de promoteur.

Il serait peut-être bon de mentionner à certains journalistes, que j'ai l'étude de notaires la plus importante

en ville, et qu'au moment des examens de la Chambre des Notaires, il y a 25 ans, je m'étais classé le troisième parmi des élèves de 3 Universités, "Laval, Montréal et McGill".

Je profite de l'occasion, pour remercier tous mes électeurs, et en particulier, tous mes organisateurs qui ont travaillé si fort pour obtenir une victoire libérale dans le comté de Chicoutimi.

Marcel CLAVEAU, Notaire, ex-candidat, libéral, du comté Chicoutimi.

Le 1er novembre 1973.

Le prêtre et la politique

"Mon royaume n'est pas de ce monde... Viens et suis-moi." Voilà le Christ rampé face aux intrigues, aux manigances d'hommes publics et voilà comment il invite ses disciples à le suivre, à partager sa vie, sa philosophie, sa préoccupation: suis-moi dans la voie que j'ai suivie, voie neutre face aux positions politiques des romains qui géraient la Palestine et des grands prêtres qui cherchaient par tous les moyens à le faire mourir.

Or, et par ailleurs, le prêtre, disciple du Christ, est aussi homme social. Mais jusqu'où peut-il s'engager dans les situations sociales et surtout politiques? Si l'Eglise a pour mission le salut des âmes sans exclure le bien-être matériel des individus, l'homme d'Eglise peut-il aussi se porter à la défense des idées politiques? Une réponse est donnée par l'engagement de l'abbé O'Neil comme candidat péquiste dans la campagne électorale 1973 et par l'appui d'une trentaine de prêtres de Québec à la politique du parti québécois. Il est maintenant oiseux de vouloir répondre à la question précédente et personne ne peut contester le droit dont se sont prévalu les prêtres. Toutefois, on ne peut nier que la lutte citoyen-prêtre est lancée sur le plan politique; le prêtre partisan devra donc accepter la contestation, la protestation, la mise en accusation même puisque c'est le jeu de toute campagne électorale au Québec.

Mais comment le prêtre-partisan pourra-t-il allier ses prises de position politique et sa mission d'évangéliser, de dispenser la doctrine de vérité? Ne sera-t-il pas dans l'occasion de se servir de la chaire de vérité pour se disculper devant ses paroissiens qui ne partagent pas ses idéologiques politiques? Ne deviendra-t-il pas, dans ses sermons, juge et partie de ses propres actes?

Le geste est posé: le prêtre a accédé à la politique partisane. Sera-t-il demandé aux catholiques de faire confiance aveuglément à ces hommes d'église engagés et de continuer à écouter religieusement le sermon du dimanche? Illusion. Le prêtre-partisan ne pourra pas plus se départir de sa participation politique que de son caractère ecclésiastique. Il faut donc présumer des affrontements, des divisions pernicieuses dont parle saint Pierre. Et si le citoyen met depuis toujours en doute l'objectivité, voire même parfois l'honnêteté du politicien, comment ne mettra-t-il pas

en doute ces qualités chez le prêtre-politicien?

Messieurs les abbés, vous personifiez l'église et vous avez lancé l'église sur la place publique; l'église sera donc vraiment une institution publique que tout le monde peut interroger, mettre en doute, à bon ou à mauvais escient. Et si la partisanerie, par ses ministres, subira les abus de langage et souhaitons que ce soient les seuls abus dont elle aura dorénavant à souffrir sur le sol québécois. Le 29 octobre 1973.

J-Edouard Lapierre,
88, St-Joseph
Kénogami, P.Q.

On m'a empêché de voter

Je ne doute point que la présente lettre paraîtra dans votre journal étant donné l'intégrité de votre publication.

Etant Québécois de naissance, il est normal que l'administration de mon pays m'intéresse au plus haut point. J'aurais aimé, le 29 octobre, faire comme tout citoyen d'un pays démocratique, c'est-à-dire inscrire un X sur le nom du candidat de mon choix.

Malheureusement, suite à certains incidents d'une gravité accidentelle, mortelle pour mon pays, mon nom, comme celui de milliers d'autres personnes du Québec, n'apparaît point sur la liste électorale comme il se le devait puisque des recenseurs vinrent à mon lieu

d'habitat, mais après le mois de mai, et me certifieront que je paraîtrai sur la liste électorale. Le 29, je me présentai donc au bureau de scrutin pour faire mon choix mais là, grande désillusion, je ne peux voter puisque je n'étais point sur la liste électorale.

Vous comprenez très bien qu'un tel état de chose ne fasse qu'augmenter la répulsion que j'éprouve pour le jeu des politiciens et ne fait qu'accroître un désintéressement bien légitime que réveille un subconscient écoeuré par l'abaissement que l'on fait subir à mon état d'homme libre, dans un pays libre en pareilles circonstances.

Régis Gauthier,
782 Ouest, Harvey,
Alma, Lac St-Jean.
Alma, 29 octobre 1973.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

FOURRE-TOUT

ALLAITEMENT MATERNEL

La ligue de l'art maternel invite les personnes qui désirent se renseigner sur l'allaitement maternel, dit naturel, à des réunions qui auront lieu le mercredi 7 novembre, à 20h30. Pour Jonquière-Kénogami, une rencontre se tiendra au sous-sol du presbytère Sainte-Famille de Kénogami; pour Chicoutimi, au 1042 rue Marquette; à Alma, au sous-sol de l'église Saint-Sacrement.

CHEFS DE FAMILLE

L'Association des femmes chefs de famille du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra une soirée d'information au Centre paroissial Sacré-Coeur de Chicoutimi, le mercredi 7 novembre, à 20h. Le sujet de la conférence sera le nouveau système des allocations familiales qui sera en vigueur le 1er janvier 1974. Une période de questions est prévue et les participantes pourront aussi avoir un aperçu de ce nouveau système sur la prestation d'aide sociale. Le conférencier sera M. André Fournier, directeur du Bureau régional de Chicoutimi accompagné de M. Noël Gens.

LES ABSTINENTS

L'Association des abstinents du Saguenay-Lac-Saint-Jean organise un souper-bénéfice qui aura lieu le dimanche 11 novembre, à 19h, au Campus collégial de Jonquière, sous la présidence d'honneur du ministre du Revenu et député de Jonquière, M. Gérard Harvey. Le conférencier sera le Dr André Boudreau, directeur général de l'OPTAT.

LES EVENEMENTS AU CHILI

Le service de la pastorale de l'Université du Québec à Chicoutimi présentera le mercredi 7 novembre, à 20h, à l'amphithéâtre C-313 une conférence-échange sur les récents événements au Chili. M. Jules Dufour, professeur de géographie à l'UQAC et spécialiste des questions latino-américaines ainsi que Marie Côté, travailleuse sociale qui revient d'un séjour dans ce pays, participeront à la discussion.

MUSIQUE INSTRUMENTALE

Les inscriptions pour les cours de musique instrumentale dispensés par la Fanfare d'Arvida auront lieu samedi, de 10h à midi au Pavillon Saint-Jacques d'Arvida. Tous les instruments à vent et de percussion sont enseignés, c'est-à-dire la flûte traversière, le hautbois, la clarinette, le saxo phone, la trompette, le trombone.

à regarder à Télé 6

VENDREDI, 9 NOVEMBRE

(7.30 heures)

EN PREMIERE:

Opération

Caprice:

Comédie policière couleur avec Doris Day, Richard Harrisson.

SAMEDI, 10 NOVEMBRE:

(7.30 heures)

LES GRANDS SPECTACLES:

Le liquidateur:

Espionnage couleur avec Rod Taylor, Trevor Howard, Jill St. John.

SAMEDI, 10 NOVEMBRE:

EN FIN DE SOIREE:

(11.30 heures)

Les Canons de Navarones:

Geurre avec Anthony Quinn, Gregory Peck.



CJPM-TV

Chicoutimi évite une hausse de taxe

Québec lui verse un octroi de \$135,572

Par GUY BERGERON

Chicoutimi — Les contribuables de Chicoutimi viennent d'éviter une hausse de la taxe foncière de \$0.10 pour 1974 avec la subvention de \$135,572.02 que vient d'accorder le ministère des Affaires municipales à la métropole du Saguenay.

Toutes les villes de la région de plus de 25,000 âmes bénéficient de cette subvention statutaire, prévue par le bill 29. Arvida et Kénogami ne peuvent bénéficier de ce montant de \$4 par tête de subvention considérée

comme une mesure incitative au regroupement.

Le maire Henri Girard a précisé, hier, que cette subvention allégeait le fardeau foncier d'autant plus que les municipalités, depuis quelques années, ont des charges nouvelles pour la voirie des grandes artères régionales.

AUTRE SUBVENTION

Egalement, le ministre Victor Goldbloom a accordé une subvention spéciale de \$144,500 à la municipalité de Chicoutimi pour son aréna de poche.

Le ministre des Affaires municipales ne cache pas au maire Girard que ses représentations personnelles ont été pour beaucoup dans l'obtention de cette subvention.

Les lettres accordant les subventions à la municipalité de Chicoutimi sont parvenues en pleine campagne électorale.

Cependant leur dévoilement aurait été retardé du fait que le maire Henri Girard avait promis, tout le long de la campagne électorale, de ne pas se mêler des élections provinciales.

Cautionnement refusé à Gallant

CHICOUTIMI — Le juge Guy Tremblay a refusé la mise en liberté provisoire, hier matin, de Gérard Gallant, un jeune récidiviste, âgé de 25 ans, de Chicoutimi, qui répond à deux accusations de tentative de meurtre sur les policiers Jos Gagné et Bernard Dassylva et d'un vol à main armée à la Bijouterie Paul Gauthier.

Le juge Tremblay, en refusant la mise en liberté au prévenu, a précisé qu'il considérait la sécurité du public puisque Gallant a déjà fait

un stage au pénitencier en plus d'être condamné auparavant à 23 mois de prison.

L'enquête préliminaire s'instruira le 5 novembre.

SENTENCE LE 5 DECEMBRE

Egalement, le juge Tremblay a réclamé un rapport présentiel dans le cas de deux jeunes gens de Kénogami qui ont admis leur culpabilité à 12 accusations de vols par effraction commis à Kénogami, à Jonquière et à Arvida, il y a quelques mois.

La guerre des prix

Tension accru chez les garagistes

CHICOUTIMI — La tension augmente chez les détaillants d'essence au Saguenay-Lac-Saint-Jean puisque certains garagistes ne se conforment pas encore aux directives émises lors de l'assemblée régionale tenue récemment à Alma.

Dans un communiqué de presse, l'Association des services d'automobiles prétend qu'une grève générale pourrait être déclenchée à tout moment si on assiste à une nouvelle guerre de prix entre les détaillants.

L'ASA a fixé jusqu'à ce

soir la date limite pour les garagistes et les compagnies pétrolières à ajuster leurs prix selon l'entente arrêtée à la réunion d'Alma.

Aux garagistes non informés, on les invite à communiquer avec l'ASA ou leur compagnie respective.

Handy Andy

À votre service

Handy Andy

Spécialistes d'automobile depuis plus de 38 ans.

Magasinez en toute confiance chez Handy Andy.

"Satisfaction garantie ou argent remis".

118, St-André,
St-Jérôme,
349-3555.

GRANDE VENTE D'OUVERTURE LES 5-6-7 NOV.

DES CENTAINES D'ECONOMIES POUR VOTRE AUTO, VOTRE MAISON ET VOTRE FAMILLE.

Handy Andy sert les canadiens depuis plus de 40 ans avec des aubaines sur des produits pour l'automobile, la maison ou pour la famille.

Il existe 150 magasins associés Handy Andy à travers le Canada et chacun appartient et est dirigé à 100% par des canadiens.

Chez Handy Andy nous nous efforçons de vous offrir la meilleure qualité de marchandises pour votre argent.

C'est ainsi que nous ne vendons seulement de la marchandise sur laquelle vous pouvez vous fier et à un prix d'aubaine. Les exemples apportés ici sont significatifs des aubaines journalières que vous pouvez trouver chez tous nos magasins.

Chez nous vous êtes quel qu'un: c'est pourquoi nous vous donnons un service amical et personnel.

Handy Andy

Chez nous on a le souci de vous offrir les derniers avantages techniques. Nos acheteurs visitent constamment des manufacturiers à travers le monde. Ils sélectionnent des marchandises vous permettant plus d'économies et plus de plaisir.

Nous nous soucions de votre confiance. Voilà pourquoi nous vous offrons des marchandises qui suivent notre politique: "Satisfaction garantie ou argent remis".

Handy Andy

M. Gilles Tremblay, propriétaire du Handy Andy de St-Jérôme invite ses clients et amis à venir le rencontrer durant la vente d'ouverture.



BOUGIES D'ALLUMAGE "A/C" ou "AUTOLITE"

Beaucoup moins que le prix régulier **.77** ch.

Approvisionnez-vous et épargnez à ce prix d'aubaine Handy Andy. Faites une mise au point avec A/C ou Autolite afin d'améliorer la performance de votre moteur. Limite de 16 par client. Genre non-résistant. 03-839-Sér.



SPECIAL D'OUVERTURE CLAIRE OU AMBRE

LAMPE ANTI-BROUILLARD **2.77**

SPECIAL CHACUN

Avec faisceau concentré pour une conduite sûre. 24-217-82

HOUSSE DE SIEGE

- En poil d'Orlon
- Chaude en hiver
- Fraîche en été

SPECIAL **7.77**

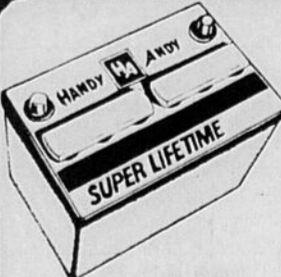
Housse de siège de luxe fabriquée en poil d'Orlon durable de haute qualité. Disponible pour siège avant et arrière de standard, sedan compact et coach ainsi que la plupart des sièges baquets. En rouge, bleu, vert, or, noir, brun. 16-294-Sér.

PNEUS A NEIGE rechapés

2 pour **23.99**

pour grandeurs 13", 14" et 15" de jante de roue

Jouez gagnant cet hiver grâce à des pneus à neige rechapés. "Cross Country" de Handy Andy. La semelle présente des encoches variables qui lui procurent une meilleure traction.



Si vous possédez une batterie de 2 1/2 ans ou plus elle est probablement faible.

Handy Andy vous offre 5 grandes lignes de BATTERIES une pour votre budget une pour votre auto.

Lors de cette vente d'ouverture, la batterie que nous vous offrons en est une de 6 volts, genre conventionnelle.

10.88



TRAITEMENT D'HUILE **STP**

Rég.: \$1.69 SPECIAL **.99** 16 oz.

Réduit la consommation d'huile, améliore les démarrages par temps froid, réduit les bruits causés par l'usure du moteur. 27-466-26



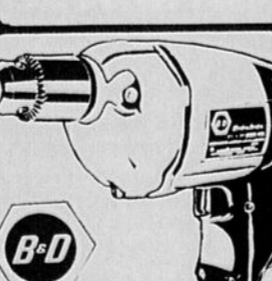
HUILE A MOTEUR QUAKER STATE

SPECIAL **.74** Pt

Approvisionnez-vous et épargnez maintenant chez Handy Andy. Huile multi-grade super premium 10W30 pour les moteurs modernes d'aujourd'hui. 10-460-02.

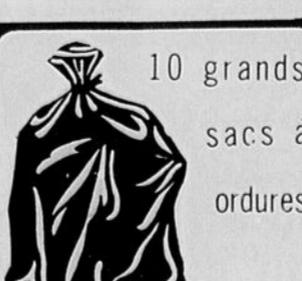
Bien en-dessous du prix régulier! SIEGE D'AUTO THERMOS **4.44**

Rien à brancher. Rembourré de telle sorte qu'il retient la chaleur du corps. Idéal pour votre auto ou lors d'événements sportifs. 16-755-52



PERCEUSE 3/8" Black & Decker **11.88** prix d'ouverture

De construction robuste, ce modèle est très populaire. Utile pour les travaux à domicile. Perce le métal (3/8"), le bois dur (3/4"), et la maçonnerie (1/2"). Avec prise et 6 pieds de corde. 75-230-12



10 grands sacs à ordures **.39**

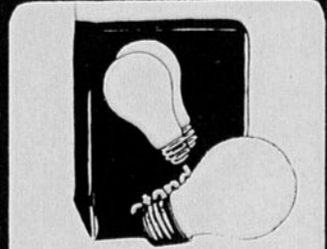
Les sacs sont fabriqués de façon à répondre aux exigences municipales. 26" x 36". Sacs: 42 - 127 - 00



TAPIS D'AUTO **7.98**

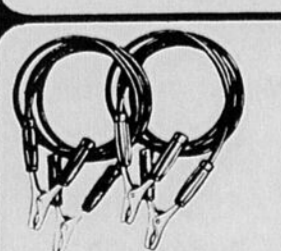
tapis avant et arrière

Les nervures profondes permettent un nettoyage en quelques secondes. Tapis en caoutchouc de haute qualité. Fait dans la plupart des voitures. Noir, bleu et or. 24-551-SER.



AMPOULES ELECTRIQUES **2 pour .43**

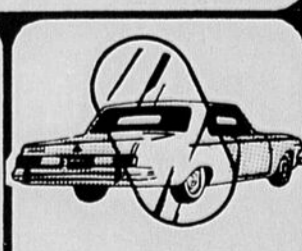
Votre choix: 25, 40, 60 ou 100 watts. A ce bas prix Handy Andy, ils se vendront rapidement. Approvisionnez-vous maintenant et épargnez. 34-800-Sér.



Evitez le remorquage de votre voiture grâce à ces CABLES DE BATTERIE.

Special d'ouverture **2.99**

Vous épargnez sur les frais de remorquage et de services. Sélectionnez parmi un vaste choix de câbles de 6 et 12 volts. 03-327-26



ECRAN ANTI-GIVRE en plastique durable

à partir de **.99**

Vous assure d'une visibilité parfaite. Ne gênent d'aucune façon les manoeuvres de montée et descente des glaces. Facile à installer ou à retirer. 24-817-03

Le système d'urgence

PAR MARTHA GAGNON

CHICOUTIMI - Dès la semaine prochaine, le ministère des Affaires sociales sera alerté au problème important de la réorganisation du système d'urgence au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Un projet complet de 200 pages dévoilé, hier matin, par le CRSSS (Conseil régional de la santé et des services sociaux) propose aux autorités supérieures des améliorations sérieuses dans trois secteurs principaux: les cliniques d'urgence, le réseau de transport par ambulance et les politiques de communication.

Ce projet de réorganisation élaboré par un groupe de travail formé de quatre permanents du CRSSS, touche tout particulièrement neuf centres hospitaliers de la région qui dispensent des soins généraux et qui ont donc chacun un département d'urgence. Il s'agit de l'hôpital de Chicoutimi, du centre hospitalier Jonquière-Arvida, de l'hôpital de la Baie des Ha! Ha!, de l'hôtel-Dieu de Roberval, de l'hôtel-Dieu d'Alma, de l'hôpital de Chibougamau, de l'hôpital de Dolbeau et de l'hôpital privé de Chapais. Quant aux centres psychiatriques de Roberval et de Chicoutimi-nord, un chapitre spécial leur a été consacré.

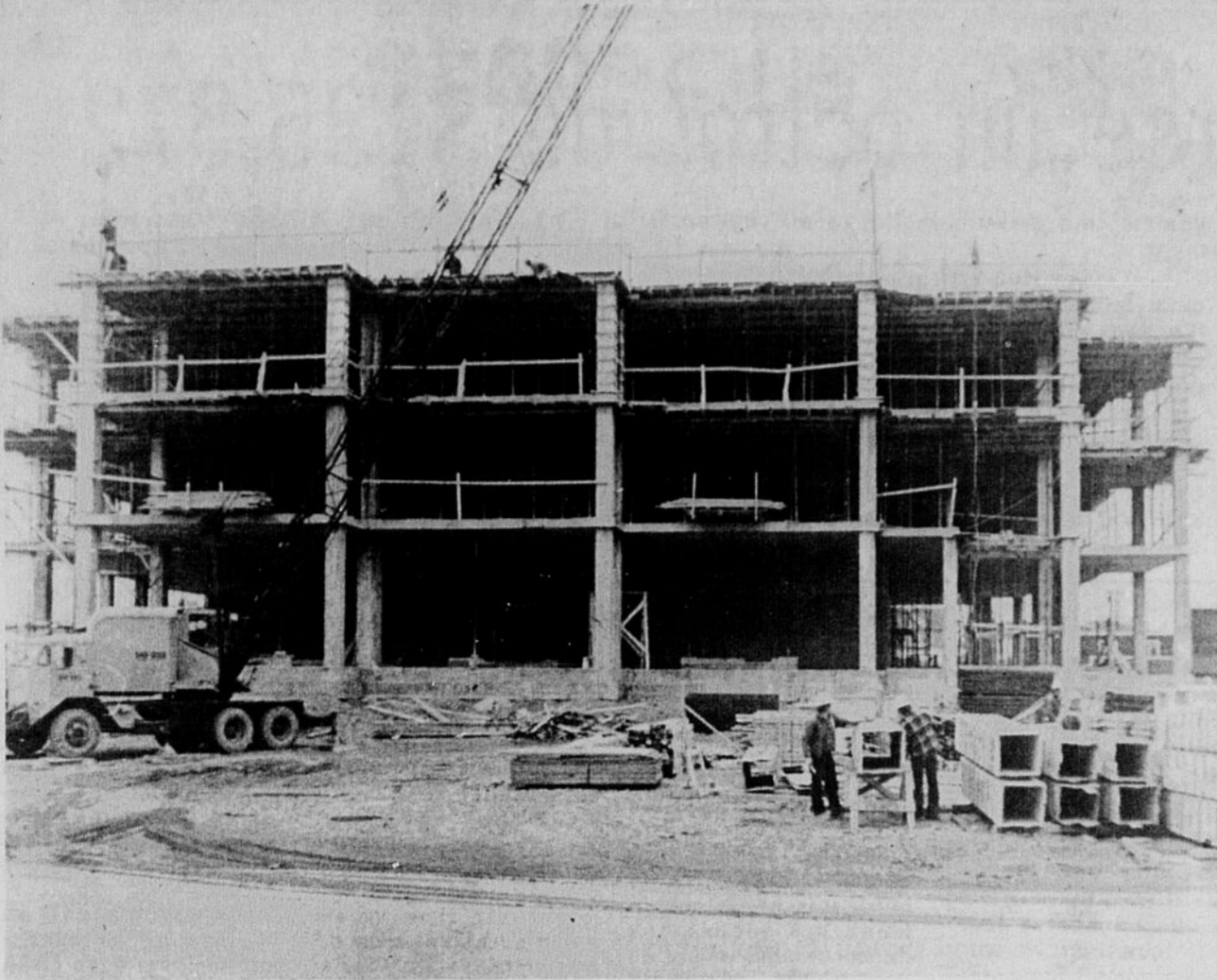
Après une analyse d'un mois de la situation dans chacun des centres hospitaliers, il est ressorti clairement que le ministère devra procéder prioritairement à la réorganisation des locaux servant aux services d'urgence dans les établissements de Chicoutimi, Roberval et Chibougamau. Dans ces trois endroits, les locaux ont été qualifiés de vétustes et de moyen-nageux.

L'étude du CRSSS démontre qu'il n'existe aucune relation directe entre le nombre de visites en urgence et externe et la qualité des locaux. Bien au contraire, les locaux les moins adéquats sont en fait, les plus achalandés et sont situés dans les centres hospitaliers les plus spécialisés.

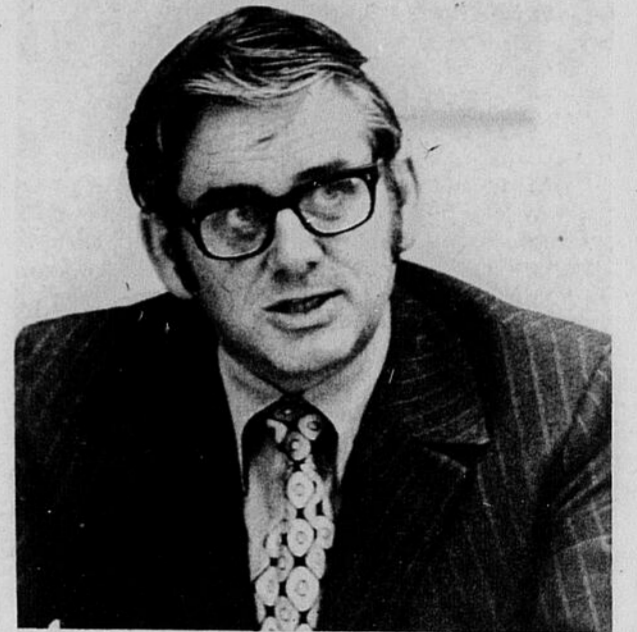
Ainsi, l'hôpital de Chicoutimi qui reçoit 50,81 pour cent des visites régionales en urgence et externe est sûrement l'établissement le plus mal organisé.

Plusieurs problèmes d'installation se retrouvent dans plusieurs centres hospitaliers, notamment la pénurie de salles d'attente, l'inexistence de lits d'isolement et l'utilisation des lits d'observation.

Devant tous ces problèmes, le comité d'étude du CRSSS recommande des aménagements additionnels dans les centres hospitaliers concernés.



L'EDIFICE ADMINISTRATIF—L'édifice administratif régional, édifice qui a fait couler tant d'encre et provoquer tant de remous, prend une allure de plus en plus imposante. Déjà trois des sept étages sont dotés d'infrastructures et ce n'est plus une question de temps avant que Jonquière ne s'enorgueillisse de cette belle pièce d'architecture.



C'est le président du CRSSS, le Dr Marcel Perron, qui a dévoilé, hier, le projet de réorganisation du système d'urgence dans la région.



LE PERE NOEL
sera en magasin
de 1 1/2 h à 4h samedi.

Ballons et friandises gratuits aux enfants

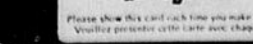


SPECIALS DU SAMEDI

<p>Casseroles pour la cuisine en métal comprenant 7 pcs. Très pratique pour la petite ménagère.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 2.43</p>	<p>"Les Grands Maitres", jeu de vente aux enchères, d'oeuvre-d'art. Instruction en français.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 3.57</p>	<p>Jeu d'échec Amusant pour toute la famille.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 2.96</p>	<p>Ens. pour ski de fond comprenant les skis, harnais et bâtons.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 44.97</p>	<p>RONDELLES pour jouer au hockey.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: .14</p>	<p>Palette en plastique pour bâton de hockey.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: .43</p>
<p>Camions en plastique 3 utilités, mesurant 38 pouces, très robustes.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 9.99</p>	<p>Jeu de soccer, amusant pour les enfants.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 15.99</p>	<p>Poupée "Baby Soft", hauteur 16", allure naturelle.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 5.57</p>	<p>Lampe pour téléviseur</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 3.99</p>	<p>Bouilloire électrique de marque "Général Electrique" Prix Woolworth: SPECIAL: 11.88</p>	<p>Guitare Brentwood"</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 9.99</p>
<p>Cuiller et fourchette en bois très décoratif</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 1.97</p>	<p>Chocolat aux cerises pqt de 1 lb.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: .67</p>	<p>Bonbons de tous les pays "Pic n Mix".</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: .69 LB.</p>	<p>Pâte à dents "Close-Up" format familial.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: .72</p>	<p>Ens. Brut de "Faberger" cologne et crème à barbe.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 3.97</p>	<p>Agenda pour un an</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 2.37</p>
<p>Veston de ski 100% nylon, choix de 4 couleurs, pour garçons, gr. 8 à 16.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 6.76</p>	<p>Veston de ski, 100% nylon matelassé, choix de couleurs pour hommes, gr. P-M-G.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 6.77</p>	<p>Chemises unies ou à carreaux, manches longues, pour hommes, gr. P-M-G.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 3.00</p>	<p>Pantalon en polyester-coton, perma-press, jambe régulière, pour hommes, gr. 30 à 42.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 2.77</p>	<p>Robe de chambre longue en peluche, couleurs variées, pour dames, gr. P-M-G.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 13.53</p>	<p>Gilet en mohair: manches courtes ou longues, pour dames, gr. P-M-G.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 4.93</p>
<p>Robe de chambre longue, en nylon brosse, couleurs: rose et turquoise, pour fillettes, gr. 4 à 6X.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 9.13</p>	<p>Mules en orlon, pour dames, gr. 6 à 9.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 1.43</p>	<p>Spéciaux fantastiques de 15 minutes, annoncés à l'intérieur du magasin, plusieurs fois dans la journée du samedi.</p>		<p>Plateau d'hôtesse pour toutes les occasions, 25 plats miniatures à apparence de cristal, perches sur un arbre de 10" de hauteur.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 1.72</p>	<p>Crêpe polyester ou polyester imprimé, largeur 45.</p> <p>Prix Woolworth: SPECIAL: 1.82</p>

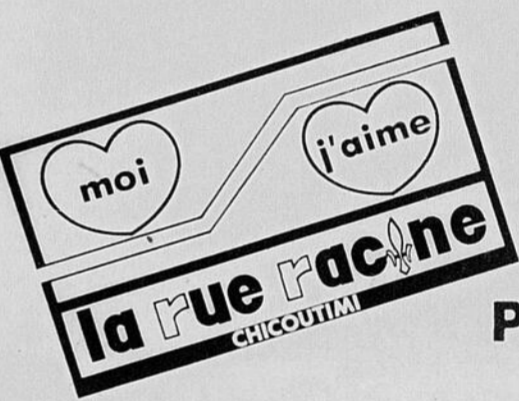
Aucun paiement sur les nouveaux comptes--aucune augmentation des mensualités sur les comptes courants jusqu'en janvier 1974. (Les frais d'administration normaux s'appliqueront.)





UTILISEZ CES CARTES DANS TOUS LES MAGASINS WOOLWORTH

LE SAMEDI DE



Sam
mag
Pour profit
DU S

STATIONNEMENT GRATUIT SUR REMBOURSEMENT

JOURNEE MONSTRE

MITAINES POUR ENFANTS **2 PAIRES \$1⁰⁰**

COLORANT MISS CLAIROL **\$1.27**

LINGES A VAISSELLE **3 POUR .64**

A.L. GREEN

RUE RACINE, CHICOUTIMI

CHAINES DE FANTAISIES (COLLIERS)

10% D'ESCOMPTE



DIAMANTS "BLUE BIRD" — MONTRES "MIDO" — HORLOGER — BIJOUTIER
152 Est, rue Racine CHICOUTIMI, P. Q. TEL: 543-4672

Pour dames:

Lot de ceintures

Valeur jusqu'à \$3.50



SPECIAL: .39

THIFFAULT & SAINTONGE LTEE

122 est, Racine, Chicoutimi
Le magasin des jeunes et des personnes qui restent jeunes

dans les hôpitaux doit être réaménagé

DISPONIBILITE MEDICALE

Dans son projet, le CRSSS insiste sur l'importance pour les centres hospitaliers d'exiger la présence d'un médecin 24 heures par jour, aux services d'urgence.

Dans la plupart des hôpitaux, le public déplore souvent la lenteur avec laquelle certains spécialistes répondent aux urgences. Seulement trois hôpitaux sur neuf assurent une présence constante du médecin à l'urgence.

Si dans certains établissements, cette présence s'avère impossible, le CRSSS demande qu'une réévaluation des pratiques actuelles de la garde médicale soit effectuée en collaboration avec le personnel infirmier de l'urgence.

Sur le plan de la formation, le CRSSS note tant du côté médical que du côté infirmier, des lacunes sérieuses en rapport avec les problèmes relatifs à l'urgence. Pour améliorer cette situation, on suggère d'entreprendre des démarches en vue de réviser les programmes de base en sciences médicales et infirmières.

TRANSPORT AMBULANCIER

Les distances et l'absence de communication sur les routes du parc des Laurentides, celui de Chibougamau et la Tuque obligent à une révision complète des services actuellement disponibles des véhicules ambulanciers sur semaine.

La région compte en tout 19 compagnies privées de transport ambulancier. Ces dernières possèdent ensemble 35 véhicules et se sont partagées en 1972, 4.653 transports.

Abstraction faite de deux compagnies sur 19, aucune ne possède un équipement de communication permettant à l'ambulancier d'être relié avec son point d'attache.

Telle est en gros la situation décrite par le CRSSS qui propose la formation d'un comité hôpital ambulanciers car il n'y a actuellement, dans la région, aucune autorité qui ait à la fois, juridiction sur les ambulanciers et les hôpitaux.

COMMUNICATION

L'implantation d'un réseau de communication

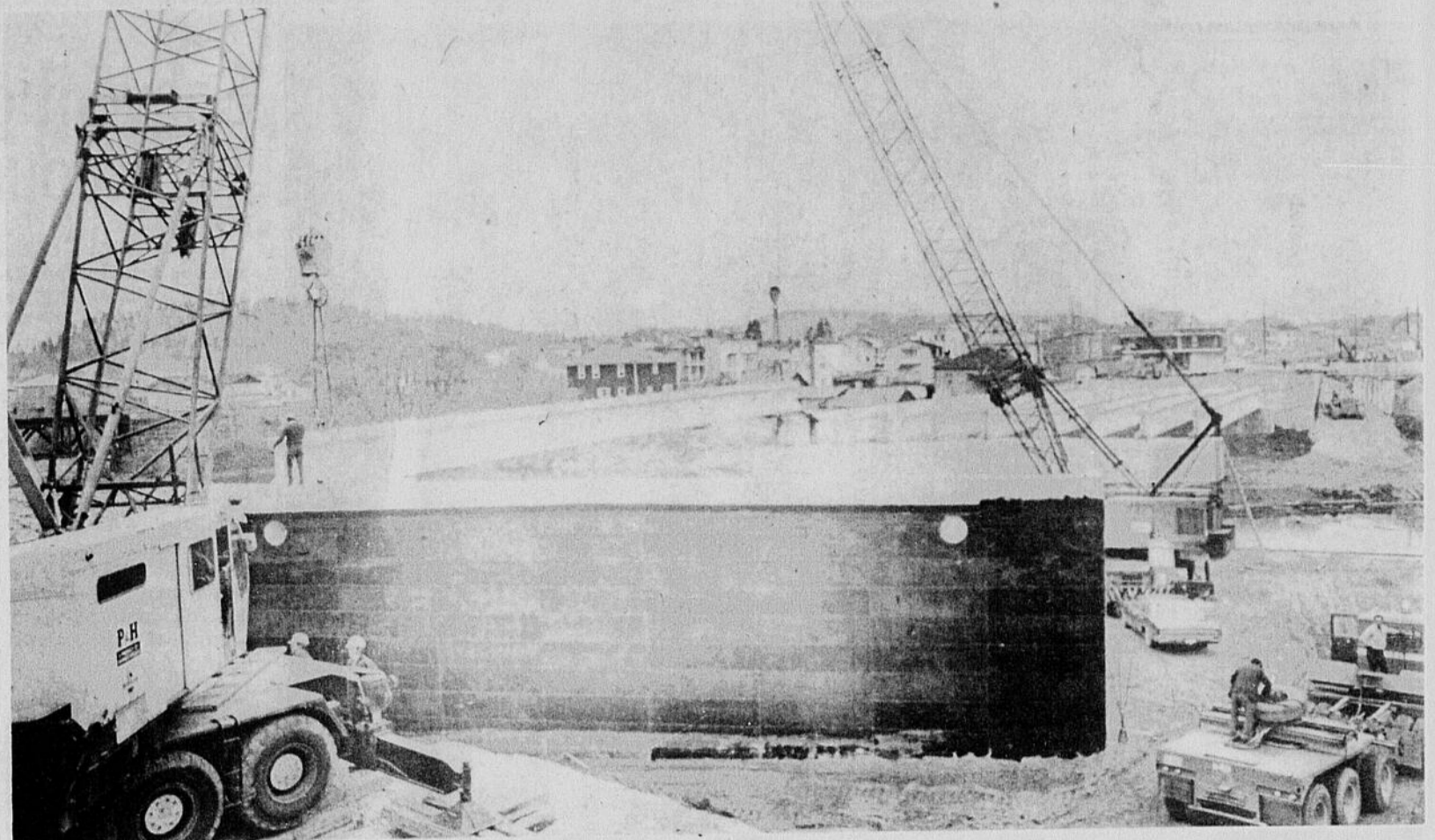
demeure un point important dans la réorganisation des services d'urgence. Le système proposé devrait relier par radio le Centre de contrôle régional avec l'ambulance et les centres hospitaliers au niveau d'une région.

Le CRSSS pense aussi à la possibilité d'implanter un numéro de téléphone unique qui permettrait à la population de rejoindre en tout temps un ambulancier par l'entreprise de la centrale de communications.

URGENCE PSYCHIATRIQUE

Une partie importante du problème des urgences psychiatriques devra être solutionnée avec la réorganisation et la planification des ressources sur une base régionale.

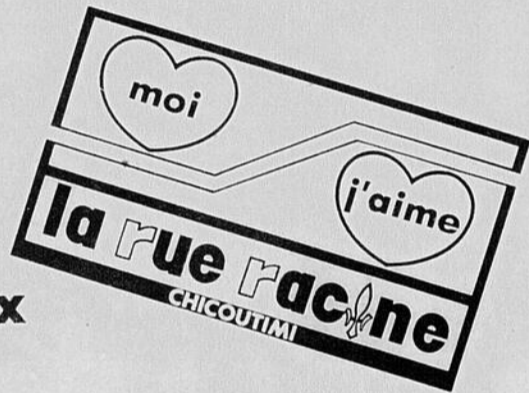
Toutefois, dans l'intervalle, le CRSSS croit que chacun des centres hospitaliers devraient répondre aux besoins suivants: l'aménagement d'un lit d'isolement, une consultation avec le psychiatre de garde à Chicoutimi, la possibilité de mettre un lit d'hospitalisation pour urgence psychiatrique, la présence d'un travailleur social.



PONT-VIADUC SUR LA RIVIERE-AUX-SABLES - Les travaux du pont de la Rivière-aux-Sables à Jonquière, vont bon train. Selon le gérant de la ville de Jonquière, les travaux auront coûté aux environs de \$700,000 une fois le pont (terminé.)

DE LA RUE RACINE

amedi de magasinier profiter des spéciaux U SAMEDI



PARTICIPEZ NOMBREUX C'EST FACILE ET PAYANT

PARTICIPEZ A LA CAGNOTTE D'OR DES MARCHANDS DE LA RUE RACINE

samedi seulement

P.E.E.M.E.

ARTICLES ASSORTIS GILETS, BAS, PANTALONS, SOUS-VETEMENTS, ROBES, JUPES, GANTS.

.92

Lessard sur la côte le royaume de l'élégance

20% D'ESCOMPTE SUR TOUTES LES CHEMISES EN MAGASIN

SAMEDI SEULEMENT

ESCOMPTE DE 10% SUR TOUTES NOS MONTRES DE MARQUES REPUTÉES

ESCOMPTE DE 30% SUR LES BAGUES ET ENSEMBLE DE JONCS ET BAGUES.



Plan mise de côté pour Noël. 130 RACINE EST - TEL.: 543-6774

la flamme maîtres tailleurs

PARTICIPEZ A LA CAGNOTTE D'OR DES MARCHANDS DE LA RUE RACINE

Antigel pour lave-glace

prêt pour l'usage, 35 degrés sous zéro. Prix courant: 88

Prix Continental: **.67** le gallon.

Escompte de 30% sur un choix de valises.

MAGASINS CONTINENTAL

CONTINENTAL C'EST MA TALLE.

ECONOMIES du SAMEDI EN VENTE DEMAIN SEULEMENT

Jusqu'à 5 hrs p.m. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

<p>Mitaines pour autoneige pour hommes</p> <p>Mitaines en nylon</p> <p>Rég.: 5.95 — SPECIAL: 4⁴⁹</p>	<p>Mousse de bain</p> <p>Aux Algues Marines. Format de 16 onces.</p> <p>Rég.: 1.98 — SPECIAL: .79</p>
<p>Couvre-lit piqué</p> <p>100% Fortrel. Choix de teintes et motifs. Grandeurs pour lit simple ou double.</p> <p>Rég.: 29.95 à \$65. — SPECIAL: 14⁴⁷</p>	<p>Coupons de Jersey</p> <p>100% Acrylique. Pour pantalons et ensembles. Teintes: gris perle, gris charbon, rouge, rouge vin, brun, marine, noir. Largeur: 60".</p> <p>Rég.: 7.95 — SPECIAL: 3⁶⁹ LA VERGE</p>
<p>Tissus à manteaux</p> <p>Tissus de fantaisie tout laine. Grand choix de textures, tons foncés. Largeur: 54".</p> <p>Rég.: 5.95 à 12.95 — SPECIAL: 4⁴⁹ LA VERGE</p>	<p>Crêpe à robes</p> <p>100% Polyester. Teintes: blanc, rose, bleu, jaune pâle, vert, bleu copen, rouge, vieux rose, rouge vin, marine, noir. Largeur: 45".</p> <p>Rég.: 2.95 — SPECIAL: 2⁵⁹ LA VERGE</p>
<p>RABAIS DE 20%</p> <p>Choix de 50 manteaux pour dames et demoiselles \$44. a \$304.</p> <p>Confection soignée en tweed. Modèles avec ou sans fourrure.</p> <p>Rég.: \$55. à \$380. — SPECIAL: \$304.</p>	<p>Pantalons pour fillettes</p> <p>Modèle à taille régulière. Confection Nylon et Acrylique extensible. Teintes: pied de poule rose, brun, bleu. Ages: 7 à 14 ans.</p> <p>Rég.: \$11. — SPECIAL: 7⁹⁹</p>
<p>Mitaines de ski pour enfants</p> <p>Tissu 100% Nylon, main recouverte de cuir, élastique au poignet. Teintes: brun, bleu. Grandeurs: P.M.G. Ages: 8 à 13 ans.</p> <p>Rég.: \$4. — SPECIAL: 3¹⁹</p>	<p>Lot de souliers pour messieurs</p> <p>Fabrication de cuir. Semelle plateforme, talon haut. Pointures: 6 1/2 à 11.</p> <p>Rég.: \$35. — SPECIAL: \$20</p>
<p>Gants pour hommes</p> <p>Gants en simili-cuir, avec doublure de barg. Teintes: noir, brun.</p> <p>Grandeurs: S.M.L. Rég.: \$4. — SPECIAL: 2⁹⁹</p> <p>POUR UNE JOURNEE SEULEMENT</p>	

SPECIAL A NOS 2 RESTAURANTS

Soupe barley, tomate Salade au poulet **1⁴⁹**

Dessert: gâteau aux bananes avec jello et crème Breuvage **1⁹⁵**

EXTRA SPECIAL Roast Beef **1⁹⁵**

gagnon FRERES

400 est, Racine CHICOUTIMI TEL.: 543-1501

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

VENDREDI, LE 2 NOVEMBRE
CJPM-TV

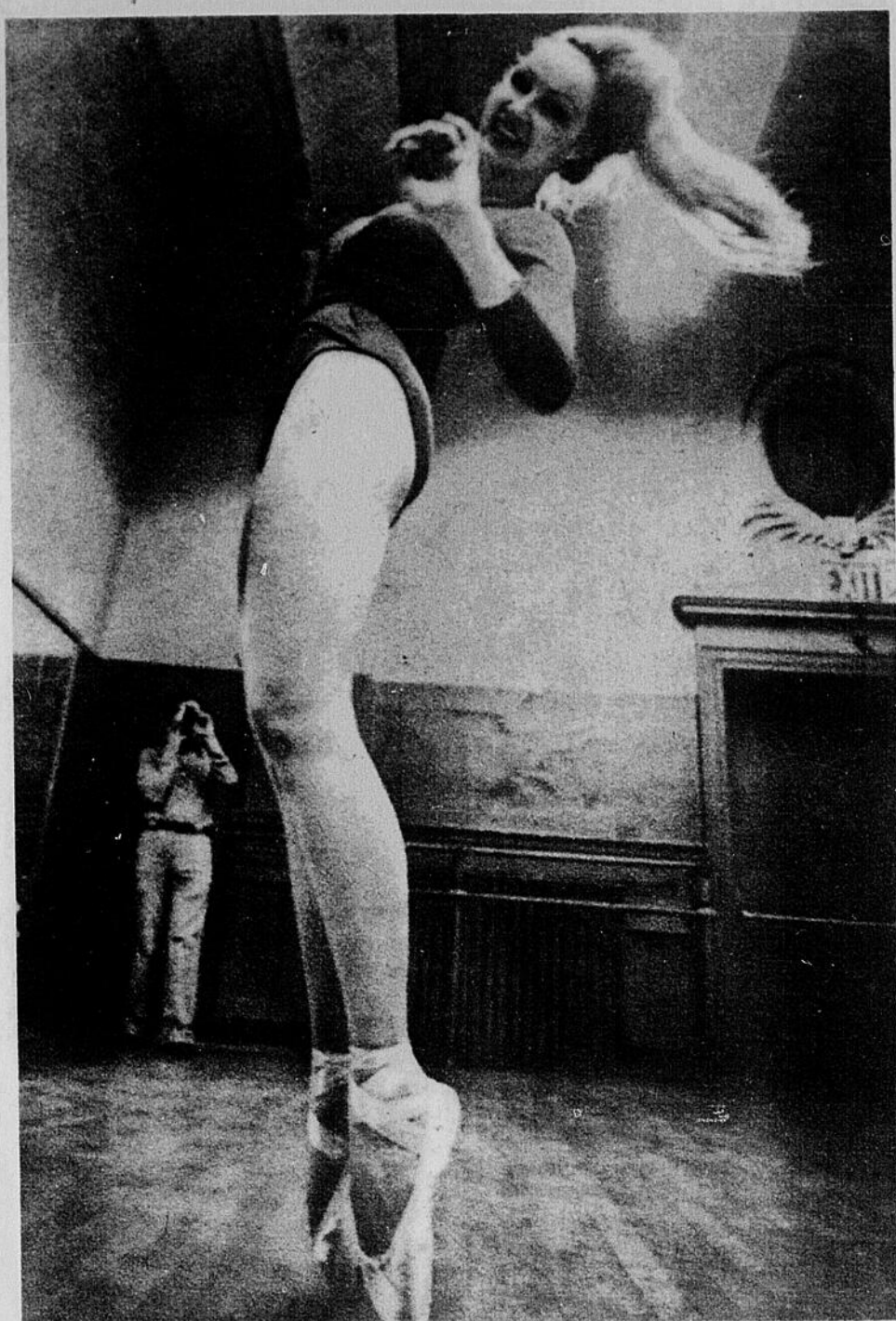
- 8.45 36-24-36 (C)
- 9.00 Ciné-matin (C)
- 9.30 "Le voiturier du Mont Genis"
- 10.30 Personnalité (C)
- 11.00 Les bouts d'choux (C)
- 11.30 Dessins animés (C)
- 11.45 Aujourd'hui (C)
- 12.00 A votre service
- 12.30 Nouvelles du midi
- 12.45 Rond Point
- 13.30 Cinéma
- "Un soir à Tibériade"
- 15.00 Pour vous mesdames (C)
- 15.30 Pour vous mesdames (C)
- 16.00 Dessins animés (C)
- 16.30 Patataville (C)
- 17.00 Les nanants (C)
- 18.00 Studio Six
- 18.30 Pierre, Jean jaseté (C)
- 19.30 En première (C)
- "Justicier de l'Arizona"
- 21.15 Arts et spectacles
- 21.30 Découvertes '73 (C)
- 22.00 On est comme on naît (C)
- 22.30 Nouvelles TVA (C)
- 23.00 Normandise (C)
- 23.30 Pour adulte seulement
- "Hôtel meuble"

SAMEDI, LE 3 NOVEMBRE
CJPM-TV

- 12.00 Adèle (C)
- 12.30 Bon week-end (C)
- 13.30 Vers 76 (C)
- 15.30 Samedi sport
- 16.00 Plan agro-forestier
- 16.15 Sur le matelas (C)
- 17.15 Télé revue
- 17.45 Document
- 18.00 Enquête spéciale (C)
- 18.30 Match sur Roulettes (C)
- 19.30 Les grands spectacles (C)
- "L'aventure est au large"
- 21.30 Amicalement vôtre (C)
- 22.30 Nouvelles TVA (C)
- 23.00 Fin de soirée (C)
- "Le fils prodigue"

DIMANCHE, LE 4 NOVEMBRE
CJPM-TV

- 12.00 Bon dimanche (C)
- 14.00 Football (C)
- 16.30 Patrouille du cosmos (C)
- 17.30 Cirque à son meilleur (C)
- 18.00 Music Hall des jeunes (C)
- 18.30 Jeunesse (C)
- 19.30 Ciné choix (C)
- "Il faut marier papa"
- 22.00 Sous son toit (C)
- 22.30 Nouvelles TVA (C)
- 23.00 Billy Graham
- 23.30 Fin de soirée
- "Le mouton"



GRACE ET BEAUTE — La comédienne Julie Newmar montre qu'elle est en forme pendant les répétitions pour la soirée bénéfique qui aura lieu le 11 novembre au New-York City Center. Avec d'autres comédiens, elle tentera d'obtenir d'atteindre l'objectif de 350,000 dollars pour le Ballet National (Téléphoto PA).

Subventions du Conseil des Arts pour le programme Exploration

OTTAWA (PC) — Le Conseil des Arts du Canada a annoncé aujourd'hui l'attribution de 70 subventions d'une valeur globale de \$304,922 dans le cadre du nouveau programme Explorations.

Ce programme a pour objet d'encourager à la fois les nouvelles formes d'expression, de participation populaire et de communication dans les domaines des arts et des sciences humaines et la mise en valeur du patrimoine historique et culturel canadien.

Voici la liste des subventions pour le Québec:

— Associations de rencontres culturelles avec les détenus, Montréal, \$3,000.

— Jocelyn-G. Bérubé, Matane, \$1,720 pour enregistrer des pièces de musique traditionnelle exécutées par des musiciens de l'Abitibi et du nord ontarien.

— Centre éducatif, social, culturel et artistique du Nord, Ste-Sophie-de-Lacorne, Terrebonne, \$8,000 pour permettre au Studio-Théâtre de présenter des spectacles.

— Centre du théâtre d'aujourd'hui, Montréal, \$2,400 pour aider à financer les recherches et le matériel nécessaires à la

réalisation des contes du pays.

— Paul Chamberland, Otterburn Park, \$3,000 pour la mise en marche d'un laboratoire de poésie.

— John Cressy, Montréal, \$2,500 pour la préparation d'un album de photographies illustrant le rite du voyage.

— L'École buissonnière, Montréal, \$4,500 pour l'emploi d'artistes-animateurs en vue de favoriser l'éveil chez les enfants au moyen des arts plastiques de l'expression corporelle et de la musique.

— Fédération de coopératives du Nouveau-Québec, Lévis, \$5,000 pour un atelier polyvalent ayant pour objet de sensibiliser la population à certaines disciplines telles que la sociologie, l'urbanisme et l'informatique.

— La Fondation du théâtre d'environnement intégral, Montréal, \$2,925 pour le fonctionnement d'un atelier polyvalent ayant pour objet de sensibiliser la population à certaines disciplines telles que la sociologie, l'urbanisme et l'informatique.

— Jean Hamelin, Sainte-Foy, \$1,800 pour la rédaction d'une histoire du Québec à l'usage de tous.

— Barbare Le Beau, Montréal, \$1,800 pour organiser des échanges de photographies entre les

élèves de huit —écoles canadiennes.

— Ruth Mary Lewis, Montréal, \$1,000 pour une étude biographique de l'éminent neurologue Wilder Penfield ainsi que de son épouse Helen Penfield.

— Miroslav Malik, Montréal, \$5,000 pour l'élaboration d'un langage-machine qui permettra aux artistes d'utiliser l'ordinateur comme instrument d'expression visuelle.

— Média Centra, Montréal, \$3,500 pour recueillir des contes, danses et chants traditionnels québécois et pour organiser une tournée de spectacles à participation populaire.

— Réal Morissette, Pierrefonds, \$8,000 pour la réalisation d'un document audio-visuel sur la clinique psychiatrique de Laborde, en France.

— Theatron Montréal, Montréal, \$5,000 pour approfondir à l'aide d'ateliers et de productions théâtrales, les possibilités artistiques du son et du geste au théâtre.

— Jean Trudel, Sainte-Foy, \$3,000 pour la première étape d'une enquête sur la danse traditionnelle au Québec et en Acadie.

— Vision 2,000, Brossard, \$5,000 pour le travail préparatoire à la production d'une série de documents audio-visuels destinés à promouvoir le développement psychologique et culturel des enfants de quatre à huit ans.

LES MARITIMES

Au Nouveau-Brunswick, M. John B. Prince, de Dorchester, a obtenu \$3,000 pour un inventaire général des objets anciens qui abondent dans l'isthme de Chignecto, entre la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

En Nouvelle-Ecosse, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse, de Halifax, a reçu \$3,000 pour la préparation de plaquettes illustrées sur l'Acadie historique et contemporaine, qui serviront de complément aux cours d'histoire donnés dans les écoles acadiennes.

Dans l'Île-du-Prince-Édouard, les Feux-Follets, de Charlottetown, ont obtenu \$10,000 pour la recherche, chez les divers groupes culturels du Canada, et particulièrement les groupes francophones et anglophones, d'éléments propres à inspirer la création de nouveaux spectacles.

CINEMA

O.K... Laliberté

MONTREAL (PC) — Lefilm "O.K... Laliberté", une production de l'Office national du Film réalisée par Marcel Carrière, prendra l'affiche le 2 novembre dans sept cinémas du Québec, à Montréal, Valleyfield, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Magog, Victoriaville et Drummondville.

Jacques Godin, choisi à titre de meilleur acteur de l'année au palmarès du film canadien, est en vedette aux côtés de Luce Guillebeault et de Jean Lapointe dans les principaux rôles. De nombreux comédiens font partie de la distribution. Jean-P. Morin et Marcel Carrière ont écrit le scénario de ce film produit par Marc Beaudet. La musique originale est de François Dompière.

SAGUENAY TELEVISION SERVICE
454, rue St-Hubert,
Jonquière, Tél.: 547-2673
Place du Royaume,
Chicoutimi
Tél.: 545-4080
467, Morin, Chicoutimi
543-1618

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-8-9

VENDREDI, LE 2 NOVEMBRE
CKRS-TV

- 8.45 Dessins animés
- 9.15 En mouvement (C)
- 9.30 Les Oriens (C)
- 9.45 Les cent tours de Centour (C)
- 10.00 Au jardin de Pierrot (C)
- 10.15 Hypolite et ses amis (C)
- 10.30 Les animaux chez eux (C)
- 11.00 Le gourmet tartelu (C)
- 11.30 Maman Bagnole (C)
- 12.00 Midi-Express - Comptoir-Express - Néologie
- 12.30 Boubou (C)
- 13.30 Téléjournal (C)
- 13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
- 14.30 Cinéma chez vous (C)
- "Douceur de village"
- 16.00 Bobino (C)
- 16.30 Sol et Gobelet (C)
- 17.00 Boney (C)
- 18.00 Skippy (C)
- 18.30 Téléjournal national (C)
- 18.40 Information première
- 18.45 Les plus beaux films (C)
- "Un amour de Tchekow"
- 20.30 Hors série (C)
- 21.30 Tournesol (C)
- 22.00 Ma sorcière bien-aimée (C)
- 22.30 Téléjournal national et provincial (C)
- 22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
- 23.00 Appelez-moi Lise (C)
- 00.00 Ciné-Action (C)
- "L'étrange histoire du juge Cor-dier"

SAMEDI, LE 3 NOVEMBRE
CKRS-TV

- 9.00 Mini-Fée (C)
- 9.30 Vagabonds (C)
- 10.00 Mon ami Ben (C)
- 10.30 Lassie (C)
- 11.00 Téléchrome (C)
- 12.00 Le Saint (C)
- 13.00 Destination danger (C)
- 14.00 Football Canadien (C)
- 16.30 Echos du sport
- 17.00 A communiquer
- 19.00 Walt Disney présente (C)
- 20.00 La soirée du hockey (C)
- "Californie à Montréal"
- 22.30 Téléjournal national et provincial (C)
- 22.45 Nouvelles du sport et météo (C)
- 23.00 Super-production (C)
- "Z"

DIMANCHE, LE 4 NOVEMBRE
CKRS-TV

- 9.30 Le roi Léon (C)
- 10.00 Une fleur m'a dit (C)
- 10.15 Le Jour du Seigneur (C)
- 11.00 Trente dimanche (C)
- 11.30 Fantaisie lyrique (C)
- 12.00 Magazine de la semaine verte (C)
- 13.00 Football américain (C)
- 15.30 Les échos du sport (C)
- 16.00 D'hier à demain (C)
- 17.00 SD (C)
- 18.00 Vedettes en direct (C)
- 19.00 Quelle famille (C)
- 19.30 Les beaux dimanches (C)
- 22.00 La fleche du temps (C)
- 22.30 Téléjournal national et provincial (C)
- 22.45 Sport dimanche (C)
- 23.00 Politique atout (C)
- 23.30 Les règles du jeu (C)

REPONDEZ A L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

ALMA	BAGOTVILLE
Jusqu'au 4 novembre incl.: "La fiancée du vampire" "Le bal des vampires"	Jusqu'au 8 novembre incl.: "Les corps célestes" "7 jours de sursis"
Aristocrate	MISTASSINI
Jusqu'au 3 novembre incl.: "Lucky Luke"	Orphéon Jusqu'au 8 novembre incl.: "Les charlots font l'Espagne" "Sales temps pour les mouches"
Canadien	ROBERVAL
Jusqu'au 8 novembre incl.: "Y a toujours moyen de moyenner" "Quand siffle la dernière balle"	Diana Dernière représentation: "Des Corps célestes" "2e film"
CHICOUTIMI	Horaires sujets à changements
Capitol	
Jusqu'au 8 novembre incl.: "Sissi face à son destin" "Ca branle dans les bambous"	
Cartier	
Jusqu'au 6 novembre incl.: "Une fille comme moi"	
Impériale	
Jusqu'au 8 novembre incl.: "Barbe Bleue" "Junior Bonner"	
Place du Royaume	
Salle 1: "Déviation" "Nuit après nuit" Salle 2: "La lune" "Deux sœurs" Salle 3: "Prostituée le jour, épouse la nuit" "Féminin féminin"	
JONQUIERE	
Bellevue	
Jusqu'au 8 novembre incl.: "Voluptés secrètes" "Dracula ce vieux cochon"	
Centre	
Jusqu'au 8 novembre incl.: "Barbe Bleue" "Junior Bonner"	
Elysée	
Jusqu'au 6 novembre incl.: "Une fille comme moi"	

LE DERNIER 14 ANS
d'une série de trois films
ENCORE PLUS GRANDIOSSE plus spectaculaire plus EMOUVANT

ROMY SCHNEIDER
SISSI
face à son destin

COMPLÈTEMENT DE PROGRAMME

CA BRANLE DANS LES BAMBOUS

543-3280

Capitol

Bellevue

542-5519

LES MAÎTRES SUPRÊMES DU KUNG FU 14 ANS

LE BOXEUR CHINOIS

2 GRANDS

LES JAMBES EN L'AIR

SAGUENAY

544-4611

CARTIER

ELYSEE

ADM - 1.75 - Etud. - 99

DU 2 - 6 nov. LOVE

DU 7 - 10 nov. UNE FILLE BELLE COMME MOI

STEVE MCQUEEN
JUNIOR BONNER

2 FILM

Richard Burton
Raquel Welch
Nathalie Delon

BARBE BLEUE

IMPERIAL

543-5580

CENTRE

542-6901

oh oui!

T'as bien raison de garder l'oeil ouvert sur nos chroniques à la consommation, médicales, juridiques, écologiques et artistiques. Hic! Hic! Hic! Hic! Hic! Hic!

Joie de vivre...
du lundi au vendredi

"Joie de vivre"

Tous les matins de 6hres à 9hres avec **Alain Audet**

CBJ RADIO-CANADA 1580

FÉMININ QUOTIDIEN



ROBE DU SOIR — Très jolie robe du soir figurant dans une des dernières collections romaines. Fleurs bleues et rouges imprimées sur fond blanc, présentée par Sorelle Fontana, à l'occasion de la présentation à Rome de la collection printemps été 74. (Photo AP)

Mode Souplesse et féminité

Dans les nouvelles collections parisiennes du prêt-à-porter, la souplesse et la féminité sont les principales caractéristiques de la mode.

Les jupes sont de différentes longueurs, s'arrêtant au genou pour les costumes de jour, et descendant à la cheville pour les tenues du soir.

La gamme des couleurs passe des tons d'ivoire ou de miel aux nuances de marron et rouille, avec certaines touches plus brillantes de rouge, jaune, bleu ou vert.

Les trenchcoats sont encore en vogue, et prennent la vedette parmi les autres styles de manteau.

Les robes donnent souvent l'aspect d'un costume deux-pièces. Le soir, les robes-fourreau voisinent avec des modèles style tablier. On note le retour, des manches bouffantes ou tout au moins froncées à l'épaule.

Dans l'ensemble, c'est une mode décontractée que les stylistes proposent pour le printemps '74.

Parents nourriciers contre le service social

HULL (PC) — L'opposition s'organise au sein des parents nourriciers de Hull, qui n'entendent pas se laisser tromper par la nouvelle politique du ministère des Affaires sociales du Québec concernant les taux d'allocations mensuelles.

Cette lutte des parents nourriciers de Hull vient s'ajouter à celle déjà entreprise la semaine dernière à Maniwaki, Mont-Laurier et Campbell's Bay. A ce dernier endroit, les parents nourriciers ont même occupé les bureaux du service social de Pontiac.

C'est la première fois depuis 1966 que le MAS consent à majorer ses tarifs. L'augmentation que l'on fait miroiter atteindrait 34 pour cent, selon le ministre, alors que les parents la chiffrent par

seulement quatre pour cent, compte tenu de la disparition des prestations spéciales de vêtements, logements et dépenses personnelles.

Selon la nouvelle politique du MAS, qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain, les taux varieront de \$66 et \$100 par mois et par enfant, incluant toutes les dépenses. "On ne parviendra pas, avec cette injustice flagrante, à répondre aux besoins élémentaires des enfants", affirment les parents protestataires de l'Outaouais.

L'occupation des bureaux du service social de l'Outaouais n'est pas encore envisagée par les parents, mais elle pourrait l'être bientôt, si les démarches auprès du député de Hull, M. Oswald Parent, ne donnent pas les résultats escomptés.

MARIAGE DE LA PRINCESSE ANNE 500 millions de téléspectateurs

La Reine Elizabeth a exprimé le désir que la télévision ne montre pas des images en gros plan au cours de la cérémonie nuptiale du 14 novembre, date du mariage de la Princesse Anne et du Capitaine Mark Phillips.

Cette demande royale a été rendue publique hier, au moment où on annonçait le projet de "l'indépendant television Network". Pour filmer cet

événement, au coût de 250 mille dollars, on prévoit que la requête sera acceptée par ITV et BBC, les deux réseaux de télévision qui transmettront les films concernant le mariage. Plus de 500 millions de téléspectateurs en Europe, en Amérique du Nord, au Japon, en Australie et en Nouvelle-Zélande pourront voir ce reportage filmé transmis en direct par satellite.

GUIDE TOURISTIQUE SUR LES MEILLEURS RESTAURANTS

Un guide britannique comparant les Hôtels et les Restaurants dans les Capitales européennes, a accordé ses meilleures notes à Paris et à Londres.

Pour l'excellence des restaurants Paris précède Londres et vient après la Capitale britannique pour les Hôtels de luxe et de très grand confort.

ants parisiens, le propriétaire supervise lui-même le personnel et s'occupe des clients.

Selon monsieur Ronay, les plus grands restaurants européens sont "Le Grand Vefour", le "Taillevent" et "La Tour d'Argent" à Paris, le "Ravenstein" à Bruxelles et le "Plaza Hotel" à Copenhague.

Le guide indique d'autre part que Rome, Amsterdam, Copenhague et Bruxelles ne possèdent qu'un petit nombre d'Hôtels de luxe.

Conseils d'achat pour le poisson

Le poisson est un aliment sain et nourrissant. Les nombreuses variétés de poisson qu'on trouve sur le marché et les diverses formes sous lesquelles il est présenté permettent d'en servir souvent - une ou deux fois par semaine - et de varier les menus à l'infini.

Voici quelques conseils et recommandations pour l'achat et la conservation du poisson.

ACHAT DU POISSON

Le poisson congelé, fumé, en conserve ou salé peut s'acheter à toute époque de l'année. Quant au poisson frais, il faut l'acheter lorsqu'il est en saison.

C'est le moment où la qualité de chaque espèce est ordinairement à son meilleur.

Lorsqu'on achète du poisson entier, il faut rechercher les caractéristiques suivantes:

odeur fraîche ou pas d'odeur, yeux pleins et brillants, ouïes rouge vif, peau luisante, écailles bien adhérentes, corps ferme ou rigide. De plus, la chair doit être ferme et élastique, elle ne doit pas se séparer facilement des arêtes ni retenir l'empreinte des doigts.

Pour les filets ou darnes (steaks), il faut rechercher les morceaux à l'odeur fraîche ou sans odeur, à la chair ferme et élastique qui ne retient pas l'empreinte des doigts, à l'air frais coupé, sans trace de brunissement ou de dessiccation de la chair.

Lorsqu'il s'agit de poisson congelé, il faut choisir du poisson qui soit en paquets solidement congelés. Il doit être enveloppé de papier à l'épreuve de la vapeur d'humidité, dans des paquets ne renfermant que peu ou pas d'air entre le poisson et l'enveloppe.

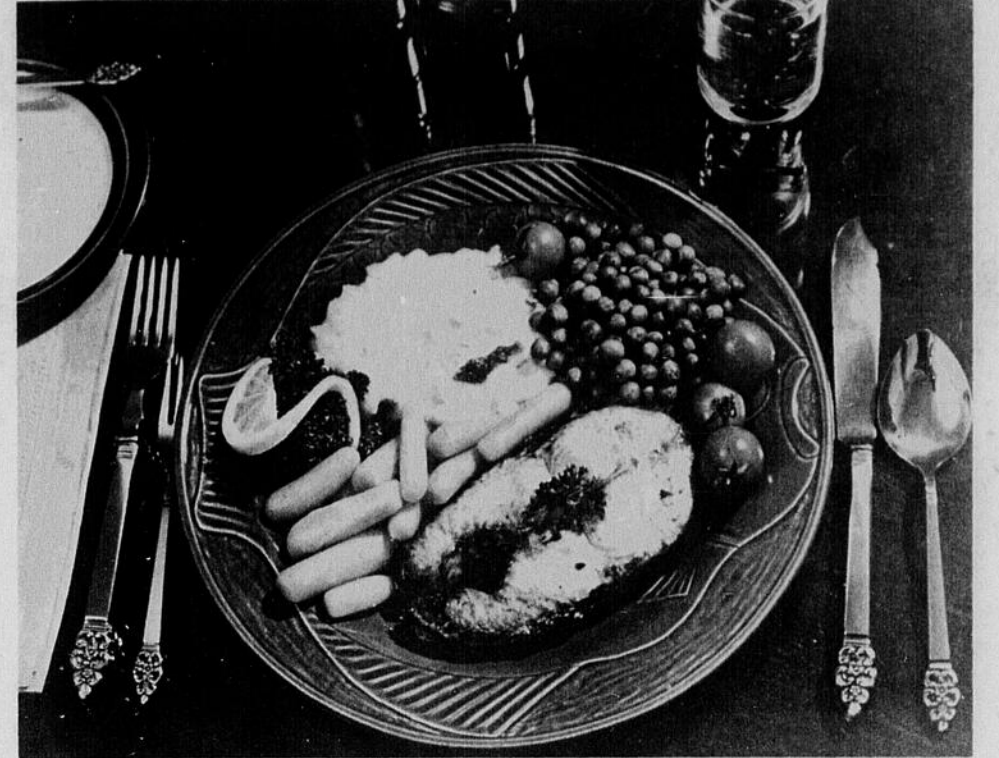
Le poisson doit présenter une chair ferme et glacée sans indice de dessèchement ni de décoloration ou de fiétrissure de la chair, sans taches blanches ou brûlures de congélation. L'enveloppe ne doit pas en principe renfermer du givre ou des cristaux de glace. Si le poisson n'est pas emballé, il doit être recouvert d'une glaçure pour prévenir la désydratation.

CRUSTACÉS ET COQUILLAGES

Pour les homards et crabes vivants, rechercher la vigueur et la vivacité, un bon mouvement des pattes. Pour les huîtres et clams vivants, les écailles doivent être bien fermées et de forme bien régulière.

QUANTITÉS A ACHETER

Pour le poisson entier, éviscéré ou non, une livre donne environ une portion. Pour un poisson écaillé, éviscéré, débarrassé de la



SI DELICIEUX — Les poissons de toutes sortes permettent à la maîtresse de maison de laisser libre cours à son imagination pour varier les menus.

Au Canada

Il meurt deux fois plus d'hommes que de femmes

Parmi la population canadienne, si les cas de mortalité chez les hommes continuent à être enregistrés au rythme actuel, il y aura deux millions de femmes de plus au pays, d'ici l'an 2050, selon les statistiques fédérales.

Le taux de décès pour les hommes de 15 à 70 ans est deux fois plus élevé que celui des femmes, a déclaré à Ottawa, monsieur H. L. Laframboise sous-ministre adjoint responsable de la planification de santé à long terme.

Les principales causes de décès chez les hommes proviennent d'un mode de vie inadéquat. Le service que dirige monsieur Laframboise terminait récemment une étude relative aux taux de mortalité, compte

tenu des groupes d'âge. Cette étude pourrait avoir des implications quant aux éventuels programmes d'hygiène.

Entre les âges de 20 à 60 ans, les causes les plus fréquentes de mortalité sont les accidents de véhicules-moteurs, de suicide, les maladies cardiaques et le cancer du poumon.

La plupart de ces décès sont indirectement les conséquences du comportement de l'individu, a dit monsieur Laframboise.

En 1971, 22 mille 937 hommes, de 20 à 60 ans, sont décédés, en comparaison de onze mille 572 femmes dans le même groupe d'âge.

De 20 à 24 ans, le taux de mortalité chez les

hommes était trois fois supérieur à celui des femmes. La cause principale était les accidents de circulation, et les causes secondes semblaient être l'état d'ébriété et la vitesse excessive au volant d'un véhicule.

Les troubles cardiaques constituent la première cause de décès chez les hommes après 39 ans.

Cette maladie, pour des hommes jeunes, est attribuable à un régime alimentaire inadéquat, à un poids excessif, au manque d'exercice, à la tension et à l'anxiété.

tête, de la queue et des nageoires, on peut compter deux portions par livre. Les darnes ou tranches prélevées sur le travers donnent deux ou trois portions par livre. Quant aux filets, il faut compter trois ou quatre portions ou deux tasses de poisson cuit par livre.

La longévité est plus fréquente chez les femmes, lesquelles peuvent mener une vie active durant de plus longues années.

Toutefois, après l'âge de 30 ans, le cancer est la principale cause de mortalité. Le taux de décès peut cependant être diminué si les femmes subissent des examens médicaux plus souvent, afin de détecter cette maladie quand elle est encore guérissable.

MATINEE POUR TOUS

SAMEDI
3 NOV.
1 HRE P.M.

50c
PAR ENFANT

"VIVRE LIBRE"
Version française de "BORN FREE"

Parents accompagnés d'un enfant - \$0.50

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME

COMMENCANT VENDREDI

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME

Tel.: 545-4260

DE SUEDE 18 ANS Adultes

Horaires: Sur semaine: Deviation: 7:00 - 10:15
Nuit après nuit: 9:40
Fin de semaine: Deviation: 3:10 - 6:30
7:50
Nuit après nuit: 1:30 - 4:50 - 8:10

2ième FILM
Nuit après nuit

DEVIATION

avec **Donald Pilon** 18 ANS Adultes
Jean-Louis Roux
Yvette Brind'Amour

Sur semaine: La Lunule: 6:30 - 10:10
Deux Soeurs: 8:25
Fin de semaine: La Lunule: 1:30 - 5:15 - 9:05
Deux Soeurs: 3:25 - 7:15

LA LUNULE

VI DE THE PIX

Karen Black
2ième Film: "Deux Soeurs"
Voyez-la... découvrez ce que ça veut dire!

CINÉMA 2
A NE PAS MANQUER 18 ANS Adultes

PROSTITUÉE LE JOUR, ÉPOUSE LA NUIT

PLUS **Feminin, Feminin**

Sur semaine: Feminin Feminin: 8:25
Prostituée le Jour: 6:46 - 10:10
Fin de semaine: Feminin Feminin: 1:00 - 4:25 - 7:50
Prostituée le Jour: 2:45 - 6:10

CINÉMA 3

PATRONS

Elegante et formidable!

Patron: 9203
Grs: 6-20, 40-44
Par Marian Martin.

Endossez cette jolie tunique avec un pantalon à taille élastique. C'est la façon la plus facile et la plus pratique de vous habiller d'une année à l'autre. Utilisez un tissu uni ou imprimé.

Patron imprimé: 9203
Juniors: 6-8-10-12-14-16-18-20
Dames: 40-42-44, \$0.75

Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Soixante-quinze sous \$0.75 pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez \$0.15 pour chaque patron pour la livraison première classe. Envoyez votre commande à: "Le Quotidien" du Saguenay Lac-Saint-Jean, 60, Progress Avenue, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Nouveau!
150 nouveaux motifs dans notre catalogue 1974 de travail à l'aiguille. Trois motifs gratuits, envoyez \$0.75.

Nouveau!
Livre de couture et tricot, avec patrons de tissus de base: \$1.25.
Livre de crochet de fleurs, mode, cadeaux, court-pointes: \$1.00.
Livre de crochet "Instant": \$1.00.
Livre pour économiser "Instant": \$1.00.
Livre d'art facile de travail à l'aiguille: \$1.00.
Livre pour court-pointes no 14: \$1.00.
Livre complet pour cadeaux: \$1.00.
Livre "Instant" macramé: \$1.00.
Livre pour patrons 16 couvertures piquées: \$0.60.
Livre pour couvertures piquées de musée no 2: \$0.60.
Livre de 15 couvertures piquées du jour no 3: \$0.60.
Livre "Instant" de 16 tapis: \$0.60.
Livre 12 patrons court-pointes no 12: \$0.60.

9203 6-20 40-44
Marian Martin

LE QUOTIDIEN

a/s Marian Martin Numéro _____
60 Progress St. Taille _____
Avenue Scarborough
Ontario M1T 4P7
Nom _____
Adresse _____

THEATRE CANADIEN ALMA

A L'AFFICHE JUSQU'AU 8 NOVEMBRE

POUR TOUS

LES DISTRIBUTIONS CINE-CAPITALE LTÉE présentent une production de CLAUDE HEROUX

YA TOUJOURS MOYEN DE MOYENNER!

Un film de DENIS HEROUX avec YVAN DUCHARME, WILLIE LAMOTHE, JEAN-GUY MOREAU, DANIELLE QUINET

AVEC BERYL, CLEMENCE DESROCHERS, ROGER GARAND, GILDA PAOLO NOEL, AGLAÉ ROBERT DESROCHES, BENNET MARLEAU, DENISE PELLETIER, GILLES LATULIPPE

SCÉNARIO ET MUSIQUE DE MARCEL LEFEBVRE

QUAND SIFFLE LA DERNIERE BALLE

AVEC Grégory Peck
COULEUR



M. Claude Boily directeur du campus de Jonquière, se définit comme étant avant tout un homme d'action. Il a l'intention de le prouver en redonnant un nouvel élan à l'établissement qu'il administre.

Au Collège de Jonquière

Un homme d'action qui veut administrer au grand jour

UNE ENTREVUE DE MARTHA GAGNON

JONQUIÈRE - Le nouveau directeur du campus de Jonquière, M. Claude Boily, personnifie l'homme d'action qui veut administrer au grand jour.

Au cours d'une entrevue de plus d'une heure, il a éloquentement énoncé sa thèse: "J'ai l'intention de désacraliser la pseudo-confidentialité de tous les dossiers importants concernant le campus que je dirige".

Contrastant avec le climat d'agressivité des deux dernières années, l'atmosphère du campus de Jonquière est présentement à la détente.

Maintenant revigoré par une nouvelle administration, l'établissement d'enseignement collégial a retrouvé sa place dans le courant normal. En effet, le campus dispose aujourd'hui d'atouts considérables pour mettre fin à la série noire des conflits provoqués par la régionalisation.

Ce que désire offrir au campus, le directeur général, M. Boily, c'est avant tout l'établissement de relations de confiance entre l'administration et les enseignants.

Pour ce dernier, le campus sera un campus fort lorsque les gens qui vivent à l'intérieur auront le sentiment que l'établissement leur appartient.

L'administration de M. Claude Boily se polarise autour de trois grands thèmes: 1) celui de la communication 2) la décentralisation et enfin, 3) participation.

Tout en ne perdant pas de vue la nécessité de conserver la réputation provinciale, le nouveau directeur préfère, toutefois, concentrer davantage ses énergies sur la vie interne du campus. "Nous assisterons à un renversement de la vapeur", a-t-il dit en expliquant que durant de nombreuses années les administrateurs s'étaient préoccupés principalement des relations avec l'extérieur.

Dans le domaine de la communication, M. Boily a déjà mis en place des mécanismes devant favoriser un climat de confiance. Ainsi, dans le but d'éviter

de se renfermer dans un mutisme qui laisserait le champ libre à des rumeurs mal fondées, le directeur du campus a ouvert toutes grandes les portes à l'information.

Un agent d'information a été nommé en la personne de M. Pierre-Paul Asselin qui a la charge de rédiger des communiqués à l'intention de tout le personnel du campus.

De plus, M. Boily vient de lancer une nouvelle formule d'information qui vise à faire connaître davantage aux enseignants les politiques nouvelles et les projets du campus. Une fois par mois, le directeur général convoque une conférence de presse à laquelle sont invités les professeurs.

Poursuivant son objectif d'une administration mise au grand jour, M. Claude Boily se propose également de tenir publiquement, au moins une fois durant l'année scolaire, un conseil d'administration.

Concernant la décentralisation, il a été le premier à applaudir à l'idée d'accorder à tous les chefs de départements le droit d'administrer et de préparer eux-mêmes leur propre budget de fonctionnement. A ce sujet, il a avoué: "en agissant de cette façon, nous sommes obligés d'admettre que nous perdons beaucoup de jeu administratif mais nous préférons nous priver de certains coussins pour donner satisfaction à tout le monde".

HOMME D'ACTION

Se définissant lui-même comme étant un homme d'action, M. Boily a adopté un style d'administration efficace en réduisant de dix à quatre le nombre des personnes préposées à l'administration.

Ayant déjà acquis une grande connaissance du milieu alors qu'il exerçait les fonctions de responsable du service de psychologie et, cela depuis 1966, M. Boily peut affirmer: "J'ai accepté de relever le défi parce que je savais posséder l'expérience nécessaire pour administrer non pas à la façon d'un économiste mais d'un homme qui a le respect de l'humain".

Parlant de climat positif et encourageant, M. Boily en bon philosophe n'hésite pas à dire: "le temps demeure un élément curatif exceptionnel qui permet la résorption des problèmes". Il poursuit: "le campus de Jonquière est reparti sur une voie positive".

LA REGIONALISATION

Personne actuellement ne saurait mettre en doute le dévouement total de M. Boily à la sauvegarde de l'autonomie du campus de Jonquière. Et, pour résumer la conception qu'il a de la régionalisation, le directeur a dit de lui-même: "je crois que je suis prêt à défendre sincèrement et honnêtement les intérêts du campus".

Pour M. Boily, le danger qui guette sans cesse le collège régional est toute cette thèse centralisatrice que veut lui imposer la Direction générale des études collégiales. En effet, à l'encontre des administrateurs du collège régional qui ont révisé leurs positions, la DIGEC refuse d'accorder l'autonomie

pédagogique aux campus.

Ce concept de la régionalisation contrôlée, la DIGEC l'a déjà établi dans deux collèges: celui de la côte Nord et de Bourchemin.

M. Boily est loin d'être d'accord avec les idées de la DIGEC qui préconise un rôle de principal d'école (comme au cours secondaire) pour les directeurs généraux des campus collégiaux.

Sans être naïf, le directeur du campus de Jonquière estime que les administrateurs actuels du Collège régional sont décidés à défendre la position du Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est-à-dire celle d'une régionalisation décentralisée.

Commentant les relations entre les différents campus de la région, M. Boily explique

qu'elles sont beaucoup plus profondes et aussi plus constantes. Il se dit très enchanté de la formation d'une table de concertation à laquelle participent les quatre directeurs de campus.

"Nos relations sont meilleures car nous pouvons enfin nous parler autrement que par les journaux en étant assis autour d'une même table de discussion", précise-t-il.

DOSSIERS

Dans les dossiers importants sur lesquels le directeur du campus a l'intention de se pencher, notons principalement: l'information, le centre de ressources éducatives, les résidences, les laboratoires et les relations avec le milieu régional.

Commissariat touristique en formation à Alma

Alma--- La Chambre de Commerce d'Alma, présidée par M. Lucien Girard, prépare la formation d'un commissariat touristique local. Le projet a été imaginé depuis un bon bout de temps, mais les démarches en vue de sa réalisation sont commencées pour de bon maintenant.

Le commissariat touristique local, qui n'entre absolument pas en conflit avec la Commission touristique du Lac St-Jean, selon un porte-parole de la Chambre de Commerce, aurait un personnel permanent, un secrétariat permanent, et s'occuperait de tous les événements à caractère touristique qui se déroulent à Alma, comme le Festival et Circuit des Neiges, Festival, la Promotion touristique générale, le fonctionnement des kiosques touristiques à l'année longue, la tenue du congrès à Alma, et plusieurs autres encore.

Ici les fêtes, la Chambre de Commerce rencontrera les autres organismes à caractère économique ou social, afin de les sensibiliser au projet. Pour le financement, des démarches seront entreprises avec les autorités municipales, et la Chambre de Commerce se dit confiante de voir réaliser son projet assez facilement.

A Bagotville Un référendum pour le projet de stationnement

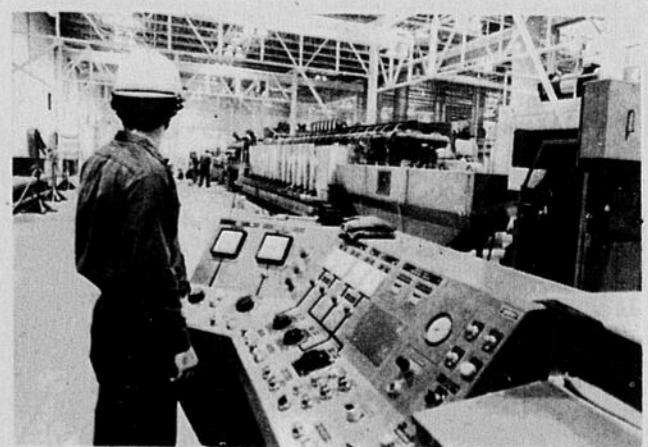
PAR YVON LABERGE

BAGOTVILLE - Un référendum se tiendra le 27 novembre pour évaluer la décision du Conseil municipal de Bagotville, relatif à un règlement d'emprunt se soldant à \$175,000 pour la construction d'un stationnement municipal dans le centre-ville.

Lors d'une assemblée des électeurs qui avait lieu hier soir, et à laquelle participait quelques 60 personnes, le promoteur du projet, en l'occurrence la chambre de commerce et les marchands de locaux ces derniers ont eu à défendre les objectifs visés, ainsi que le bien fondé de ce projet. D'une part, on soutient que la construction du stationnement est essentiel pour garder les citoyens, dans le secteur de la Baie, qui présentement doivent se rendre à Chicoutimi et ce, au profit tant des commerçants que de l'administration municipale. Les marchands expliquent cet argument, par le fait que les taxes de ventes qui normalement devraient être versés dans les goussets municipaux, font se perdre dans le secteur de Chicoutimi.

Il est à noter, qu'aucune expropriation involontaire ne sera effectuée, contrairement à ce que pensait plusieurs propriétaires. De plus, seulement deux ou trois maisons sont situées dans le quadrilatère des rues Elgin, de la Fabrique, Albert et Bagot. On assure également que le déneigement sera la responsabilité entière des marchands de la ville.

Rappelons que le projet est à l'étude depuis un an et demi et qu'il fut mis de l'avant par la Chambre de commerce locale.



Vue à rebours de l'usine de fil-machine Lapointe d'Arvida. A l'extrême gauche, c'est l'arrivée du métal en fusion qui passe d'abord par un stade de refroidissement avant de pénétrer dans la grande roue de coulée également refroidie à l'eau.

A Jonquière Le campus étouffe dans des espaces trop restreints

JONQUIÈRE - "On étouffe"... C'est ce qu'a déclaré le directeur du campus de Jonquière, M. Claude Boily, en parlant de la nécessité de construire un Centre de ressources éducatives pour régler ce problème sérieux d'un manque d'espaces pédagogiques.

Cette nouvelle position a été prise, suite à la demande des autorités de la cité de Jonquière de construire une bibliothèque municipale plutôt qu'un centre de ressource éducatives.

Aujourd'hui, le projet revêt une importance vitale pour le campus de Jonquière qui est aux prises avec en nombreuses contraintes physiques. En effet, on se trouve présentement dans l'obligation d'utiliser des salles de repos et de réception, comme le "Salon des anciens", pour dispenser des cours.

M. Claude Boily explique que plusieurs projets d'expansion sont présentement à l'étude. Il s'agit de projets dans les secteurs de l'éducation physique, des techniques d'aménagement, des techniques de communications et des laboratoires.

Au sujet de cette question des laboratoires, il précise qu'un dossier est en préparation. Les autorités du campus veulent exiger du ministère qu'il revise ses normes budgétaires pour permettre aux établissements d'enseignement d'améliorer les

laboratoires qui forment actuellement le secteur le plus déficient.

De plus, le campus de Jonquière se propose de demander au ministère de refinancer les résidences qui n'offrent pas toutes les commodités voulues. La Société d'Habitation du Québec a pour sa part donné son approbation quant à la nécessité d'aménager de nouvelles résidences.

"Nos industries devraient se prévaloir davantage des stimulants fiscaux"

(Gérald Harvey)

ARVIDA - Le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, a déploré, hier midi, le fait que peu d'entreprises de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean sont prévalues de la loi sur les stimulants fiscaux depuis avril 1971.

Représentant le premier ministre Robert Bourassa à l'inauguration de la nouvelle usine Lapointe de l'Alcan à Arvida, le député de Jonquière a précisé que seules les compagnies Alcan et Tanquay de Saint-

Prime s'étaient prévalues des dispositions de la loi sur les stimulants fiscaux.

"Pourtant, a-t-il ajouté, notre région fait partie de la zone III, celle où 100 pour cent des investissements répondant aux critères fixés par la loi peuvent résulter en des crédits substantiels d'impôt sur le revenu des corporations".

Se réjouissant de l'expansion des industries Alcan et Tanguay, le ministre du Revenu a toutefois souhaité que d'autres suivent leur exem-

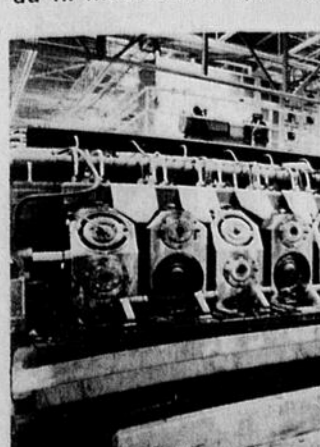
ple, s'engagent dans la même voie et se servent des avantages mis à leur disposition par cette loi".

Il a de plus expliqué qu'une nouvelle mesure accordant une exemption de la taxe de vente pour la machinerie industrielle achetée entre le 19 avril 1972 et le 31 mars 1975 et utilisée pour la fabrication ou la transformation de produits, est un avantage supplémentaires dont de nombreuses entreprises peuvent profiter indépendamment de leur envergure.

En plus des stimulants fiscaux, y a lieu de mentionner une nouvelle mesure qui accorde une exemption de la taxe de vente sur la machinerie industrielle achevée entre le 19 avril 1972 et le 31 mars 1975 et utilisée pour la fabrication ou la transformation de produits, est un avantage supplémentaires dont de nombreuses entreprises peuvent profiter indépendamment de leur envergure.

Une usine ultra-moderne à Arvida

La nouvelle usine Lapointe permet à Fil Machine et Câbles Alcan de produire 135,000 tonnes de fil machine en aluminium.



CAGES DU LAMINOIR: A la nouvelle usine de fil machine de Produits Alcan

la nouvelle usine Lapointe doit s'approvisionner de métal en fusion à partir d'Iles Malines. Ce n'est qu'une situation temporaire en attendant que de nouvelles salles de cuves soient remises en service à Arvida.

La production se fait en continu à partir du métal en fusion. L'idée première était d'utiliser le métal d'Arvida mais les faits ont déjoué les calculs et l'usine d'Arvida suffit à peine à fournir ses laminaires à froid de sorte que

partie de la machine de coulée. Properzi mise au point par la maison italienne SPA Continous. La roue de 80 pouces de diamètre agit comme une liégière. Là, le métal est enfoncé sur les deux tiers de la circonférence par un ruban d'acier.

Tournant à 32,5 tours/min., la roue produit une ébauche de 5,2 po. par. de section pesant 6 lb au pied, la plus lourde à être coulée au Canada. L'eau de refroidissement circule au rythme de 1,200 gallons/min. autour et à l'intérieur de la roue de coulée. Ainsi solidifiée, mais à une température de 5750 C., l'ébauche est redressée, passée dans un poste de trempe, et reprise aussitôt dans un laminier. Les trois premières cages de celui-ci réduisent chacune l'ébauche d'environ 30 p. cent. La section est réduite d'environ 20 p. cent à chacune des 12 cages suivantes. A chaque cage, un jeu de trois rouleaux de travail disposés à 120 degrés l'un de l'autre accom-

plit la réduction de l'ébauche qui passe alternativement de triangle à rond de manière uniforme. La quantité de chaleur dégagée est absorbée par une émulsion de laminage qui circule à 1,000 gallons min. Cette émulsion est complètement filtrée pour éviter que des impuretés pénètrent dans l'ébauche lors du laminage.

Les cages du laminier sont interchangeables sauf pour la première, et elles peuvent être remplacées en cinq minutes ce qui assure un régime de production élevé. Les rouleaux de travail, eux, ne le sont pas parce que chacun réduit l'ébauche dans une proportion fixe.

Pour le moment, 15 cages seulement des 17 du laminier seront utilisées, les deux autres serviront ultérieurement à produire du fil machine de section encore plus réduite.

Le fil machine sort du laminier à la vitesse de 2,640 pi./min. Pour le recevoir on utilise, un bobinoir double. Chaque bo-

bine, une fois pleine, pèse quelque 5,000 lb. Le fil machine est cisailé et guidé automatiquement d'une enrouleuse à l'autre.

Les opérations de coulée, laminage et bobinage sont synchronisées manuellement lors du démarrage. Une fois les vitesses et les tensions ajustées, le travail se poursuit automatiquement.

L'entrée en service de l'usine Lapointe porte à 40 p. cent de la capacité de production des usines d'électrolyse d'Arvida le tonnage d'aluminium transformé ici même au Québec. En effet, l'usine Saguenay utilise 70,000 tonnes/an pour fabriquer de la tôle coulée en continu et un autre laminier de fil machine peut absorber jusqu'à 60,000 tonnes/an. Précisons que ce laminier produit du fil machine pour usages électriques en plusieurs diamètres ainsi que du fil machine pour usages non électriques tels que clous, rivets, fil à souder et fil pour clôtures.

Les sommes que devront déboursés les citoyens, si le règlement d'emprunt est accepté, seront de l'ordre de trois cents sur chaque \$100 d'évaluation. Pour le maire Tremblay, le montant est tellement minime, que la ville n'a pas de risque à prendre en investissant dans le projet. "C'est un besoin pour la municipalité de Bagotville", de commenter le maire.

Le remboursement de la dette sera payable sur une période de 20 ans et les commerçants, à eux seuls, défrayeront quelques \$288,000 comparativement à \$90,000 pour l'ensemble des contribuables.

Il est à noter, qu'aucune expropriation involontaire ne sera effectuée, contrairement à ce que pensait plusieurs propriétaires. De plus, seulement deux ou trois maisons sont situées dans le quadrilatère des rues Elgin, de la Fabrique, Albert et Bagot. On assure également que le déneigement sera la responsabilité entière des marchands de la ville.

Rappelons que le projet est à l'étude depuis un an et demi et qu'il fut mis de l'avant par la Chambre de commerce locale.

La conjoncture politique actuelle rend le rôle du CRD plus grand et plus important

Par Réjean TREMBLAY

JONQUIERE — Selon le président du Conseil régional de développement M. Jean Lavoie, et le directeur général de l'organisme, M. Thomas-Eugène Simard, la conjoncture politique actuelle rend le rôle du CRD encore plus grand et plus important pour les 4 prochaines années à venir.

Constatant le fait que le gouvernement libéral demeure pratiquement sans opposition à l'Assemblée nationale, les dirigeants du CRD sont d'accord pour affirmer que l'organisme dont ils assurent la direction, devra plus que jamais, être vigilant et canaliser les besoins et les désirs de la société originale.

Cette vigilance, selon le président Lavoie, peut s'exprimer de différentes façons. Il y aurait les pres-

sions spectaculaires comme blocs, marches forcées sur Québec ou encore les déclarations fracassantes sur les sujets cruciaux pour la région. Le président Lavoie n'entend pas choisir ce style de négociations. Il a clairement exprimé l'opinion que lui et son exécutif, préféreraient de beaucoup la négociation avec le gouvernement au pouvoir, grâce à des dossiers bien préparés et à l'aide de tous les élus de la région.

"DEPASSER LES LIMITES DU COMTE"

A ce sujet, le CRD est formel: "Il va falloir que nos députés dépassent les limites de leur comté et en arrivent à un accord sur les priorités régionales."

Et M. Thomas-Eugène Simard de préciser à ce sujet: "Il faut qu'ils soient plus qu'être d'accord, il

faut que les députés épousent véritablement les causes régionales. Cela prend un effort concentré tant des quatre députés libéraux que de M. Bédard et des députés fédéraux."

M. Lavoie ajoute d'ailleurs que d'ici à décembre, le CRD espère organiser une réunion avec tous les députés de la région; il espère également tenir ce genre de rencontre à tous les trois mois pour les années à venir.

CELA NOUS ENCOURAGE...

Si le rôle du CRD, selon ses dirigeants, acquiert une plus grande importance encore, le programme d'action de l'organisme ne sera pas modifié cependant.

Le développement économique demeure toujours la priorité numéro un de M. Lavoie; ce dernier mentionne qu'en solutionnant les problèmes à caracté-

re économique, on trouve la solution en même temps à un grand nombre de problèmes sociaux.

Se rapportant à la dernière campagne électorale, M. Lavoie se dit très heureux du contenu régional du programme de certains partis politiques: "Presque tous les partis suivaient d'assez près le programme d'action du CRD et nous sommes fiers de ce fait. Cela nous encourage même à poursuivre nos efforts dans le même sens."

UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION

Au cours des prochaines années; le CRD travaillera à sensibiliser davantage la population à l'organisme qu'elle s'est créé pour servir d'interlocuteur auprès des gouvernements supérieurs. Comme on tient mordicus à garder un caractère politique à l'organisme, M. Lavoie estime que tous les corps intermédiaires, politiques et d'actions peuvent se servir du CRD ou y oeuvrer à l'aise.

M. Lavoie n'a pas caché que le conseil régional envisageait une certaine fermeté vis-à-vis les élus du peuple, surtout en ce qui

regarde les priorités régionales. Au niveau des députés, on croit pouvoir obtenir assez facilement un consensus régional; au niveau des maires, de certains maires faudrait-il préciser, cela pourrait devenir plus difficile: "C'est embêtant pour nous, de dire M. Simard, puisque les maires sont quand même élus directement par la population. Nous ne pouvons arriver et dire directement: Ecoutez M. le maire, votre conduite va à l'encontre des objectifs que nous poursuivons..."

Sans compter le projet du lac Albanel, il reste de nombreux motifs d'optimisme; c'est ainsi que tous les ministères concernés par le projet de la Baie James ont affecté des spécialistes afin d'aider le comité Baie James et le CRD dans la fabrication des dossiers qui seront néces-

saires pour représenter la région.

Un autre motif de réjouissance réside dans la création des "programmes-parapluie", programmes du fédéral qui remplacent les projets de zone spéciale. On est positif à penser que la région pourrait obtenir sa part de ces programmes, ce qui signifierait une injection d'argent neuf de plusieurs dizaines de millions de dollars, avec en plus, la "transférabilité" des fonds qui seraient inutilisés.

Vis-à-vis toutes ces démarches, le CRD a la ferme intention de n'avoir qu'un patron et qu'un seul employeur: la population régionale. Ce qui faisait conclure à M. Jean Lavoie: "On va être coton, vis-à-vis le gouvernement, mais coton d'une façon intelligente"



M. THOMAS-EUGÈNE SIMARD: "Il faut que tous les députés épousent véritablement les causes régionales".

Nécessité d'investissements préliminaires de \$500 millions

Le projet du lac Albanel irréversible

JONQUIERE — "Le projet du lac Albanel, c'est irréversible; on est rendu trop loin, ça ne peut plus être arrêté". C'est par ces mots teintés d'un optimisme solide, que le président du CRD, Jean Lavoie, commente la bonne marche au projet du lac Albanel.

La mise en marche préliminaire du projet entraînerait des investissements de plus de \$500,000,000 dont la moitié serait consacrée au seul domaine du transport.

Si la rentabilité du gisement de Ferchibald est assurée, le noeud des discussions demeure le problème du transport. Des négociations complexes ont lieu présentement entre les représentants du fédéral, du provincial et des entreprises privées afin de déterminer quel serait le moyen de transport le plus efficace et le plus rentable.

On parle même de la possibilité de la création d'un chemin de fer provincial

comme cela existe actuellement au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, ce chemin de fer provincial ne constituant qu'une autre des hypothèses parmi quatre ou cinq différentes actuellement à l'étude.

Toujours au sujet du lac Albanel, M. Thomas-Eugène Simard, directeur-général du CRD, a souligné sa satisfaction de voir que ce projet vital pour la région, n'avait pas servi de ballon publicitaire au cours de la dernière campagne électorale.

Signalons également qu'à raison de 10,000,000 de tonnes de concentré de minéral, extraits annuellement, le gisement de Ferchibald répondrait au besoin de l'industrie pendant 45 ans.

Pour l'extraction de ce minéral, on envisage dans les milieux intéressés, d'amener sur place les hommes pour une durée de trois jours et demi de travail, et de les ramener à Chibougamau pour leurs jours de congé. On estime que la distance de 100 milles qui sépare le gisement de Ferchibald à Chibougamau ne justifie pas la création d'un "boom-town" qui serait déserté quelques décennies plus tard. Et par ce moyen, on pourrait également assurer la survie de Chibougamau quand ses mines commenceront à s'épuiser. Tout cela n'est encore que vague hypothèse, mais ces projections démontrent quand même que le CRD régional considère le projet du lac

Albanel comme engagé dans une voie de non-retour.



M. JEAN LAVOIE président du CRD: "On va être coton vis-à-vis le gouvernement, mais coton d'une façon intelligente".

Un système électoral propre aux partis offrant des options

ARVIDA — "Les résultats actuels sont une indication que notre système électoral est fait pour des partis politiques qui réussissent à offrir des options, des programmes et des garanties qui touchent toutes les couches et tous les secteurs de la population".

Tel est le commentaire que fait le président de la Chambre de commerce du Saguenay, M. Maurice Parent, sur les résultats du scrutin de lundi où le Parti libéral a obtenu 102 des 110 sièges à l'Assemblée nationale.

Dans un communiqué de presse, M. Parent poursuit son analyse des élections, le gouvernement élu possède certainement presque totalité du damier provin-

cial. J'ai la conviction qu'il lui sera possible, plus que jamais, d'établir une planification dans tous les domaines, à court à long terme, en tenant compte des disparités régionales et d'en réaliser vigoureusement l'exécution durant les années à venir".

Pour M. Parent, il est bien évident que le développement de la province et de la région doit être un souci constant du gouvernement. Pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, il soutient que la priorité doit être accordée au développement du Moyen-Nord, en effectuant, le plus tôt possible, l'infrastructure à cet effet.

La Chambre de com-

boiteau lumineux

Joignez-vous au personnel de la chaîne de magasins de luminaires la plus dynamique et la plus prestigieuse du Canada.

Poste ouvert au magasin de Chicoutimi.

Fonction: Commis-vendeur.

Expérience requise dans le domaine de la vente en général.

Age: 25 à 35 ans.

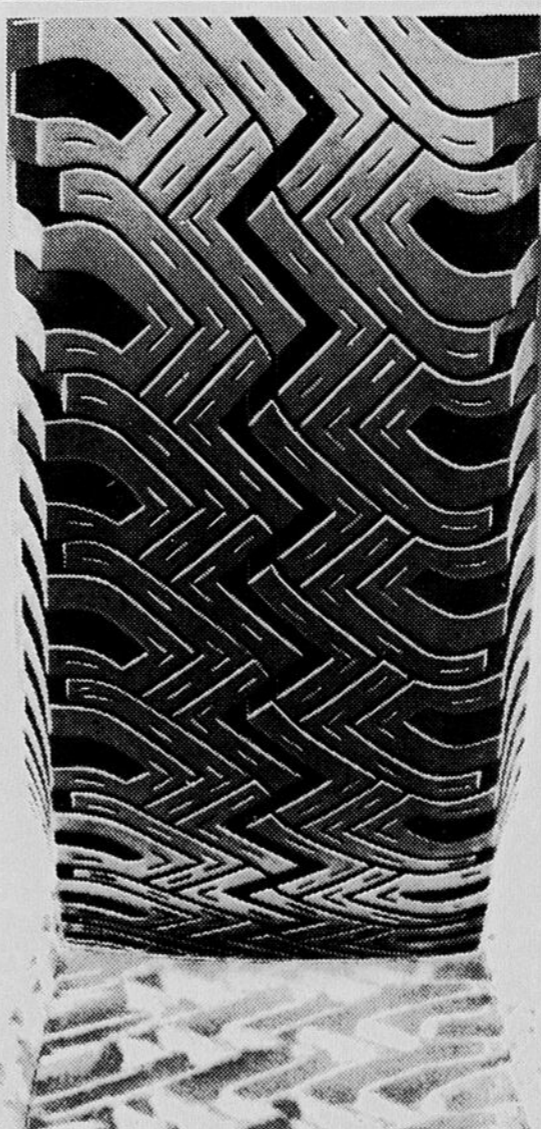
Salaires de base.

Commission et avantages marginaux.

S'adresser à:

Directeur du Personnel
Tél.: 549-8895

à un prix incomparable voici le pneu qui "accroche" plus que tout autres dans la neige!



B.F. Goodrich

Silvertown Trailmaker

Nous possédons le pneu ayant la bande de roulement la plus « mordante » dans sa catégorie. Les essais l'ont prouvé! Fabrication, 4 plis en nylon Dupont, fort! Le dessin de cette bande a été très étudié, afin de vous permettre de rouler « en silence » sur les routes dégagées. Elle se nettoie tout en roulant, évitant l'accumulation de la neige après le pneu. Dimensions disponibles pour toutes les voitures de tourisme et la plupart des voitures importées.

A partir de

AGENCE DE PNEUS DU NORD

1475 BOUL. SACRE-COEUR
ST-FELICIEN - TEL.: 679-1327

EPARGNEZ JUSQU'À \$2,500

SUR L'ACHAT DE VOTRE MAISON



● MAISON A PARTIR DE \$10,700

— Nous pouvons vous livrer votre maison où que vous soyez: au Saguenay Lac St-Jean et Chibougamau.

— Moins dispendieuse parce que notre maison est fabriquée directement à l'usine de Roberval et de St-Bruno.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ ECRIRE OU TELEPHONER A

275-3563



Maisons et Fenêtres de Roberval Ltée

116 Boul. de L'Anse, Roberval MAISONS TRANSPORTABLES RAYMOND NAUD Rés: 275-1442



Vous n'avez plus à chercher... vous avez trouvé l'endroit pour obtenir les plus beaux imprimés à meilleur prix!

Consultez l'imprimerie

LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE 316, Labrecque —

Accentuer le rôle des commissions parlementaires

Le premier ministre n'entend pas ressusciter le conseil législatif

QUEBEC (PC) — Même si l'opposition est décimée, le premier ministre Robert Bourassa ne veut pas créer une Chambre des représentants qui se trouverait, selon lui, à ressusciter le Conseil législatif aboli en 1968.

Au cours d'une entrevue accordée à la Presse Canadienne, le premier ministre a déclaré vouloir plutôt accentuer encore davantage le rôle des commissions parlementaires, qu'il a d'ailleurs lui-même amplifié au cours de son premier mandat.

Selon M. Bourassa, ces commissions parlementaires ont eu justement comme rôle, au cours des dernières années d'agir comme une véritable chambre des représentants, alors que chaque groupe intéressé par un problème particulier a eu le loisir de venir faire entendre son point de vue à l'Assemblée nationale.

"Etant donné que les débats parlementaires vont être beaucoup plus courts maintenant, nous aurons plus de latitude pour faire siéger les commissions parlementaires".

"Je n'ai pas l'intention non plus de faire siéger trois ou quatre commissions parlementaires en même temps comme par les années passées", a affirmé le chef du gouvernement.

LE CABINET

M. Bourassa a dit vouloir agir avec un maximum d'ouverture d'esprit et de flexibilité en vue de faciliter la tâche des députés de l'opposition dont le nombre a été réduit à huit lors du scrutin du 29 octobre.

Le Parti Québécois en a fait élire 6, le Parti Créditiste 2 et l'Union Nationale aucun, alors que les libéraux balayaient la province avec 102 sièges.

En fait, a expliqué M. Bourassa, le nouveau rôle de ces commissions parlementaires aura pour effet de pondérer un résultat électoral comme celui que nous avons connu et "nous assistons pour ainsi dire à la modernisation de notre processus démocratique".

Il a conclu en disant que la majorité des projets de loi seront présentés devant ces commissions, donnant le loisir ainsi à chaque intéressé de venir exprimer son opinion.

Cependant, a-t-il tenu à préciser, "je ne m'engage pas à soumettre tous les projets de loi que nous présenterons devant une commission parlementaire. Nous avons des

responsabilités à prendre en certains domaines et nous les prendrons. Je ne veux pas avoir les mains attachées."

LE CONSTITUTIONNEL

Sur un autre sujet, contrairement à ce qui a été publié dans certains journaux, M. Bourassa a précisé que son cabinet ne sera pas composé de 30 ministres et plus.

"La composition de mon cabinet, que je dévoilerai dans une quinzaine de jours, sera sensiblement la même qu'avant les élections alors qu'il y avait 26 ministres. Ça pourrait aller jusqu'à 27, a mentionné M. Bourassa."

Lors de la session qui débutera le 22 novembre, en plus de la loi sur les allocations familiales, M. Bourassa entend présenter deux autres autres législations afin que les travaux se poursuivent pendant trois semaines environ.

Il n'a cependant pas voulu préciser lesquelles, puisque le Conseil des ministres ne s'était pas encore prononcé sur cette question.

LA CONSTITUTION

Au sujet de l'invitation que lui a lancée mercredi le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, pour reprendre

les discussions sur la constitution, M. Bourassa a noté qu'il rencontrerait celui-ci vendredi, à Ottawa, pour en discuter. Ces pourparlers avaient avortés en 1971 à Victoria.

60 pour cent des candidats ont perdu leur cautionnement

MONTREAL (PC) — Le raz-de-marée libéral, au Québec, a fait perdre à plus de 60 pour cent des candidats le cautionnement de \$200 qu'ils doivent fournir en se présentant.

Ce cautionnement est confisqué si un candidat n'obtient pas la moitié des voix récoltées par le vainqueur, dans une circonscription donnée.

Une compilation faite jeudi montre que, à la suite de la dernière élection provinciale, 287 des 479 candidats ont dû ainsi céder leur cautionnement au Trésor. Aucun candidat libéral, cependant, n'a été touché par cette mesure.

Les 287 candidats malchanceux se répartissent comme suit: Parti québécois 49, Parti créditiste 96, Union nationale 104 et indépendants ou communistes 38.

Cette compilation a dû tenir compte d'une projection dans cinq circonscriptions où les résultats finaux ne sont pas encore connus, soit dans les deux circonscriptions montréalaises de Dorion et Sauvé, ainsi que dans Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et Duplessis.

Un porte-parole du président d'élection a annoncé qu'une liste officielle allait être publiée au moment où les résultats complets allaient être connus.

Un spectacle désolant à l'édifice du parlement

QUEBEC (PC) — Le raz-de-marée libéral du 29 octobre fait maintenant sentir son effet dans l'édifice du parlement québécois où plusieurs députés défauts sont déjà allés vider leurs bureaux.

A l'étage de l'Union nationale, c'est un spectacle désolant:

Le parti de Maurice Duplessis, fondé en 1935, n'aura plus désormais aucune présence au parlement.

Un des piliers unionistes, qui a notamment été secrétaire particulier de MM.

Johnson et Bertrand, a fait cette remarque en regardant le plancher de son bureau couvert de boîtes pleines de documents:

"C'était difficile de quitter les appartements du premier ministre pour s'installer dans les bureaux de l'opposition. Mais, cette fois, il n'y a plus de bureau pour nous au parlement".

Cette élection qui a fait élire 102 libéraux, six péquistes et deux créditistes n'aura réservé aucun comté pour l'Union nationale, pas même pour le chef Gabriel Loubier qui

ne retournera au parlement que la semaine prochaine.

OPPOSITION

Dans le camp créditiste, M. Fabien Roy, celui qui a pu résister avec M. Camil Samson au balayage libéral, était fidèle à son poste. Cependant, l'équipe de chercheurs et de permanents du parti s'affairait au déménagement, car la présence créditiste sera uniquement assurée au parlement par MM. Samson et Roy qui auront le statut de députés indépendants.

La dizaine de permanents, pour la plupart issus de la fonction publique, retournera donc au fonctionnarisme. Parmi ces personnes se trouve M. Louis Tardivel, candidat défait dans Chauveau et recherchiste du Parti créditiste.

Dans les appartements voisins, au troisième étage, les "ouvriers" du Parti québécois arrivent mal à cacher leur déception plutôt amère, mais ils se consolent à l'idée qu'ils emménageront bientôt dans les bureaux de l'opposition. Entre temps, ils se remettent à la tâche, pour être en mesure de relever le défi dès l'ouverture de la session, le 22 novembre.

Bourassa devra se présenter en Cour supérieure le 14 novembre

MONTREAL PC — C'est finalement le 14 novembre que le premier ministre Robert Bourassa devra se présenter en Cour supérieure, à Montréal, pour expliquer pourquoi il ne devrait pas être trouvé coupable d'outrage au tribunal à la suite de la publication de son livre sur la baie James.

Me François Mercier, l'avocat de M. Bourassa, a expliqué jeudi qu'on avait fixé cette date après consultation avec les avocats du premier ministre, des éditeurs et de l'Association des Indiens du Québec, qui a porté la plainte.

Cette réunion d'avocats s'est tenue en présence du juge Jules Deschenes, qui avait accédé à la requête des Indiens et qui avait sommé le premier ministre de comparaître devant lui le 16 octobre.

La comparution de M. Bourassa a été retardée à cause d'un appel qu'il a alors interjeté, mais dont il a été débouté en Cour d'appel vendredi dernier.

Dans cette affaire, l'Association des Indiens prétend que le livre de M. Bourassa lui a causé un préjudice dans la cause d'injonction qu'elle a plaidée et qui demeure toujours pendante devant les tribunaux. Cette injonction aurait pour effet de faire cesser les travaux à la baie James.

Le premier ministre Bourassa, depuis l'accusation d'outrage au tribunal, a fait arrêter la distribution du livre litigieux.

Les vrais créditistes veulent remettre en question le leadership du parti (Samson)

QUEBEC (PC) — L'ex-chef du Parti créditiste, M. Camil Samson, réélu dans son comté de Rouyn-Noranda, n'a pas encore décidé s'il va reprendre les destinées de son parti en main.

Interrogé jeudi au téléphone sur son avenir au sein de cette formation politique, M. Samson a noté qu'il était beaucoup trop tôt pour prendre une décision maintenant. Il veut se donner le temps d'analyser cette question en profondeur.

D'ailleurs, a précisé M. Samson, "je dois rencontrer M. Yvon Dupuis la semaine prochaine, et nous examinerons la situation à la lumière des faits que nous connaissons".

M. Samson devait ajouter par ailleurs que, depuis le 29 octobre, jour de l'élection, il a reçu de nombreux appels téléphoniques de "vrais créditistes" qui veulent remettre toute cette affaire en question, dont le leadership du parti. "D'autres personnes en ont reçu aussi."

Au début de l'année, comme l'on se rappelle, M. Yvon Dupuis devait prendre la direction de ce parti, après la destitution de M. Samson, en promettant de faire une percée dans l'île de Montréal et porter les créditistes au pouvoir.

Mais les résultats ont été différents. Au soir de l'élection, M. Dupuis devait

mordre la poussière dans son propre comté et, à l'exception de deux, soit MM. Fabien Roy et Camil Samson, tous les autres candidats ont connu la défaite.

LE RÔLE

Concernant le rôle du Parti créditiste à l'Assemblée nationale avec deux

représentants seulement, M. Samson a rejeté l'idée d'une alliance avec le Parti québécois, comme l'avait laissé entendre le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy.

"Il pourra y avoir une certaine collaboration avec le Parti québécois sur l'attitude à prendre devant un projet de loi, mais ça n'ira pas plus loin que ça."

"Nous sommes créditistes et nous allons le demeurer. Ce n'est pas tellement le nombre de députés qui compte, a-t-il ajouté, mais la capacité de travail des gars qui sont en place."

Il devait conclure que "la seule collaboration qui existera avec le PQ sera celle d'établir une stratégie parlementaire car nous sommes seulement huit dans l'opposition."

M. Samson a par ailleurs

DEMAIN

la Rue Racine EST envahie PAR DES Pères-Noël en congrès !

GRANDE PARADE de PÈRE-NOËL à 10h. a.m.

SAMEDI LE 3 NOVEMBRE

Départ en face de la cathédrale, Majorettes, Garde Paroissiale, Char du père-Noël.

Y en a partout... Y viennent de partout.

142 PLACES D'AFFAIRES

la rue racine

\$100.00 A GAGNER

SI VOUS DECOUVREZ LE NOMBRE DE PERE-NOEL qui participeront à la parade

moi j'aime la rue racine CHICOUTIMI

Remplissez la formule qui vous sera distribuée durant la parade et déposez-la dans un des magasins de la Rue Racine.

LE CENTRE D'AFFAIRES LE PLUS COMPLET



DANS LA COURSE—Pete Rose, le joueur de champ extérieur des Reds de Cincinnati et son fils Pete Jr, âgé de trois ans, s'affairent à laver un ancien modèle d'auto que possèdent les Rose. Celui-ci sait qu'il est dans la course pour le trophée du

joueur le plus utile à son équipe, mais cette course ne l'affole pas outre mesure. "J'aimerais bien mériter ce trophée, mais ce n'est pas la chose la plus importante au monde".

Le National met un frein aux succès des Marquis

Pierre RAYMOND

PORT-ALFRED — Grâce aux arrêts électrisants du gardien France Harvey, les marquis de Jonquière ont subi une cuisante défaite de 7 à 0, hier soir, aux mains du National de Port-Alfred. Double victoire pour les hommes de Georges Angrignon puisque c'était la première défaite des Marquis cette année.

Les deux équipes semblaient bien équilibrées au début de la rencontre mais un but de Normand Tremblay, survenu à la treizième minute de jeu, a changé l'aspect du match. Suite à ce but, le National a redoublé d'ardeur et les représentants de la ville du papier ont consolidé leur avance en enfilant deux autres buts en moins de cinq minutes.

La défensive jonquéroise a été prise en défaut à maintes reprises au cours de cette rencontre et l'instructeur des Marquis, Donat Deschênes ne semblait pas fier du rendement de certains de ses joueurs à l'issue de la partie. "Si mes joueurs de défense avaient fourni le même effort que mon offensive, cette partie aurait été toute autre", a déclaré Deschênes.

L'officiel de la rencontre, Jean-Yves Gaudreault s'est montré compréhensif. Il n'a décerné que 14 punitions mineures durant toute la partie. Même si les fautes étaient apparentes au deuxième vingt, Gaudreault a fermé les yeux et aucun joueur n'a été pénalisé. Le National en a profité pour marquer le quatrième but grâce à une fillette de Pierre Gagné.

Les Marquis ont manqué d'opportunisme en période médiane. Malgré des efforts constants, France Harvey a refusé de céder aux attaques des Marquis. Même si Port-Alfred a marqué un but au cours de cette période, on peut affirmer que les Jonquérois ont contrôlé le jeu. La chance ne leur a tout simplement pas souri.

Le National a profité de deux avantages numériques consécutifs pour marquer leurs cinquième et sixième filets de la rencontre. Pour un de ces buts Christian Boudreault s'est

illustré, une fois de plus, en déjouant trois joueurs des Marquis pour percer le filet adverse.

Malgré quelques bonnes mises en échecs, la partie fut plutôt calme sur le plan de la robustesse. Une seu-

le altercation a éclaté vers la fin de la partie alors que Pierre Gagné et Luc Vigneault en sont venus au poing mais le tout sans conséquence grave.

Michel Dufour a enfilé le septième but, à mi-chemin

de la période, alors que les siens évoluaient à court d'un joueur.

Les Marquis ont, malgré tout, manifesté le désir d'éviter le blanchissage mais sans résultat concret.

"Les Remparts ont une réputation surfaite"

-Richard Guay-

André Lestourneau

CHICOUTIMI - Malgré leur réputation d'invincibles et leur impressionnante fiche de douze victoires en quinze rencontres, les Remparts de Québec n'impressionnent pas le gardien de buts Richard Guay.

Bien au contraire, pour le portier des Saguenéens, cette première escale des Remparts au Centre Georges Vézina, représente une occasion unique pour démontrer que la réputation des Québécois est surfaite et qu'il appartient vraiment à la ligue junior Majeure du Québec.

"Au cours des trois années où j'ai été à Québec, je n'ai pas pu me faire valoir. Je n'ai pas eu ma chance, d'affirmer Guay qui a une dent contre Dumont et compagnie. "Je veux profiter de cette rencontre pour démontrer à ce dernier qu'il a eu tort de ne pas me protéger, car je suis supérieur aux deux gardiens actuels des Remparts".

Guay considère même que les Saguenéens peuvent triompher de la puis-

sante formation de Marc Picard. "Si nous affichions la même tenue qu'à Sherbrooke, nos chances de l'emporter par un petit pointage sont bonnes".

Quant à son rendement personnel, Guay confesse qu'il commence à reprendre confiance en lui-même. "Ça va mieux depuis quelques parties. Il faut que j'évolue régulièrement pour être à mon meilleur. Je sens que mon instructeur me fait de plus en plus confiance et l'équipe travaille fort".

A tout considérer, Guay se considère chanceux d'évoluer pour les Saguenéens, une formation qui ne compte pas de vedettes comme les Remparts, mais où l'esprit d'équipe est infiniment meilleur. "Au fond, c'est une chance que m'a donné Paul Dumont en me laissant venir à Chicoutimi".

Pour sa part, le joueur d'avant Yvon Verreault, qui a déjà appartenu à l'organisation des Remparts, estime que le seul moyen pour arrêter les Québécois est de neutraliser Guy Chouinard et Réal Cloutier.

deux joueurs qui ont déjà obtenu 45 buts depuis le début de la saison et qui occupent présentement le sommet des meilleurs compteurs de la ligue junior Majeure.

Par ailleurs, Jacques Locas demeure un autre joueur à surveiller dans le clan des visiteurs. A sa sixième saison chez les juniors, le "millionnaire" des Remparts tentera de franchir le cap des 200 buts. Locas en a 197 à son actif et il ne lui en manque que trois pour atteindre ce plateau sélect où sont déjà inscrits les noms de Guy Lafleur et Jacques Richard.

De son côté, le publicitaire Jean Saywer a précisé que les Québécois n'avaient pas de cadeau à offrir aux Saguenéens et que les visiteurs seraient au grand complet.

On peut donc attendre à une rencontre chaudement disputée et éventuellement à une foule record, ce soir, au Centre Vézina, les deux clubs en lice ayant tout à prouver, principalement le gardien Richard Guay, qui sera de nouveau devant la cage des Saguenéens.

Amateurs de sports d'hiver, préparez votre équipement!

Le temps froid qui sévit depuis quelque temps aux amateurs de sports d'hiver qu'il faut y songer et qu'il importe de se préparer en conséquence. Les mordus de la motoneige regardent les cimes du Mont-Valin déjà recouvert de neige et, pour eux, c'est une question de quelque jours seulement avant de pouvoir profiter de la manne blanche.

Pour les skieurs, c'est sensiblement le même "feeling" à l'exception toutefois qu'il leur faudra attendre encore au moins un mois et peut-être un peu plus, avant de pouvoir se lancer à l'assaut des pentes.

Il se fait évidemment un travail préparatoire de déblaiement des pentes, d'élaboration de programmes opérationnels, de vérification des remontées mécaniques et de toutes sortes de travaux indispensables.

LA BOTTE DE SKI, A L'ORIGINE DU SUCCES

La vérification de l'équipement et principalement de la botte de ski est toutefois l'un des éléments les plus marquants de la réussite ou de la faillite d'une saison.

Il a souvent été dit que vous pouvez devenir un

empêchent ainsi la flexion latérale de la cheville.

Une flexion avant, qu'on obtient par l'élévation du talon, est toutefois souhaitable jusqu'à un certain degré car, si on élimine les deux flexions, c'est le genou qui devra alors accomplir tout le travail et ce n'est pas tellement recommandable.

Les skieurs expérimentés portent une botte plus haute et plus serrée; ce qui facilite une motion d'avancement sur les skis tout en accordant un minimum de flexibilité. Pour les commençants et les skieurs intermédiaires, la flexion avant qui doit être exercée est toutefois une nécessité. Il est donc préférable de porter une botte à hauteur de la cheville et non au-dessus.

Il est toutefois certain que vous ne sentirez jamais autant de confort dans une paire de bottes de ski que dans vos vieilles pantoufles ou dans une paire de souliers que vous portez régulièrement. Mais, avec un ajustement approprié, vous serez certainement en mesure d'obtenir un certain degré de confortabilité.

Plus de 30 manufacturiers produisent plus de 300 modèles différents de bottes afin de pouvoir rencontrer les exigences des skieurs alpins. Ce n'est donc pas le choix qui fait défaut, il s'agit de vous faire conseiller sur ce qui vous convient le mieux.

LA BOTTE DE SKI DE FOND A EGALMENT SA VALEUR

Il en va de même pour la botte de ski de fond que l'on regroupe en trois classes générales, dépendant des caractéristiques pour lesquelles elles sont employées.

A prime abord, pour le ski de fond, une botte doit être légère, souple et imperméable; ce qui est entièrement différent de la conception d'une chaussure pour le ski alpin. Ne requérant pas ou peu de support latéral, la semelle et les côtés de la botte sont très flexibles. La caractéristique primordiale provient toutefois du fait que le talon lève complètement en raison de l'absence d'attaches.

Quatre modèles différents de bottes peuvent être obtenus pour le ski de fond. Pour la course, une botte très légère, qui monte au-dessus de la cheville. En raison du mouvement continu du coureur, les pieds dégagent une chaleur suffisante même si les bottes sont très légères.

Dans la courte promenade, on recommande une botte un peu plus pesante qui atteint la cheville et qui peut même aller quelque peu au-dessus. Pour la promenade générale, une botte au-dessus de la cheville est encore un peu plus lourde est souhaitable car les promeneurs se trouvent assez régulièrement sur des parcours remplis d'obstacles variés et sur une couche de neige fraîchement tombée et non tassée.

En quatrième essor, on retrouve la botte pour le ski en montagne. Assez lourde et bien isolée, ce genre de chaussures convient à merveille à un grimpeur. En tout temps, la botte de ski de fond doit conserver sa souplesse, tout dépend de la manière dont on la fait sécher après usage.

On recommande une pièce à température modérée et non chaude afin qu'elle puisse sécher lentement.



JULIEN GAGNON

skieur d'une qualité très appréciable même avec des mauvais skis, si vous portez des bottes qui vous conviennent. Il est par contre quasi impossible de skier convenablement, même avec des skis de qualité, si on est mal chaussé. La botte forme le trait d'union inaltérable entre le skieur et son ski.

Malheureusement, le pied humain n'a pas été construit de façon à être en mesure de fournir toute la puissance requise pour pouvoir effectuer un virage sans difficulté. Par elle-même, la cheville est beaucoup trop faible pour exercer une puissance soutenue et les muscles de la jambe ne pourront résister longtemps s'ils doivent retenir le ski dans une position dirigée.

Les bottes sont donc destinées à remplir la fonction de leviers, de telle sorte qu'avec un minimum d'efforts, on peut accomplir une somme de travail énorme. Il existe déjà une flexion latérale qui est causée par le roulement du pied pris dans la cavité de l'os de la cheville.

IL IMPORTE DE CONSERVER UNE FLEXION

En fabriquant une botte qui tient la cheville comme dans un étai, les manufacturiers

Sharpley et Garcia à Hull

MONTREAL (PC) — Rick GARCIA et Glen Sharpley ont reçu la permission hier d'évoluer avec les Festivals de Hull, de la LIMO Robert Lebel, président de la LJMQ, a révélé que sa ligue, la LJO et les Festivals ont résolu le problème des deux joueurs impliqués "à la satisfaction de tous".

"Le LJO va faire parvenir son consentement écrit afin de permettre à Rick Garcia et Glen Sharpley d'évoluer avec les Festivals de Hull, de la LJMQ", souligne le communiqué de Lebel.

Garcia et Sharpley avaient été réclamés respectivement par St Catharines et London, de la LJO, lors du repêchage junior en mai dernier, mais les deux joueurs ont refusé de rejoindre ces clubs, préférant s'aligner avec les Festivals. Garcia avait soumis son cas à la Cour suprême de l'Ontario, après le refus de St Catharines en dépit du fait que l'ACHA ait approuvé son transfert d'une filiale à l'autre.



ANXIEUX - Le gardien Richard Guay et le joueur d'attaque Yvon Verreault sont anxieux d'affronter les Remparts de Québec qui seront les visiteurs, ce soir, au Centre Vézina.

(Photo Réal Tremblay)

Même des vents d'échanges ne peuvent secouer les Rangers

NEW-YORK (PC) - Des vents d'échanges sont sensés secouer les Rangers de New York.

"Tout le monde nous appelle en vue d'échanges, a admis un porte-parole du club hier, mais il n'y a rien à signaler."

Le directeur-gérant Emile Francis est présentement en Floride pour réunion de la LNH.

Les Rangers ont cédé Glen Sather au St-Louis en retour de Jack Egers la semaine dernière.

Puis, les Rangers ont

complété l'échange en envoyant un nommé Villemure aux Blues, ce qui n'a rien été de bon pour les nerfs du gardien Gilles Villemure, qui a accordé cinq buts en 1ère période au Pittsburgh dimanche soir, demandant au pilote de le remplacer.

Mais Gilles est toujours avec les Rangers. Francis a complété l'échange mercredi en envoyant l'ailier gauche René Villemure aux Blues. René évoluait dans la LCH.

Cependant, les Rangers ne remportaient que trois de leurs neuf derniers matches, annulant 3-3 contre Vancouver mardi soir.

CONFIANCE

Le pilote Larry Popein croit que les Rangers sortiront du marasme, mais certaines étoiles ne partagent pas son avis.

"Nous ne sommes plus la même équipe de l'an dernier, selon le défenseur Brack Park, car nous ne nous améliorons pas vite

et il faut que tout le monde apporte son concours.

"Il faudra retourner à la base du hockey."

Selon le New York Post, il se mijoterait un gros échange entre les Rangers et Detroit.

"Egers en ferait partie. Mickey Redmond et Marcel Dionne, du Detroit, seraient disponibles en retour d'un défenseur et d'un gardien de but.

UN JOUEUR DES RANGERS A DECLARE

"Ne soyez pas surpris si Redmond aboutit à New York, qui peut facilement absorber son gros salaire, car qu'importe l'argent quand vous pouvez obtenir un compteur de 40 à 50 buts.

Hier à Los Angeles Dan Maloney a compté son premier but de la saison au tout début de la période médiane, hier soir, permettant aux Kings de Los Angeles de surclasser les Rangers de New-York 2-1.

Don Kozak a procuré le devant aux Kings après 1:49 de jeu en première période mais les Rangers ont créé l'égalité avant la fin de l'engagement avec un fillet de Walt Tkaczuk.

Maloney a marqué le but victorieux à 0:15 avec l'aide du défenseur Bob Murdoch et l'ex-Ranger Bob Nevin. Il a déjoué Ed Giacomin avec un lancer d'une dizaine de pieds.

A Uniondale Gary Monahan a compté à 14:06 de la 3e période en permettant aux Maple Leafs de Toronto d'annuler 2-2 avec les Islanders de New York dans la LNH.

Ingie Hammarstrom a marqué l'autre but des

Leafs dans le 2e engagement.

Ernie Hicke a donné une avance de 1-0 aux locaux à mi-chemin de la 1ère période, puis Ed Westfalla marqué le 2e but des Islanders dans la 2e reprise.

Brian Spencer, des locaux, s'est disloqué un épaule en frappant la rampe dans la première période.

A Philadelphie le gardien Bernard Parent a réussi son quatrième blanchissage de la saison, hier soir, alors que les Flyers de Philadelphie ont vaincu les Black Hawks de Chicago 1-0.

Les Flyers détiennent maintenant une avance de trois points sur les Flames d'Atlanta au sommet de la division Ouest de la Ligue nationale.

L'ailier gauche Bill Barber a enfilé l'unique but de la rencontre pendant que les Hawks jouaient à court d'un homme vers la fin de la première période.

Parent, qui a abaissé sa moyenne de buts alloués par match à 1,30, a bloqué 25 lancers.

A Atlanta le vétéran Léon Rochefort a enfilé le 99ème but de sa carrière dans la Ligue nationale tandis que la recrue Tom Lysiak a réussi son premier, hier soir, pour conduite les Flames d'Atlanta à une victoire de 7-2 contre les Golden Seals de la Californie.

John Stewart, Reynald Comeau, Larry Romanichych, Butch Deadmarsh et Chuck Aranson ont complété le pointage des Flames.

Les buts des Golden Seals ont été l'oeuvre de Wai McKennie et Ivan Boldirev.

Lourde tâche pour les professionnels en éducation physique

Julien Gagnon

ALMA - Les professionnels en éducation physique n'ont pas fini de protester et de soumettre des recommandations afin d'améliorer la situation sur le plan institutionnel dans ce secteur de l'enseignement qui subit présentement une cote de popularité progressive.

Ce que l'on veut principalement obtenir, ce sont surtout des plans d'action plus déterminants de la part des autorités gouvernementales. Et les spécialistes en éducation physique ont bien raison de se montrer exigeants et d'insister pour que les politiques soient plus rationnelles; surtout si on se base sur les déclarations énoncées par le ministre de l'éducation M. François Cloutier qui déclarait à Rouyn, lors des Jeux du Québec: "les trois grands secteurs prioritaires à développer pour notre ministère, sont l'éducation physique, le sport scolaire et le plein-air". Si le ministre de l'éducation décide de mettre l'emphasis sur ces points si importants, les éducateurs physiques sont alors justifiés d'y prêter une attention spéciale pour que les énoncés deviennent des réalisations concrètes.

Une soirée d'étude tenue, hier soir, à Alma, a permis aux membres de l'Association des professionnels de l'activité physique au Québec, d'élaborer une série de recommandations qui seront condensés dans un mémoire qui sera soumis au ministère de l'éducation pour étude. La réunion d'hier soir, fait partie d'un groupe de six qui auront lieu à travers la Province au cours du mois de novembre, afin de pouvoir compléter le travail, dans le plus bref délai possible.

Les principaux thèmes développés, hier soir, ont permis d'établir que la situation financière n'est pas tellement reluisante dans tous les secteurs. Ce n'est peut-être pas le grief le plus sérieux que l'on formule mais il semble bien que ce soit l'un des problèmes les plus importants.

Tant au secteur secondaire qu'au collégial, les programmes actuels doivent être repensés en fonction d'une programmation pédagogique pour chaque discipline, en tenant compte toutefois des possibilités matérielles de chaque secteur. On recommande également que les cours en éducation physique devraient être obligatoires jusqu'à la fin du cours sec-

ondaire. L'unanimité ne semble pas se faire sur ce point mais la majorité semblait d'accord que les cours deviennent optionnels à compter du secondaire III seulement.

Les quelques 100 membres de l'APAPQ qui étaient en réunion, hier soir, semblent toutefois d'accord sur deux points bien spécifiques. L'engagement d'un spécialiste pour chaque école au niveau élémentaire, serait souhaitable, car c'est ce palier que l'on peut préparer un athlète de façon sérieuse.

De plus, la discipline du plein-air est recommandée comme devant faire partie intégrante de l'éducation physique. On prétend que cette formule cadre à merveille avec le décor et le climat plutôt nordique de notre région et depuis trois ou quatre ans, on constate un intérêt de plus en plus marqué pour cette forme de loisir et de sport.

Un autre point sur lequel aucune dissidence ne fut enregistrée fut soumis par une représentante du secteur collégial à savoir que: jamais, un éducateur physique ne pourra être remplacé par un technicien sportif.



COUPE MOLSON - Le capitaine Jean-Paul Leblanc, le joueur le plus régulier chez les Saguenéens depuis le début du calendrier, a déjà pris une option sur la Coupe Molson qui sera attribuée à la fin de la saison au joueur désigné "l'étoile des étoiles" chez les Chicoutimiens. Leblanc est photographié en compagnie du directeur-gérant Roger Roy et du sportif Jean-Hugues Tremblay.

(Photo Réal Tremblay)

Le joueur étoile des Saguenéens héritera de la Coupe Molson

Chicoutimi - Grâce à la collaboration du sportif Jean-Hugues Tremblay, "l'étoile des étoiles" chez les Saguenéens de Chicoutimi de la ligue junior majeure du Québec sera honoré de la Coupe Molson.

La compilation des trois étoiles, à chacune des parties locales des Saguenéens, servira à déterminer l'heureux récipiendaire du trophée. Cette sélection des trois étoiles sera faite par différentes personnalités et membres de la presse sportive.

La saison sera divisée en quatre tranches. A la fin de chacune des périodes, une première compilation permettra au joueur ayant obtenu le plus grand nombre de

points de recevoir une prime de 125 dollars.

En fin de saison régulière, la compilation générale permettra de choisir "l'étoile des étoiles". En plus de se mériter le prestigieux trophée, le joueur désigné recevra une bourse de 200 dollars.

En annonçant l'institution de cette promotion annuelle, Monsieur Jean-Hugues Tremblay a mentionné qu'il voulait apporter un nouvel élan de motivation et reconnaître le travail des joueurs des Saguenéens. "J'espère que cette promotion sera un stimulant pour nos représentants et créera un vif intérêt parmi les supporters de l'équipe locale", a-t-il déclaré.

Des amateurs de baseball fanatiques

NEW-YORK (PA) - Une maison d'encan a été envahie dans Manhattan hier par des amateurs de baseball qui ont déboursé près de \$8,000 pour quelque 400 balles et autres souvenirs de la succession d'Alphonse Lévesque.

Les profits ont été versés à des institutions de charité.

Lévesque, qui vivait à 90 ans dans une maison de Ebbets Field jusqu'à sa mort à trois ans en avril dernier est un grand amateur de baseball. Son club préféré était les Dodgers de Brooklyn, mais il a recueilli des balles autographiées de presque tous les clubs au pays, y compris les anciens Blue Jays de Philadelphie et les Bees de Boston.

Lorsque les balles arrivaient par la poste, il les plaçait dans une boîte d'une banque de Wall Street, où il travaillait.

La balle la plus ancienne était une des Dodgers en 1927, laquelle a rapporté \$130. Mais une balle des Yankees 1936, autographiée par Babe Ruth et Casey Stengel a rapporté le plus haut montant, \$320. Une balle des Yankees 1947, comprenant les signatures de Yogi Berra et Joe DiMaggio, a rapporté \$80.

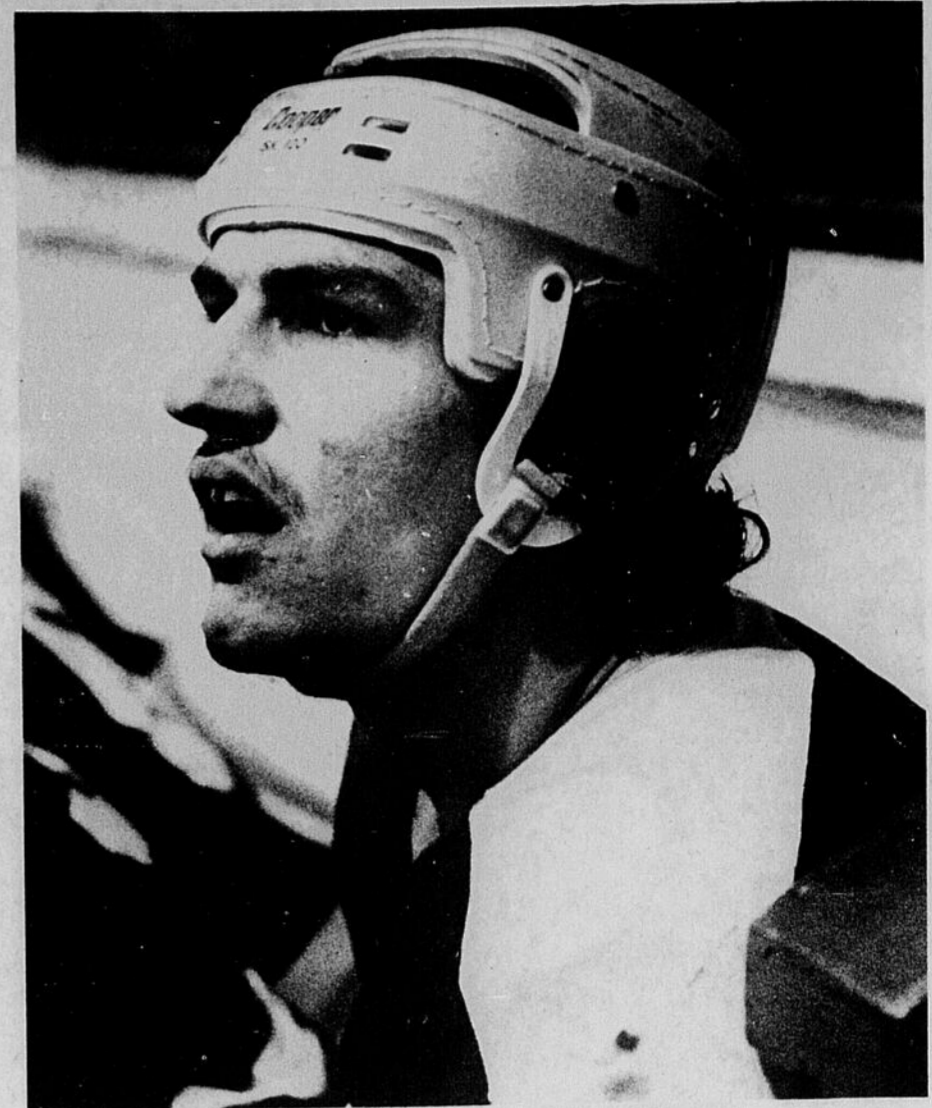
Cornwall a raison de Montréal

CORNWALL (PC) - John Nazar a profité d'un avantage numérique pour compter un but au début de la période supplémentaire, hier soir, procurant aux Royals de Cornwall un gain de 6-5 contre le Bleu Blanc Rouge de Montréal.

Gary MacGregor, avec quatre buts, et Bob Murray ont complété le pointage des vainqueurs tandis que Jean-Luc Phaneuf, Rick Moore, avec deux filets chacun, et Normand Dupont ont riposté pour Montréal.

A Drummondville Marc Tessier a enfilé son deuxième but de la soirée à mi-chemin en troisième période, hier soir, permettant aux Rangers de Drummondville de battre les Castors de Sherbrooke 4-3.

Jacques Chiasson et Louis St-Cyr ont réussi les autres filets des Rangers tandis que Richard Mulhern, Michel Brisebois et Sid Veysey ont compté pour Sherbrooke.



JOUEUR RESPECTE - Avec sa stature de géant, Gilles Bilodeau, des Ouananiches de Roberval, n'a pas mis de temps à se faire respecter et à s'imposer comme l'homme-fort du circuit junior régional. (Photo Réal Tremblay)

Bilodeau, le "poing" de consolation des Ouananiches

Pierre Raymond

Roberval - Même si les Ouananiches de Roberval connaissent certains déboires depuis le début de la saison, leur première dans la ligue junior régionale, ils peuvent néanmoins se targuer d'aligner le policier du circuit, Gilles Bilodeau, un géant de 200 livres, mesurant plus de six pieds et dont le tour de poignet n'a rien à envier à celui de Bobby Hull.

A juste titre, Bilodeau est considéré comme l'homme-fort de la ligue junior régionale. En peu de temps, grâce à son physique et à son style de jeu robuste, il s'est assuré le respect de l'adversaire et l'admiration des partisans des Ouananiches.

Originaire de St-Prime, Bilodeau a abandonné son travail sur les chantiers de la construction pour réaliser l'un de ses plus chers desirs, jouer au hockey. Chaque jour, il passe près de deux heures sur la patinoire afin d'améliorer son coup de patin qui accuse plusieurs déficiences.

Bilodeau ne cache pas qu'il aime la robutesse mais fait une différence avec la rudesse. "Je ne cherche pas à déclarer la bagarre mais je n'accepte pas que l'on me pile sur les pieds où que l'on fasse un mauvais parti à l'un de mes coéquipiers," de déclarer le policier des Robervalois.

Depuis son arrivée chez les junior, Bilodeau a réalisé d'immenses progrès. Son instructeur Maurice Brassard est le premier à s'en réjouir. "Lorsque Gilles s'est présenté à notre camp d'entraînement, il lui manquait plusieurs notions de hockey, de préciser Brassard. Depuis lors, il s'est grandement amélioré. Il lui reste encore beaucoup à apprendre, mais il réussira car il a du cœur au ventre!"

RECHERCHE PAR LES SAGUENEENS

Evolution dans une ligue intermédiaire, l'an dernier, Bilodeau n'intéressait pas seulement les Ouananiches de Roberval. En effet, la direction des Saguenéens de Chicoutimi de la ligue junior majeure a tenté de s'approprier de ses services.

Bilodeau a toutefois opté pour le circuit régional afin de prendre plus d'expérience. "Je préfère jouer régulièrement à Roberval, plutôt que de réchauffer le banc à Chicoutimi. Si tout va comme j'espère, dit-il, je serai prêt à faire le saut l'an prochain."

Entre temps, Bilodeau continue son rôle de policier avec les Ouananiches et demeure le seul point de jouissance des chauds partisans de Robervalois. Nul doute qu'il saura encore soulever l'enthousiasme des siens et l'ire de l'adversaire, ce soir, lorsque les Castors de Dolbeau seront les visiteurs au Centre sportif Benoit Lévesque.

bien sûr NOUS V'EN DONNS des pneus



durables, efficaces, sécuritaires, économiques. Mais, nous faisons aussi l'alignement et le balancement des roues.

NOUS SOMMES DES SPÉCIALISTES

Notre service technique a tout en main pour vous donner un solide coup de pouce. Il est temps de préparer maintenant votre automobile pour la saison hivernale. Si vous êtes de ceux-là qui recherchez la FIABILITE visitez aujourd'hui même notre CENTRE TOUT SECURITAIRE.

saluez l'hiver prix à voir l'auto-fiabilité c'est ça...

Service de Pneus

FORTIN



KENOGAMI	JONQUIERE	ALMA	ROBERVAL	CHIBOUGAMAU
149, Fortier,	511, St-Dominique,	300, Ave. Du Pont,	426, Boul. Marcotte,	945, 3e Rue,
Tél.: 542-6586	Tél.: 542-4620	Tél.: 662-2227	Tél.: 275-2299	Tél.: 276-6123

Les 5 grands de la route pour ma sécurité.

SPORT EN CHIFFRES

LIGUE JUNIOR REGIONALE						
CLASSEMENT						
	G	P	N	BP	BC	Pts
Jonquière	7	1	1	50	37	15
Chicoutimi	6	3	0	71	35	12
Port-Alfred	5	2	0	42	24	10
Alma	4	3	1	37	29	9
Dolbeau	1	6	0	21	40	2
Roberval	0	8	0	27	84	0

Division Ouest						
Philadelphie	10	7	3	0	28	13
Atlanta	9	5	3	1	27	11
Pittsburgh	9	4	4	1	27	9
Chicago	9	3	3	4	20	16
Los Angeles	10	4	4	2	26	30
Californie	10	3	7	0	24	42
St-Louis	8	2	4	2	17	22
Minnesota	11	0	5	6	24	37

Hier						
Toronto 2 N.Y. Islanders 2						
N.Y. Rangers 1 Los Angeles 2						
Chicago 0 Philadelphie 1						
Californie 2 Atlanta 7						

Aujourd'hui						
Saint-Louis vs Vancouver						

Demain						
Californie vs Montréal						
Pittsburgh vs Toronto						
Boston vs N.Y. Islanders						
Chicago vs Minnesota						
Atlanta vs Philadelphie						
Saint-Louis vs Los Angeles						

Compteurs						
	B	A	Pts			
Esposito, Bos	14	10	24			
Martin, Buf.	10	9	19			
Hodge, Bos.	9	9	18			
Orr, Bos.	5	13	18			
Counoyer, Can.	9	6	15			
Lemaire, Can.	4	10	14			
Cashman, Bos.	4	9	13			
Boudrias, Van.	3	10	13			
Robert, Buf.	3	10	13			
Redmond, Dét.	6	5	11			

LIGUE U JUNIOR MAJEUR DU QUEBEC						
CLASSEMENT						
Division Est						
Québec	12	2	1	123	66	25
Sorel	10	3	3	84	20	20
Shawinigan	5	5	2	63	54	12
Chicoutimi	4	9	0	45	75	8
Trois-Rivières	3	12	0	69	6	6

Division Ouest						
Cornwall	12	3	0	92	48	24
Montréal	7	5	2	87	66	16
Sherbrooke	6	8	0	55	70	12
Laval	4	4	1	61	53	11
Drummondville	4	4	0	60	89	8
Hull	3	8	0	34	58	6

Hier						
Montréal 5 Cornwall 6						
Sherbrooke 3 Drummondville 4						

Aujourd'hui						
Québec vs Chicoutimi						
Hull vs Shawinigan						
Cornwall vs Sorel						

LIGUE NATIONALE							
Division Est							
Boston	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Buffalo	10	7	2	1	51	28	15
	10	7	3	0	36	33	14

Hier						
Montréal 5 Cornwall 6						
Sherbrooke 3 Drummondville 4						

Aujourd'hui						
Québec vs Chicoutimi						
Hull vs Shawinigan						
Cornwall vs Sorel						

LIGUE NATIONALE							
Division Est							
Boston	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Buffalo	10	7	2	1	51	28	15
	10	7	3	0	36	33	14

Hier						
Montréal 5 Cornwall 6						
Sherbrooke 3 Drummondville 4						

Aujourd'hui						
Québec vs Chicoutimi						
Hull vs Shawinigan						
Cornwall vs Sorel						

LIGUE NATIONALE							
Division Est							
Boston	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Buffalo	10	7	2	1	51	28	15
	10	7	3	0	36	33	14

Hier						
Montréal 5 Cornwall 6						
Sherbrooke 3 Drummondville 4						

Aujourd'hui						
Québec vs Chicoutimi						
Hull vs Shawinigan						
Cornwall vs Sorel						

LIGUE NATIONALE							
Division Est							
Boston	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Buffalo	10	7	2	1	51	28	15
	10	7	3	0	36	33	14

Hier						
Montréal 5 Cornwall 6						
Sherbrooke 3 Drummondville 4						

Aujourd'hui						
Québec vs Chicoutimi						
Hull vs Shawinigan						
Cornwall vs Sorel						

LIGUE NATIONALE							
Division Est							
Boston	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Buffalo	10	7	2	1	51	28	15
	10	7	3	0	36	33	14

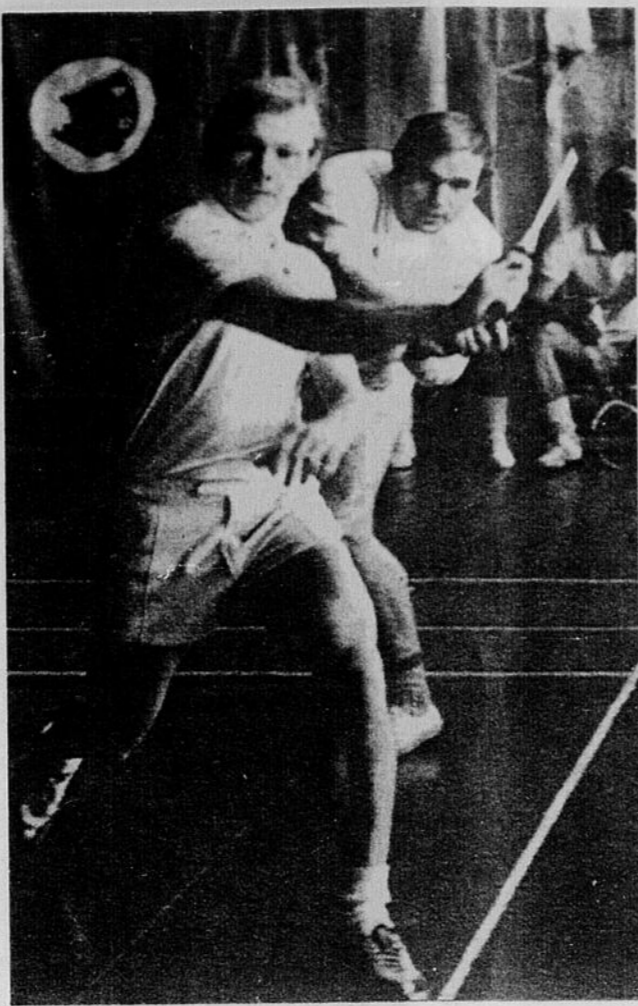
Hier						
Montréal 5 Cornwall 6						
Sherbrooke 3 Drummondville 4						

Aujourd'hui						
Québec vs Chicoutimi						
Hull vs Shawinigan						
Cornwall vs Sorel						

LIGUE NATIONALE							
Division Est							
Boston	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Buffalo	10	7	2	1	51	28	15
	10	7	3	0	36	33	14

Hier						
Montréal 5 Cornwall 6						
Sherbrooke 3 Drummondville 4						

Aujourd'hui						
Québec vs Chicoutimi						
Hull vs Shawinigan						
Cornwall vs Sorel						



DE RUSSIE — Konstantin Vavilov et Sergey Novozhilov, les deux meilleurs joueurs de badminton de la Russie entreprennent une tournée qui les mènera à Montréal et à Québec, au cours de la fin de semaine.

Championnat provincial de badminton, à Jonquière

Montréal (Spécial au Quotidien) — Pour la première fois depuis 1928, le championnat provincial de badminton du Québec, se tiendra ailleurs qu'à Montréal ou Québec. En effet, les 1, 2 et 3 mars prochains, ces championnats provinciaux de badminton seront disputés au Collège de Jonquière.

C'est ce que nous apprenait, hier, Yves Paré, directeur technique de la Fédération de badminton du Québec, et il était des plus heureux de cette situation.

"Avant d'obtenir des subventions suffisantes, du Haut-Commissariat, nous n'avions pu avoir des contacts avec la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Toutefois, l'an dernier, grâce aux argents reçus, j'ai pu me rendre à Alma et à Chicoutimi, afin d'offrir une clinique pour les adultes," de dire Yves Paré.

"C'est alors que nous avons fait la connaissance de Michel Robitaille, un professeur d'éducation physique au Cégep de Chicoutimi, qui par la suite, devenait président de l'Association régionale de badminton du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Devant l'intérêt exceptionnelle démontré par Robitaille, nous avons décidé de tenir nos prochains championnats provinciaux à Jonquière", d'ajouter Yves Paré.

SUPPORT DE LA POPULATION

"Nous souhaitons ardemment que ces championnats provinciaux qui se tiendront à Jonquière seront supportés par toute la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean et que nous aurons alors l'occasion de voir à l'oeuvre, de nouveaux talents dans cette région", de s'exclamer un Yves Paré qui ne vit que pour le badminton.

Michel Robitaille qui est accompagné selon Yves Paré d'une équipe bien rodée, au niveau régional, a une lourde tâche à remplir d'ici les quatre prochains mois, mais connaissant l'engouement de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour toutes les activités sportives, Yves Paré s'est dit convaincu que ces 45e championnats provinciaux seront couronnés d'un franc succès les 1, 2 et 3 mars prochains à Jonquière.

D'ailleurs, il n'y a pas de doute que Jonquière peut faire tout aussi bien que Montréal ou Québec. La région Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a jamais eu peur des défis.



LUCIEN EMOND

Les enfants, les "pions" de notre sport mineur?

Depuis toutes ces années qu'on entend dire (et je suis du nombre), que les enfants sont "les pions" du sport, que les ligues mineures profitent surtout aux parents. Eh bien, un sociologue américain, étude faite du phénomène, a maintenant acquis cette conviction que les critiques libérées en ce sens sont fondées.

Pour lui comme pour bien d'autres, les enfants "ne sont que des pions" qu'on manipule comme aux échecs.

Le Dr Jonathan Brower, de la région de Los Angeles, a passé 200 heures à surveiller les ébats de quelque 350 jeunes au cours de matches de baseball. Sans doute qu'au hockey, ses constatations auraient été les mêmes.

Toujours est-il que le Dr Brower ne craint aucunement d'affirmer que les entraîneurs, gérants et parents retirent plus du jeu lui-même que les enfants qui le pratiquent.

"Les adultes semblent retirer un malin plaisir à crever le coeur des enfants", soutient Brower, assistant professeur en sociologie à l'université de Californie.

"Le baseball (même chose pour le hockey) entraîne beaucoup de pression chez les jeunes".

Pour ceux qui naturellement sont de bons athlètes ou encore qui ont la chance de ne pas se dépersonnaliser face au jeu, il est plus aisé de tolérer le climat dans lequel ils jouent.

Mais il en est autrement pour ceux qui ont un talent moyen, qui tentent de bien faire tout en voulant plaire à leur gérant, à leurs parents, à leur parrain ou à leur marraine. Tout devient alors une question de forte tension.

"La majorité des jeunes, déclare Brower, n'ont même pas l'habileté et la coordination musculaire suffisante pour répondre à la demande de leur instructeur et de leur gérant. Ceux-ci critiquent vertement les jeunes, agissant comme cela se fait chez les adultes, mais les jeunes perdent souvent tout intérêt au jeu".

Cà nous ressemble

L'étude de Dr Brower a porté sur des jeunes de huit à 14 ans. Certes offerte-elle des traits caricaturaux et cette possibilité bien élémentaire de la rejeter sous prétexte que les Etats-Unis ne sont pas le Canada, encore moins le Québec.

Mais que de similitudes, que de points communs avec la situation qui est nôtre. Que de bons papas tronqués

en instructeurs et en gérants, une fois plongés dans l'atmosphère d'un match sportif, n'en viennent-ils pas à ne rechercher que leur propre satisfaction, à flatter leur petit amour propre, oubliant du même coup le véritable intérêt des jeunes.

Que de parents aussi, pour un motif sportif (l'enfant est bon joueur, offre des possibilités athlétiques) n'hésitent même pas à négliger leurs responsabilités en matière d'éducation. Laisant alors l'enfant sans la moindre contrainte, répondant à tous ses caprices, jusqu'à en faire le privilégié du milieu familial parce que celui-ci touche la note du succès sur une scène sportive.

Sans doute doit-on épauler ses initiatives sportives, l'encourager sincèrement mais en évitant de dépasser une juste mesure. Question de ne pas dépasser l'échelle des valeurs, avec cette possibilité d'un éveil tardif face à cette réalité cruelle qu'il faut plus que du sport pour préparer un enfant à jouer son rôle de citoyen à part entière dans une société de plus en plus exigeante.

Me faut-il vous le rappeler, la gloire sportive n'est souvent que trop éphémère. Vaut mieux tabler sur une préparation à la vie bien équilibrée, garantie plus valable d'un avenir intéressant.

Certes, le Dr Jonathan Brower peut bien forcer quelque peu la note. N'empêche qu'il proclame aussi de bien grosses vérités. Pas toujours agréables à entendre, j'en conviens, mais qui sont dignes d'un moment de méditation.

Quelques notes

Il y aura affluence au Centre Vézina ce soir avec la venue des Remparts de Québec. Hier midi, nombre d'amateurs ont fait la queue devant l'amphithéâtre sportif en quête d'un précieux billet.

Au Colisée de Québec, pour l'exercice 72-73, il s'est ingurgité 464,353 bouteilles de bière pour un chiffre de vente de \$278,612 selon les informations publiées hier dans l'édition du "Soleil". Dans la même veine, j'ai comme l'impression qu'on fait également de bonnes affaires au Centre Vézina.

A en juger par les assistances de certains amphithéâtres qui hébergent des formations de l'AMH, il est certain que quatre ou cinq millionnaires américains auront droit cette année à des dégrèvements d'impôts.

Engouement pour le ski de fond

MONTRÉAL (Spécial au Quotidien) — "Nous n'en démordons pas. Notre objectif pour 1975 est de 1000,000 membres en règle au sein de la discipline de ski de fond, dans la province de Québec. Nous avons tout à faire car à date, nous n'avons que quelques centaines de membres en règle", de nous avouer le plus sérieusement du monde, Marcel Roy, directeur technique de ski de fond, que nous avons rencontré, hier soir, à ses bureaux du troisième étage de la CSQ (Confédération des sports du Québec), à Montréal.

"Cet objectif peut paraître insensé, mais nous savons qu'actuellement, il y a 100,000 personnes au Québec qui s'adonnent au ski de fond. Il s'agit pour nous de les affilier à notre fédération. En retour, ces membres recevront gratuitement, le calendrier de nos activités, en plus d'un abonnement aux revues SKI CANADA et SKI QUEBEC", de continuer à Marcel Roy qui ne craint pas de dire que nous avons un climat idéal pour la pratique du ski de fond ou ski de randonnée.

"Le ski de randonnée, de poursuivre Roy, est accessible à une grande partie de la population demandant

LISE DEMERS ET EDDY FILION BRILLET

Marcel Roy nous avaisait que la région du Saguenay Lac-Saint-Jean compte déjà deux fameux compétiteurs de calendriers provinciaux en Lise Demers et Eddy Filion de Chicoutimi.

"La région du Saguenay Lac-Saint-Jean est un endroit idéal pour la pratique du ski de randonnée. D'ailleurs, deux stages pour initiateurs se tiendront à Alma et à Chicoutimi les fins de semaine du 8 - 9 et 15 - 16 décembre prochains. Le tout sera sous la direction de la zone de ski Saglac, dont le président est Gilles Doré. En outre, tous ceux qui aimeraient prendre part à ce stage n'ont qu'à com-

muniquer avec le responsable des stages Bernard Sallesse, téléphone: 549-4530 (domicile) ou 549-0030 (travail), de continuer un Marcel Roy qui est très heureux des efforts effectués dans le Saguenay Lac-Saint-Jean.

D'autre part, Lise Demers, de Jonquière sera certes à surveiller cet hiver dans les rencontres de ski de fond.



CE SOIR 9 HEURES

SAGUENEENS JUNIOR MAJEUR

REÇOIVENT

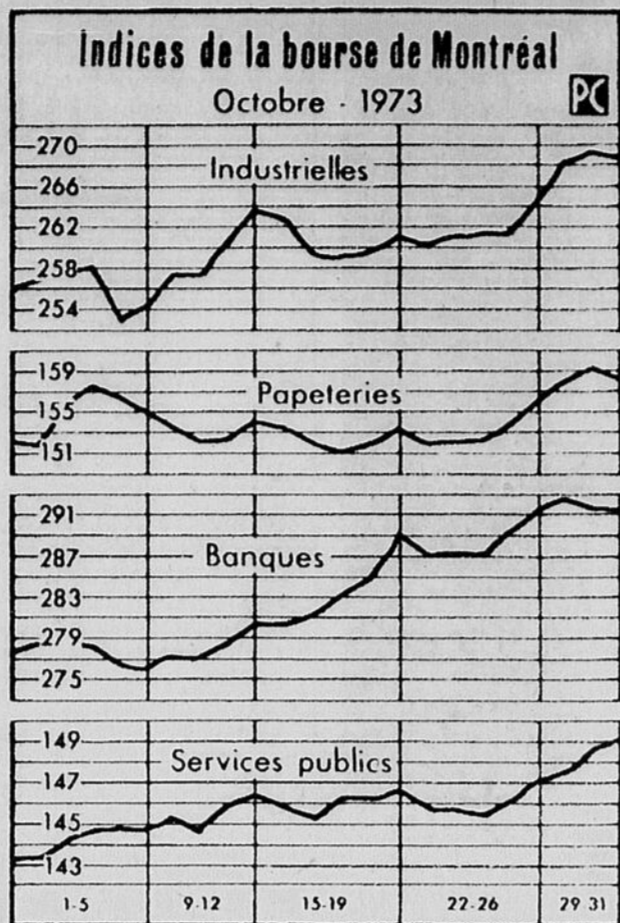
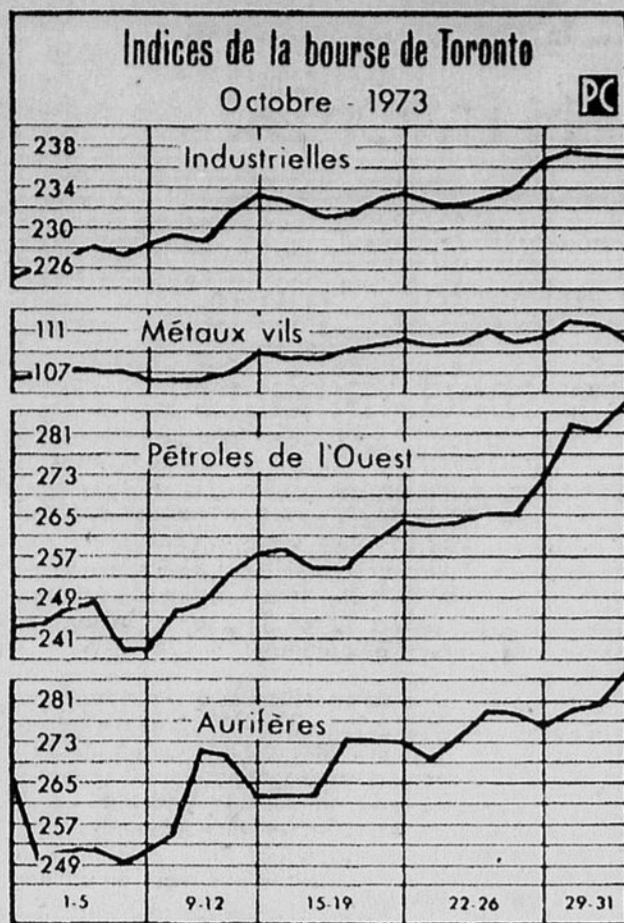
LES RAMPARTS DE QUEBEC



Rendez-vous à bonne heure pour avoir un bon siège.

Voyez les Champions '73 de la ligue Junior Majeur contre vos Copains, les Saguenéens.

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN



GAINS IMPORTANTS. L'indice industriel de la bourse de Toronto a grimpé de 12,16 points pendant le mois d'octobre pour fermer le mois à 237,42. Les plus forts gains ont été réalisés dans les pétroles de l'ouest qui ont grimpé à

286,75 à partir de 243,47 à la fermeture de septembre. L'or avait fermé septembre à 265,59 et a monté de 20,51 en octobre pour fermer à 286,10. Les métaux de base ont été les plus faibles gagnants pour fermer à 110,56, un gain de 3,86.

A MONTREAL TOUS LES INDICES ONT FERME A LA HAUSSE. L'indice industriel sur la place de Montréal a monté de 12,85 pendant le mois d'octobre pour fermer à 268,88. Les banques ont atteint 291,8, un gain de 13,87 durant le

mois. Les utilités ont repris 5,79 pour atteindre 149,14 et les papiers 6,28 pour fermer à 1581,50. Les élections, on le voit, n'ont eu aucun effet sur les marchés financiers.

(P.C. Téléphoto)

Bourse de Montréal

MONTREAL (PC) — Les prix étaient mixtes et l'activité était faible jeudi à la Bourse de Montréal.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 1,186,000 actions, au regard de 1,470,100 actions la veille.

L'indice industriel monte de 2,43 et atteint 271,31, l'indice composé, de 1,56 et atteint 249,16, les papeteries progressent de ,96 et atteignent 159,46, alors que les banques reculent de 1,31 et ferment à 290,37 et les services publics restent inchangés, soit 2 149,14.

COMPOTEMENT

VALEURS

	Jeudi	Mer.
Gains	112	108
Pertes	136	138
Inchangées	73	76
Total	321	322

Imperial Oil, dont 54,843 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1 3-4 et atteint

\$47 7-8. Mount Jamie, dont 63,500 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de trois cents et atteint 24 cents.

George Weston Ltd., en hausse de 1-2 et au niveau de \$20 3-4, rapporte un revenu net de \$20,1 millions pour une période de neuf mois, au regard de \$12 millions pour la même période l'an dernier.

PanCanadian Petroleum Ltd., en hausse de 1-2 et au niveau de \$15 1-4, rapporte un bénéfice net de \$16 millions pour les neuf premiers mois de l'année, au regard de \$11,3 millions pour la période de correspondante l'an dernier.

National Sea Products Ltd., de Halifax, en hausse de 1-2 et au niveau de \$17 1-2, rapporte un bénéfice net de \$3,8 millions pour l'année qui s'est terminée le 31 août dernier, au regard de \$1,8 million pour la période correspondante en 1971-1972.

Pour la seconde journée

consécutive, les titres pétroliers ont donné une certaine vigueur au marché. Dome Petroleum à \$44 1-2 gagne 2 1-2, Pacific Petroleum à \$37, 2, Husky Oil à \$29 1-2, 7-8, Shell Oil à \$21, 5-8, Aquitaine à \$26, 5-8, Ashland Oil à \$14, 1-2, Hudson's Bay Oil and Gas à \$49 1-2, 1-2 et Petrofina Canada à \$25 3-4, 1-8, tandis que BP à \$153-4 recule de 1-4.

Ailleurs sur le marché, on voit International Paper à \$50 3-4, un gain de 6 1-2, British Columbia Forest Products à \$25 1-2, un gain de 1-2, Falconbridge Nickel à \$85 1-2, un gain de 1-2, Consolidated Bathurst à \$33 3-8, un gain de 3-8, Brascan à \$21 5-8, un gain de 1-4 et Anglo Canadian Pulp and Paper à \$20 3-4, un gain de 1-4.

D'autre part, Du Pont à \$29 perd 2 3-4, Chrysler Corp. à \$22 3-8, 1-2, Alcan à \$37 3-8, 3-8, Algoma Steel à \$22, 3-8 et la Banque de Commerce à \$31 1-4, 1-4.

Superior Electronics Industries recule de 10 cents et ferme à \$1,90 dans un virement de 51,000 actions et Peoples Department Stores, de 1-2 et ferme à \$12 dans un virement de 29,800 actions.

A la Bourse Canadienne, Quebec Uranium Mining recule de trois cents et ferme à 49 cents dans un virement de 49,300 actions, alors que Gold Hawk Mines monte de trois cents et atteint 31 cents dans un virement de 42,500 actions.

Comment investir

TORONTO (PC) — En moins de vingt ans d'existence, la télévision est devenue l'un des secteurs de croissance les plus attrayants de l'industrie des télécommunications, indique le Babson's Report.

Le nombre des abonnés a connu une croissance rapide et les systèmes disponibles sont très populaires en raison de la meilleure qualité de l'image et de la vaste gamme de services qui seront offerts d'ici les vingt prochaines années. Parmi ces futurs services figurent notamment l'emmagasinage de l'information, les émissions éducatives bidirectionnelles, le magasinage télécommandé et les cotisations en bourse.

Le nombre d'abonnés à la télévision a augmenté de 269 pour cent en moins de cinq ans. Et bien que les revenus et bénéfices aient été élevés ces dernières années, il faut s'attendre à une nouvelle poussée de croissance avant 1980 sur le plan du nombre des foyers et des services de câblevision, souligne le Babson's Report.

En effet, le Conseil économique du Canada estime que le nombre total des foyers canadiens passera de 6,2 millions en 1971 à quelque huit millions en 1980. A la fin du mois d'août 1971, environ la moitié de ces foyers se trouvaient dans des régions couvertes par des permis, bien que le niveau de saturation ne se soit situé qu'à un niveau de 35,5 pour cent.

EN ADMETTANT QUE 70 p.c. des foyers canadiens soient desservis par un système de câblevision d'ici 1980, comme l'estime

l'Association de télévision par câbles du Canada, le nombre d'abonnés passera à 5,6 millions avant la fin de la décennie. "Sur la foi de ces chiffres, même si le taux d'abonnement moyen demeure de \$5 par mois, les revenus de l'industrie provenant des abonnés passeront de \$62,8 millions en 1971 à \$336,0 millions en 1980."

En outre, si l'on admet que la marge de bénéfices nets de 9,9 p.c. affichée en 1971 puisse être maintenue jusqu'en 1980, les bénéfices nets après-impôt passeraient de \$6,6 millions en 1971 à \$33,3 millions, indique Babson's.

Si la conjoncture financière paraît attrayante, les perspectives en sont quelque peu assombries par des différends opposant certaines provinces au gouvernement fédéral en ce qui concerne la juridiction de réglementation.

Le Québec a ainsi déposé récemment un ensemble de règlements qui, s'ils ne portent aucun tort à l'industrie de la télévision, pourraient néanmoins causer certains retards dans son expansion en cas de désaccord entre le Conseil de la radio-télévision canadienne CRTC et la Régie des services publics du Québec, affirme Babson's.

"L'issue de ces conflits est susceptible de déterminer la future division des pouvoirs entre les autres provinces et le gouvernement fédéral", indique le rapport.

Babson's recommande particulièrement de garder les actions de Canadian Cablesystems et de Maclean-Hunter Cable, et d'acquiescer des actions de Premier Cablevision.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Barber-Ellis of Canada Ltd., 25 cents, le 14 décembre aux actionnaires inscrits le 30 novembre, et un supplément de 60 cents, le 30 novembre aux actionnaires inscrits le 6 novembre.

Canadian Breweries Ltd., l'action privée à \$2,20 de la série A, 55 cents; l'action privée à \$2,65 de la série B, 66 1-4; payables les deux le 1er janvier 1974 aux actionnaires inscrits le 3 décembre 1973.

H. Corby Distilleries Ltd., classe A, 50 cents, semestriel, et un supplément de 50 cents; classe B, 50 cents, semestriel, et un supplément de 50 cents; payables les deux le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 9 novembre.

Dominion Scottish Investment Ltd., l'action privée à cinq p.c., 62 1-2 cents, le 30 novembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

Dover Industries Ltd., 12 cents, le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 13 novembre; l'action privée à six p.c., 15 cents, le 1er janvier 1974 aux actionnaires inscrits le 10 décembre 1973.

Inter-City Gas Ltd., l'action de second privée à 7 1-2 p.c. de la série BL 75 cents, semestriel, le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

Kraftco Corp., 44 1-5 centy US, le 10 décembre aux actionnaires inscrits le 16 novembre.

Lone Star Gas Co., 36 1-2 cents US, le 3 décembre aux actionnaires inscrits le 16 novembre.

Pacific Western Airlines Ltd., l'action privée à \$2,20 de la série A, \$1,10, semestriel, le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 20 novembre.

Texasgulf Inc., 19 cents, une hausse de quatre cents, en fonds US, le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

Thompson Paper Box Co., 7 1-2 cents, le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 19 novembre.

Traders Group Ltd., l'action privée à cinq p.c., 50 cents, le 1er janvier aux actionnaires inscrits le 11 décembre.

Villacentres Ltd., cinq cents, une hausse de deux cents, le 18 décembre aux actionnaires inscrits le 3 décembre.

Vulcan Industrial Packaging Ltd., quatre cents, et un supplément de quatre cents, une baisse de deux cents dans le supplément, le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 23 novembre.

(PC) — Acres Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$3,623,000 — \$1,37 l'action, au regard de \$3,280,000—\$1,20.

Ahed Music Corp. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 août dernier, \$23,159—2,8 cents l'action, au regard de \$163,896—20 cents.

Algoma Central Railway, pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$3,427,725—42 1-2 cents, au regard de \$2,171,637—35 cents.

Aquitaine Co. of Canada Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$17,988,000—87,2 cents l'action, au regard de \$15,125,000—73,3 cents.

Bad Boy Appliances and Furniture Ltd., pour les 24 semaines quise sont terminées le 30 sept. dernier, \$829,700—41,5 cents l'action, au regard de \$526,600—26,4 cents.

Brunswick Mining and Smelting Corp. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$4,974,000—15 cents l'action, au regard de \$139,000—pas de chiffre par action.

Campbell Chibougamau Mines Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$2,278,000—\$2,05 l'action, au regard de \$2,401,000—\$2,16.

W.B. Cross Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$99,608-15,9 cents l'action, au regard de \$35,174-5,6 cents.

Du Pont of Canada Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$11,452,000—\$1,44 l'action, au regard de \$10,360,000—\$1,30.

Emco Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$2,482,000-66 cents l'action, au regard de \$518,000-14 cents.

GBC Capital Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$1,473,445-1,84 l'action, au regard de \$1,329,677-1,66.

Sherritt Gordon Mines Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$13,766,000-1,08 l'action, au regard de \$3,491,000-27 cents.

Canadian Cellulose Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$6,156,000, bénéfice-51 cents l'action, au regard de \$8,563,000, perte, pas de chiffre par action.

Canadian General Securities Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier,

WINNIPEG (PC) — Les échanges ont été plus nombreux que la veille, mais le marché est resté généralement faible, jeudi, à la fermeture de la Bourse des denrées de Winnipeg.

Les offres faites par les exportateurs ont quelque peu pallié les pertes de prix dans les grains de provenance, mais les graines oléagineuses sont restées à un prix bien inférieur à celui auquel elles avaient fermé ces jours derniers.

Le volume d'échange jeudi a été de 2,387,000 boisseaux de colza, 1,432,000 de lin, 1,653,000 de seigle, 74,000 d'orge, et 45,000 d'avoine.

Bénéfices nets

\$1,284,000-\$2,22 l'action, au regard de \$1,230,000-\$2,13.

Canadian Occidental Petroleum Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$4,914,000-73 cents l'action, au regard de \$4,151,000-61 cents.

Canadian Utilities Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$11,257,000-91 cents l'action, au regard de \$11,984,000-99 cents.

Carma Developers Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$1,300,000-82 cents l'action, au regard de \$810,000-58 cents.

N.B. Cook Corp. Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 août dernier, \$306,519-10 cents l'action, au regard de \$284,458-neuf cents.

Corby Distillers Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 août dernier, \$2,278,000-\$2,05 l'action, au regard de \$2,401,000-\$2,16.

W.B. Cross Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$99,608-15,9 cents l'action, au regard de \$35,174-5,6 cents.

Du Pont of Canada Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$11,452,000-\$1,44 l'action, au regard de \$10,360,000-\$1,30.

Emco Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$2,482,000-66 cents l'action, au regard de \$518,000-14 cents.

GBC Capital Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$1,473,445-1,84 l'action, au regard de \$1,329,677-1,66.

Sherritt Gordon Mines Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$13,766,000-1,08 l'action, au regard de \$3,491,000-27 cents.

Canadian General Securities Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier,

SAN JOSE, Costa Rica Reuter — Un important gisement de pétrole susceptible de produire 10 millions de tonnes par an a été découvert au large des côtes atlantiques du Costa Rica, près du port de Limon, a annoncé mercredi M. Felipe Sandoval, directeur du département de géologie au ministère costaricain du Commerce et de l'Industrie.

Les travaux de forage n'ont pas encore été entrepris, cependant précise M. Sandoval.

D'autres gisements pétroliers avaient déjà été découverts au Costa Rica, mais étaient tous trop petits pour se prêter à l'exploitation commerciale.

NOUVEAU GISEMENT

bei SERVICES CONSULTATIFS **BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE**

Séminaire de Gestion d'Entreprise

En collaboration avec le Commissariat industriel de Chicoutimi, la Chambre de commerce de Chicoutimi et le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

SI VOUS — Possédez et dirigez votre propre entreprise — Dirigez une entreprise — Êtes sur le point de vous lancer en affaires

Nous vous invitons à assister à un séminaire de gestion de la petite entreprise sur

"L'étude des états financiers et l'expansion d'une entreprise" à l'Hôtel Chicoutimi, Chicoutimi, mercredi, le 14 novembre, 1973.

De 9,00 a.m. à 4,30 p.m.

ORDRE DU JOUR:

"Les discussions porteront sur l'étude des états financiers. Vous verrez comment ils peuvent servir à l'administration d'une petite entreprise, et comment le choix d'un projet d'expansion peut modifier la situation financière future. L'ordre du jour comprendra la discussion d'un cas et de brefs exposés."

INSCRIPTION:

"Découpez et remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le avant le 9 novembre 1973. Indiquez le nombre de participants et ajoutez votre inscription de \$10,00, qui inclut le repas du midi. Faites les chèques à l'ordre de la Banque d'expansion industrielle. Il n'y a pas de frais supplémentaires pour votre conjoint. Pour plus d'informations, composez et demandez M.D. Legaré, à 543-0261."

Directeur des services consultatifs Banque d'expansion industrielle.

a/s M. René Brassard, Hôtel de Ville de Chicoutimi, Chicoutimi, P.Q.

Nom(s)

Adresse

N.D.L.R. Nous nous excusons encore une fois auprès de nos lecteurs. L'équipement électronique pour composer les cotations en bourse n'est toujours pas arrivé.

LA DIRECTION

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS

Un de nos représentants

Monsieur Benoit Côté

SERA DANS

la région d'Arvida, le 8 novembre 1973.

en vue de visiter les dirigeants d'entreprises désireux de solliciter un emprunt à terme pour un projet commercial ou industriel. Si vous désirez recevoir la visite de notre représentant, nous vous invitons à prendre rendez-vous en téléphonant à monsieur Côté à 543-0261.

(Nous acceptons les frais des appels d'interurbains).

bei **BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE**

FINANCEMENT A TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

152, Racine est, Chicoutimi

Tél.: 543-0261

Les jeunes Canadiens vont être sollicités par les forces armées

OTTAWA PC — Pendant un certain temps, les jeunes Canadiens vont être sollicités par les forces armées, qui leur demanderont de "s'im-

pliquer" et de "marcher avec nous". Cet appel, qui prend la forme d'une campagne de propagande nationale, est lancée à un moment où les

forces armées se trouvent dans une position bien spéciale: il n'y a pas assez d'hommes pour occuper les postes vacants. Situation spéciale, parce

que, durant les dernières années, les forces armées ont graduellement réduit leurs effectifs et il n'y avait aucun problème de recrutement.

Cependant, l'année dernière, les effectifs des forces armées canadiennes ont atteint le niveau minimum et en même temps maximum qu'on désire, soit 83.000 hommes. Mais, maintenant, elles ont beaucoup de mal à recruter les hommes qu'il leur faut pour faire face au roulement annuel normal de 10.000 hommes.

Le colonel Harvey Legrace, directeur des services de recrutement, a fait savoir, dans une interview, que dès après Noël dernier, le problème a commencé à se poser.

En conséquence, 310 militaires, dans tout le pays, ont suivi des cours spéciaux leur indiquant comment expliquer aux jeunes gens aux longs cheveux que le mode de vie "à cheveux courts", offert par l'armée, la marine et l'aviation, pouvait être justement celui qu'il espérait pour l'avenir.

La campagne de propagande expose la multitude de choses attrayantes que les forces armées peuvent apporter aux jeunes, allant de l'aventure dans les pays lointains jusqu'aux cours

complets dans des disciplines sophistiquées.

Mais, quelque intéressantes que soient ces perspectives, l'armée a tout simplement du mal à trouver ce qui lui est essentiel: des hommes prêts à combattre si jamais le Canada avait à livrer une autre guerre.

Le colonel Legrace dit que le recrutement est difficile dans les unités qui seraient envoyées sur le front éventuel ou dans celles où les jeunes gens seraient envoyés loin de

chez eux, dans la marine par exemple. La campagne de propagande qu'on lance ne constitue pas un appel aux armes. On ne parle pas de patriotisme et du devoir envers le pays, même si ces choses sont implicites.

Congrès de l'AUC Appel en faveur de la standardisation de l'aide aux étudiants du Canada

OTTAWA PC — Le congrès de l'Association des universités et collèges du Canada s'est terminé à Ottawa par un appel en faveur de la standardisation de l'aide aux étudiants à travers le Canada.

La suggestion formulée en comité a été approuvée en session plénière. Un délégué, M. F. P. D'auray a affirmé qu'un tel programme pourrait remplacer efficacement onze systèmes, soit l'aide fédérale et l'aide des dix provinces canadiennes.

Il a ajouté que le programme suggéré ferait disparaître les inégalités signalées dans l'aide accordée par les diverses provinces et les critères différents utilisés pour établir les besoins financiers des étudiants.

A l'heure actuelle, les étudiants ontariens peuvent recevoir une aide maximum de \$3.500 et n'ont à rembourser la totalité du même prêt. Selon les participants au congrès, les méthodes actuelles de versement d'aide aux étudiants sont trop complexes, rigides et déshumanisantes.

BUREAUCRATE

Un étudiant qui réclame une aide financière doit soumettre une copie de sa déclaration d'impôt, un certificat de naissance et son contrat de mariage avec sa demande. Les pêcheurs, agriculteurs ou petits commerçants demandant une assistance financière fédérale ou provinciale n'ont pas, pour leur part, à se soumettre à cette bureaucratie.

Le congrès a aussi demandé que les frais d'étude post-universitaires soient déductibles de l'impôt sur le revenu pour les travailleurs.

Pour sa part, Statistique-Canada a remis un mémoire aux élus démontrant que même si on a enregistré une baisse du nombre des étudiants dans les universités canadiennes, en 1972-73, on prévoit une hausse de 30 pour cent dans dix ans. On compterait alors 416.000 étudiants d'univer-

sité, comparativement à 317.800 actuellement.

DEPENSES

Le Secrétariat d'Etat a pour sa part révélé que 6,5 pour cent des dépenses gouvernementales, cette année, ont été consacrées à l'aide à l'éducation post-secondaire, selon le ministre, cette aide a été portée de \$330 millions en 1960-61, à \$2.141 millions dix ans plus tard.

En 1970-71, les frais d'inscription compataient pour au moins de 10 pour cent des revenus universitaires; tandis qu'ils étaient de 16 pour cent en 1960-61.

La mémoire termine en précisant que le coût du logement, de la nourriture, du vêtement, du transport, des frais d'inscription et des livres, s'est élevé à \$2.200 par étudiant en 1970-71.

Les 14,819 ouvriers de Ford Canada en grève le 14 novembre

TORONTO (PC) - Rumeurs et déclarations diverses ont circulé jeudi alors que débutaient les négociations entre la compagnie Ford du Canada et les Ouvriers unis de l'automobile, en même temps qu'un délégué syndical annonçait que les 14.819 ouvriers de la compagnie avaient fixé au 16 novembre le déclenchement d'une grève générale.

Le directeur canadien des Ouvriers unis de l'automobile, M. Dennis McDermott, a précisé que la date de la grève a été fixée par le comité de négociations, à Detroit, plus tôt dans la semaine. Il a ajouté que le syndicat avait décidé de faire pression et d'accélérer les négociations afin d'obtenir une convention collective semblable à celle signée avec la compagnie Chrysler.

Les négociations se poursuivront au jour le jour à Toronto où la compagnie

est représentée par son vice-président aux relations industrielles, M. Kenneth Hallsworth.

Chez Chrysler, les ouvriers ont obtenu une hausse de 35 cents l'heure, un plan de retraite après 30 ans de service, des bénéfices accrus de pension, le temps supplémentaire volontaire et des assurances couvrant les soins dentaires. Les requêtes du syndicat canadien sont les mêmes formulées avec Ford des Etats-Unis où un contrat a déjà été paraphé. M. McDermott s'est dit confiant que les demandes ouvrières seront acceptées, comme elles l'ont été aux Etats-Unis.

La compagnie Ford possède des usines à Oakville, St-Thomas, Windsor, Niagara Falls et Etobicoke.

Le comité de négociations a aussi fixé un délai de grève au 26 novembre dans ses négociations avec Général Motors.

Hausse du salaire minimum, en Ontario

TORONTO (PC) - Le ministre ontarien du Travail, M. Fernand Guindon, a annoncé une hausse de 20 cents du salaire minimum, dans cette province. Le salaire horaire est ainsi porté de \$1.80 à \$2.00.

M. Guindon a aussi annoncé des hausses des niveaux spéciaux de salaire minimum appliqué dans l'industrie de la construction sera dorénavant de \$2.25 plutôt que de \$2.05, tandis que les étudiants de moins de 18 ans ne gagneront plus \$1.45 l'heure, mais bien un minimum de \$1.65.

Le ministre estime que cette hausse bénéficiera à près de 200.000 salariés onariens. Les étudiants qui se qualifient au salaire minimum doivent travailler 28 heures au moins chaque semaine, ou travailler durant les vacances scolaires. S'ils travaillent plus de 28 heures par semaine, ils se qualifient pour le salaire minimum de \$2.00 l'heure et sont considérés comme membres à part entière de la force ouvrière.

Le salaire minimum ne s'applique pas dans plusieurs secteurs économiques tels les pêcheries, l'agriculture, les corps professionnels et les chauffeurs de taxis.

Le chef néo-démocrate Stephen Lewis a affirmé pour sa part que le nouveau plafond du salaire minimum pourrait affecter ceux qui réclament une semaine de travail plus courte. Il a précisé que certains réclament une semaine de travail graduellement réduite et qu'ils pourraient bien, un jour, se retrouver avec un

Dans les projets canadiens

Les conseillers canadiens en génie et en architecture perdent leurs postes

TORONTO (PC) - Malgré un niveau de compétence très élevé, les conseillers canadiens en architecture et génie perdent régulièrement leurs postes dans les projets canadiens qui sont dirigés par des firmes étrangères.

Un mémoire préparé pour le Comité de sélection sur le nationalisme culturel et économique de l'Ontario a démontré que ces professionnels ne sont pas appréciés à leur juste valeur dans leur propre pays. Le mémoire, remis à la Législature ontarienne jeudi, a été rédigé par une firme de conseillers en administration.

Il démontre que le Canada importe deux fois plus de conseillers techniques qu'il en exporte. La raison donnée le plus souvent par les firmes étrangères travaillant sur notre sol est que

le Canada ne possède pas l'organisation et les talents techniques nécessaires à certains projets.

Le mémoire affirme toutefois que cette logique doit être battue en brèche par deux autres formes de considération:

- Les Canadiens ne sont pas appréciés dans leur pays et les gouvernements ont tendance à ignorer les politiques nationaliste en vue de l'utilisation des compétences canadiennes.

- Les corporations étrangères faisant affaire au Canada pensent traditionnellement en fonction du continent et importe de nombreux conseillers professionnels étrangers.

Le mémoire note aussi que le système canadien de libre entreprise est préjudiciable à la création et au développement de l'architecture et du génie canadiens.

Il suggère que les firmes

professionnelles et les gouvernements collaborant dans l'encouragement des conseillers techniques canadiens, et réclame que

les corporations étrangères soient soumises à certains critères avant de se qualifier à des subventions gouvernementales.

A ALMA le Royaume du Tapis vous offre maintenant les tapis Harding en Acrylan plus.



Le Royaume du Tapis + Tapis Harding= Qualité & Garantie

Choix de **25,000** verges de tapis en magasin

Monterry
\$11.95 v.c.

Bellwood
\$10.95 v.c.

LE ROYAUME DU TAPIS ENR.

95, Collard Alma Tél.: 668-8731

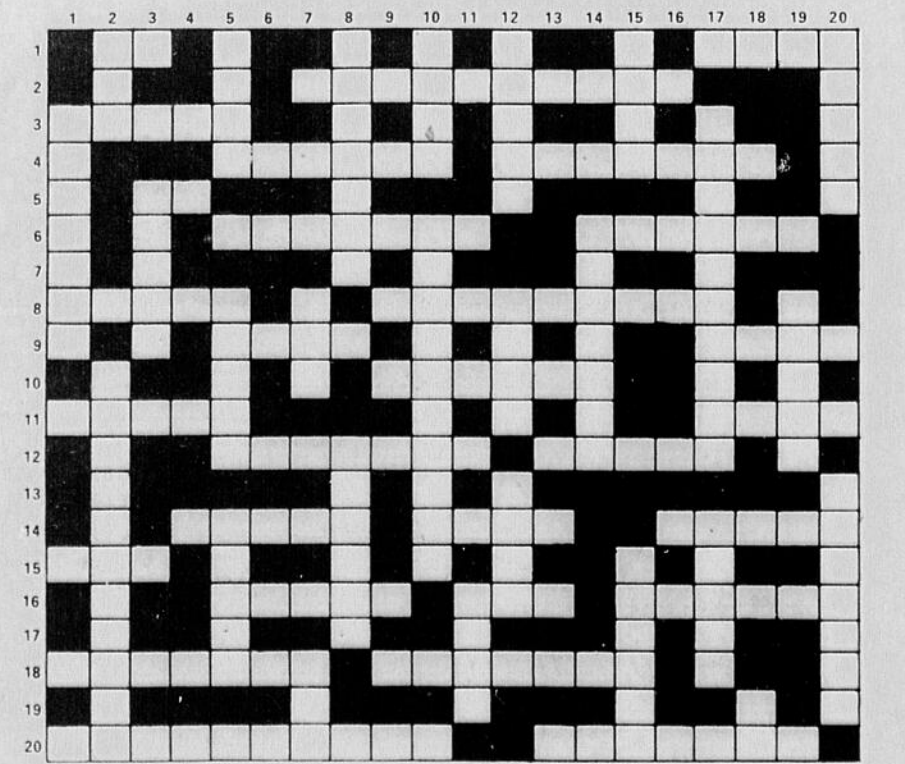
LES ENTRECROISES

7 LETTRES CACHÉES PROBLÈME NO 27 L'OURAGAN

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	fini	digue	évacue	tempête
de	fiot	effet	pluies	torrent
sa	fond	épave	restes	urgence
ta	mort	grave	ruines	vitesse
3	nage	nuage	vagues	9
est	Ohio	orage	7	sauvetage
gué	rasa	perdu	barrage	10
soi	vent	perit	courant	écoulement
tue	vite	perte	détruit	évacuation
vie	5	temps	Genesee	inondation
4	agite	vague	inonder	bourrasque
crue	Agnes	ouragan	6	11
dure	dégât	averse	rivière	destruction

La réponse du problème précédent: receleur



L'opposition qualifie "d'imprévoyance déplorable" la situation sur le pétrole

Par FAY LA RIVIERE

OTTAWA PC - La situation pétrolière ne peut qu'ajouter des tensions différencielles, a déclaré le conservateur Alvin Hamilton, suite à l'analyse faite, jeudi, par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources sur l'évolution du marché pétrolier canadien.

Le ministre Donald MacDonald a en effet annoncé que l'est du Canada verrait monter les prix de l'essence et de l'huile à chauffage, ce qui pour l'Ontario et la Colombie-Britannique, ce serait seulement l'huile à chauffage et qu'enfin, les provinces des Prairies n'étaient pas affectées pour l'instant.

De plus, le ministre de l'Énergie n'a pas nié la possibilité d'une pénurie dans l'approvisionnement de l'est canadien, malgré l'augmentation des prix.

Enfin, la taxe à l'exportation du pétrole canadien est portée de 40 cents à \$1.90, taxe qui sera en partie rattachée aux provinces productrices dans la proportion où elles subissent un manque à gagner suite à cette politique, tandis que le surplus sera affecté à l'augmentation du potentiel canadien de production particulièrement au développement des sables bitumineux d'Alberta et de Saskatchewan.

IMPREVOYANCE

DEPLORABLE

Pour le néo-démocrate T.C. Douglas, la situation

actuelle n'est que le résultat de "l'imprévoyance déplorable" du gouvernement ces dix dernières années et particulièrement au cours des cinq dernières années.

Pour M. Douglas, en effet, il était parfaitement clair que les Américains dépendraient de plus en plus de leurs importations de produits pétroliers et que les producteurs du Moyen-Orient chercheraient à profiter de la demande croissante pour augmenter leurs prix pour le pétrole brut.

Depuis des années, a dit l'ancien leader du CCF maintenant devenu le NPD, notre parti demande la construction d'un oléoduc réversible reliant Montréal aux zones canadiennes de production pétrolière, la réduction des exportations aux États-Unis et la création d'une Société nationale des pétroles qui serait seule habilitée à produire, acheter et distribuer du pétrole qu'il soit domestique ou importé.

Le gouvernement est une poule mouillée d'indécision", a dit M. Douglas, ajoutant que les décisions d'augmentation de prix annoncées par le ministre MacDonald "étaient la réponse la plus inadéquatement à une situation désespérée".

"Lorsque nous avons lu le communiqué officiel à l'avance avant d'entrer en Chambre, nous nous sommes dit, M. Lewis et moi, qu'il devait certainement manquer des pages aussi bien à la version

anglaise que française. La déclaration étant si importante que le ministre avait jugé bon de la retarder et de la faire après la fermeture des bourses", s'est moqué M. Douglas.

"Le ministre n'offre aucune solution, il permet aux prix de monter en rapport avec les coûts des compagnies pour permettre la continuité des approvisionnements. Le gouvernement continuera à "surveiller" la situation et formera un comité qui "scrutera les perspectives" a résumé à sa façon M. Douglas, le communiqué de M. MacDonald, ajoutant que la perspective était que les Canadiens de l'est "feraient bien de sortir de leurs tiroirs leurs longs sous-vestements de flanelle".

MANQUE DE CONSULTATIONS

Comment le gouvernement aurait-il dû faire face à la situation depuis le début, s'était interrogé plus tôt, M. Hamilton, du parti Progressiste-conservateur. Premièrement en consultant les provinces et deuxièmement en prenant des mesures touchant au transport, à l'entreposage et à la sécurité de l'approvisionnement pour satisfaire les besoins des Canadiens.

"Consultation n'est pas un sale mot, il s'agit, a dit M. Hamilton, de s'asseoir entre égaux et de discuter d'une situation". De plus, a déclaré le critique conservateur, rien n'indique dans le communiqué du ministre qu'il songe à intensifier les

efforts de recherches d'un substitut énergétique aux produits pétroliers.

Enfin, pour M. Gilbert Rondeau, député créditiste de Shefford, la situation est très claire.

"Nous sommes des colonisés, notre approvisionnement à l'est dépend de l'étranger tandis que l'industrie canadienne du pétrole est contrôlée à 83 pour cent par des compagnies américaines. On exporte pour pas cher et on importe cher. Nous sommes des vaches à lait pour les multinationales qui font la pluie et le beau temps", a dit M. Gilbert.

Pour le député de Shefford, le gouvernement doit immédiatement commencer à faire l'inventaire de nos réserves, assurer des stocks adéquats, accorder sur les produits pétroliers des escomptes au détail, pour encourager la consommation, obliger les multinationales à investir leurs profits au Canada, assurer une intensive recherche pétrolière au Canada ainsi que des recherches sur d'autres formes d'énergie.

Il s'agissait du deuxième débat houleux sur la question de l'énergie depuis une semaine, le premier débat portant sur une motion du Nouveau parti démocratique proposant une politique pétrolière globale pour le pays et en particulier la construction d'un oléoduc jusqu'à Montréal et la création d'une société nationale du pétrole.

MANDRAKE, LE MAGICIEN



ARCHIE



GROS LIMONEUX



LE GENIE



FLASH GORDON



RIP, LE DETECTIVE



LE FANTOME



L'ARCHE DE NOE



A Ottawa

Un Canadien français sur trois n'utilise à peu près plus la langue française

OTTAWA (PC) - A Ottawa, un Canadien français sur trois n'utilise à peu près plus la langue française, alors qu'à Cornwall le taux d'assimilation atteint près de 40 pour cent. Seule, Vanier semble se franciser, mais cela est attribuable à un exode des anglophones.

Ces données sont extraites du recensement fédéral de 1971, et analysées dans une perspective d'assimilation Franco-Ontariens, par un journaliste du quotidien Le Droit. Selon ces données, les francophones qui utilisent encore la langue française à Ottawa forment seulement 17,1 pour cent de la population,

alors que le groupe ethnique canadien français atteint près de 25 pour cent de cette population.

Les données correspondantes pour la ville de Cornwall se chiffrent par 31,5 pour cent, pour ceux qui utilisent le français, et 49,6 pour cent qui s'identifient comme Canadiens

français; régression là aussi depuis 1961.

A Vanier, le français est la langue d'usage de 62 pour cent des citoyens, alors que 68,5 pour cent de ceux-ci s'identifient comme Franco-ontariens. C'est là un accroissement de cinq pour cent par rapport aux données de 1961, et cette hausse de la prop-

ortion est attribuable à un exode des anglophones, la population totale de la ville ayant regagné de neuf pour cent en dix ans.

Les populations de ces trois importants centres de l'est ontarien atteignent, en 1971, 302,435 à Ottawa, 47,200 à Cornwall et 22,475 à Vanier.

Augmenter le nombre de postes requérant le français comme langue de travail

OTTAWA (PC) - Le président Charles Drury du Conseil du Trésor a affirmé jeudi que les adminis-

trateurs gouvernementaux devraient augmenter le nombre de postes requérant le français comme langue de travail dans la fonction publique.

Les ministères fédéraux classent présentement quelque 250,000 postes de fonctionnaires, selon les besoins linguistiques de ceux qui les occupent.

M. Drury, qui prononcera une allocution devant l'As-

sociation des fonctionnaires, d'Ottawa, a affirmé que le recrutement d'employés de langue française doit se faire avec autant de vigueur que celle déployée depuis toujours pour l'embauche d'anglophones.

Il a rappelé que certaines résolutions approuvées par les Communes, au début de l'année, réclament une hausse de fonctionnaires de langue française.

Projet de loi sur l'énumération des ingrédients

OTTAWA (PC) - Le ministre canadien de la consommation et des Corporations a annoncé hier un projet de réglementation rendant obligatoire l'énumération complète des ingrédients sur l'étiquette de tous les produits alimentaires emballés.

M. Herb Gray a précisé dans un communiqué que la plupart des ingrédients devront être indiqués sous leur nom usuel explicite. Il sera permis cependant d'utiliser certains noms

descriptifs ou génériques, telles que, par exemple, huile ou graisse végétale, épices, assaisonnements, fines herbes, etc.

En vue de réduire le nombre d'étiquettes réglementaires on permettra l'indication d'ingrédients facultatifs, lorsqu'une telle substitution constitue une pratique industrielle acceptable.

Le gouvernement a l'intention que tous ces règlements soient mis au point et publiés avant la fin de 1973.

Ottawa en bref

LE PRIX DES VIVRES

OTTAWA PC - Le ministre de l'Agriculture, Eugène Whelan, nie qu'il ait déclaré qu'on pouvait se nourrir en n'achetant que pour trois dollars de vivres par semaine. Il précise que quelqu'un lui avait dit que la chose était possible et qu'il n'est sûrement pas prêt lui-même à soutenir que ce soit réalisable.

LES INFIRMIERES

OTTAWA PC - Le président du Conseil du trésor, C.M. Drury, a déclaré aux Communes jeudi qu'il décidera au début de la semaine prochaine si les négociations doivent reprendre ou non avec 2,200 infirmières fédérales. Ces infirmières soutiennent qu'une commission d'arbitrage prévoit pour elles des salaires qui sont inférieurs à ceux que reçoivent les infirmières au service des gouvernements provinciaux.

LA VOIE MARITIME

OTTAWA PC - Peter Malcolm nie qu'il quitte la Voie maritime à cause de la nomination de Paul Normandeau au poste de président de cet organisme. M. Malcolm précise que son propre mandat comme vice-président expire le 7 novembre et que c'est uniquement pour ça qu'il s'en va.

LA CIA CHEZ NOUS

OTTAWA PC - Paul Hellyer, député conservateur de Toronto-Trinity, a donné à entendre aux Communes jeudi qu'un membre du Conseil économique du Canada avait déjà appartenu à la CIA. Il a ajouté que cet homme avait accès à des documents secrets.

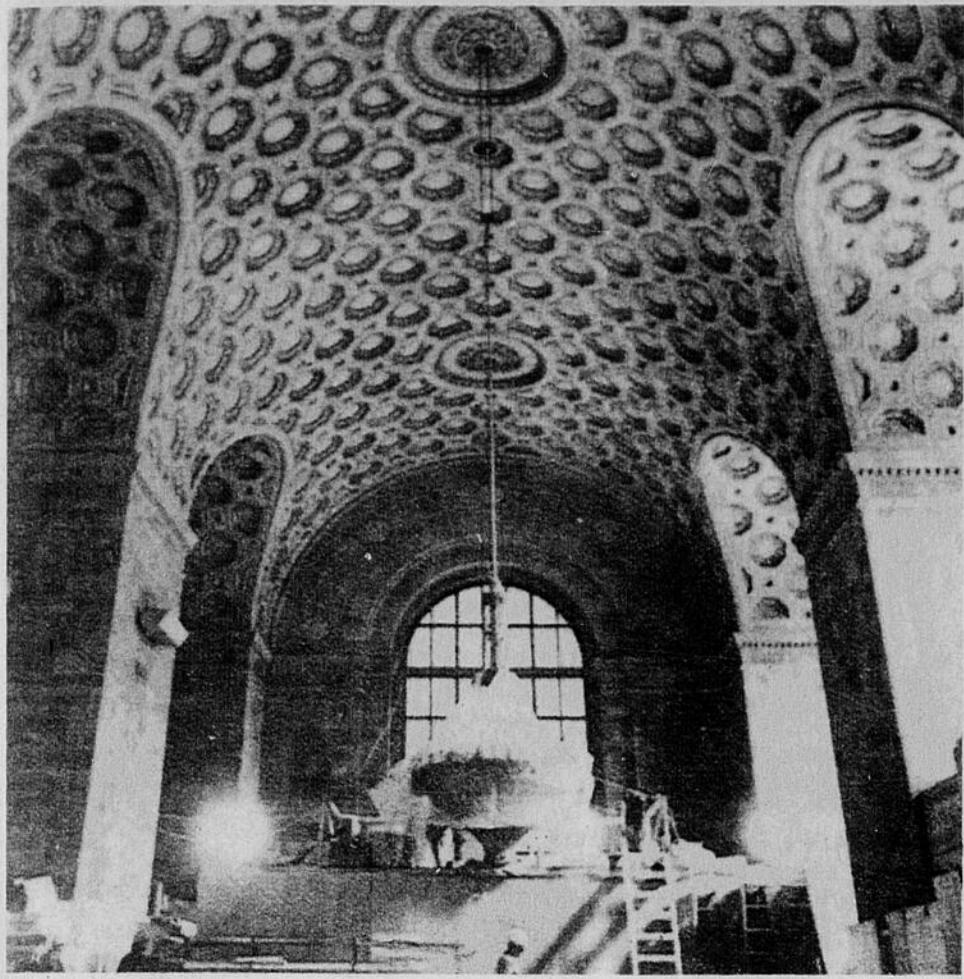
L'USINE D'EAU LOURDE

OTTAWA PC - Quelques-uns des collègues du ministre de la Défense, James Richardson, disent que celui-ci leur a donné clairement l'impression qu'il démissionnera si l'usine d'eau lourde n'est pas construite à Manitoba. Il y a quelque temps, le premier ministre Trudeau disait que l'usine serait construite soit au Québec, soit dans l'Ouest. On a appris par la suite que le choix se ferait entre la Saskatchewan et le Québec.

LES OUGANDAIS

OTTAWA PC - Les Ougandais qui sont venus au Canada il y a un an après avoir été chassés de leur pays par le général Idi Amin se sont adaptés rapidement à la vie canadienne, a déclaré aux Communes jeudi le ministre de l'Immigration, Robert Andras. Sur les 5,761 Ougandais qui ont émigré au Canada, seulement 142 ont encore besoin de l'aide financière de l'Etat.





DOMES RESTAURE — Le dôme d'une hauteur de 60 pieds, dans le vieil édifice de la Banque de Commerce, à Toronto est à être restauré, en vue de le préserver. Des rénovations avaient été apportées à la bâtisse, âgée de 40 ans mais le dôme avait été ignoré. Le dôme est recouvert de feuille d'or et des chandeliers massifs surplombent le centre.

(Téléphoto-PC)

M. Nak Sun Lee, de la République de Corée, invité de M. Gillespie

OTTAWA PC — Le ministre du Commerce et de l'Industrie de la République de Corée, M. Nak Sun Lee, sera au Canada du 4 au 11 novembre, répondant à l'invitation de son homologue canadien, M. Alastair Gillespie.

La délégation coréenne prendra part à des consultations sur le commerce et l'économie en général et visitera des entreprises canadiennes de fabrication et de ressources à Montréal, Ottawa et Toronto.

Selon un communiqué émis hier à Ottawa par le ministère du Commerce et de l'Industrie, les discussions ministérielles viseront à promouvoir le renforcement des relations commerciales et à approfondir la connaissance du potentiel et des besoins agricoles et industriels des deux pays.

M. Gillespie a fait remarquer que cette visite tombe à point puisque le Canada a ouvert le mois dernier une ambassade à Séoul et que le commerce entre les deux pays se développe très rapidement. Le commerce bilatéral en

1972 a atteint \$76.6 millions. Les exportations canadiennes, constituées principalement de produits

forestiers, métalliques, minéraux et agricoles ainsi que de matériel de télécommunications et de pièces électroniques, se sont chiffrées par \$32.9 millions.

Le taux d'accroissement du commerce avec la Corée en 1973 a été plus rapide qu'avec tout autre important partenaire commercial du Canada.

M. Regan a déclaré qu'il n'était pas dans l'intérêt public, pour le moment, de dévoiler le nom des sociétés concernées.

“Le Sénat n'est ni une farce, ni un sujet à scandale” (Molson)

OTTAWA (PC) — Les sénateurs sont peut-être de vieux parasites essouffés, a prétendu jeudi le sénateur Hartland Molson, mais le Sénat n'est pas une farce et un sujet de scandale.

Le sénateur libéral de Québec protestait ainsi contre un récent éditorial du quotidien montréalais “The Gazette”, qui avait vertement critiqué le Sénat. L'éditorial en question

faisait l'analyse d'une dépêche de la Presse Canadienne selon laquelle des membres du comité sénatorial des banques faisaient en même temps partie du conseil d'ad-

ministration de certaines compagnies.

Selon la dépêche, les 22 membres du comité bancaire du Sénat détiennent 75 pour cent des sièges directoraux parmi tous les sénateurs, soit 165 sur 220. Le sénateur Molson est membre de ce comité.

L'éditorialiste affirmait que “le Sénat puait le favoritisme”. Il ajoutait

qu'il “empestait l'intérêt privé” et qu'il était rempli de “chats politiques bien engraisés”.

Le sénateur Molson a dit qu'il s'opposait particulièrement aux mots “puer” et “empester”. “Quant au fond l'article, c'est à mes collègues à l'apprécier.”

Développement minier du nord Les investissements étrangers ne seront pas diminués

EDMONTON PC — Le ministre fédéral des Mines, de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Donald MacDonald, a déclaré, mercredi, que le gouvernement canadien n'avait pas l'intention de diminuer substantiellement la part des investissements étrangers dans le développement minier du nord.

Bien qu'il ait souhaité un contrôle domestique plus important sur l'économie de cette région, M. MacDonald croit qu'il serait préjudiciable de

restreindre la participation des investisseurs étrangers.

M. MacDonald opte plutôt en faveur d'une collaboration de plus en plus étroite entre le gouvernement et l'industrie privée.

L'énoncé de cette politique était compris dans un discours prononcé lors de la conférence sur le développement minier du Nord par le sous-ministre adjoint Gordon McNabb, représentant M. MacDonald.

Dans l'optique du gouvernement canadien, le

développement économique de cette région, pour être profitable aux habitants, doit être poursuivi parallèlement avec une politique de développement social.

Le ministre a indiqué que le gouvernement était même prêt à sacrifier certains projets d'envergure qui pourraient mettre en danger l'équilibre écologique fragile de cette région.

Et cette politique ne peut donner de résultats qui si l'industrie accepte de collaborer étroitement avec le gouvernement.

M. MacDonald précise qu'un des principaux soucis de son ministère concernant le développement du nord réside dans le fait que l'activité économique de cette région sera centrée sur l'industrie d'exportation. Or les relations financières, les politiques anti-inflationnistes et les mesures de contrôle de la pollution des pays importateurs peuvent créer des situations sur lesquelles le Canada n'a aucune emprise.

Le Canada ne peut contrôler les fluctuations du marché mondial, et il ne peut donc prévoir tous les facteurs qui influenceront le développement de cette immense région.

Pour M. MacDonald, il s'agit d'abord que le développement du nord se fasse de façon ordonnée.

Mme Sauvé s'est entretenue avec Lord Tweedsmuir

LONDRES Reuter — Le ministre canadien des Sciences et de la Technologie, Mme Jeanne Sauvé, s'est entretenue jeudi avec le ministre britannique d'État au Foreign Office, Lady Tweedsmuir.

Mme Sauvé s'est rendue à Londres le 28 octobre à l'invitation de Mme Margaret Thatcher, secrétaire d'État britannique à l'Éducation et à la Science. Durant son séjour en Grande-Bretagne, Mme Sauvé s'est entretenue avec plusieurs ministres et

hauts fonctionnaires sur les politiques scientifiques de ce pays et les relations anglo-canadiennes dans le domaine de la science et de la technologie.

Elle quittera Londres aujourd'hui. Selon le ministre canadien, les Britanniques se sont surtout intéressés à l'océanographie et ont fait preuve d'intérêt dans une collaboration entre les deux pays pour mettre en valeur l'Arctique canadien. Aucune mesure précise n'a toutefois été prise suite à ces pourparlers.

Regan a inauguré des bureaux, à Londres

LONDRES (PC) — Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Gerald Regan, en visite à Londres afin d'inaugurer le nouveau bureau de l'agent-général, a eu plusieurs rencontres confidentielles avec les directeurs d'importantes sociétés pétrolières britanniques, jeudi.

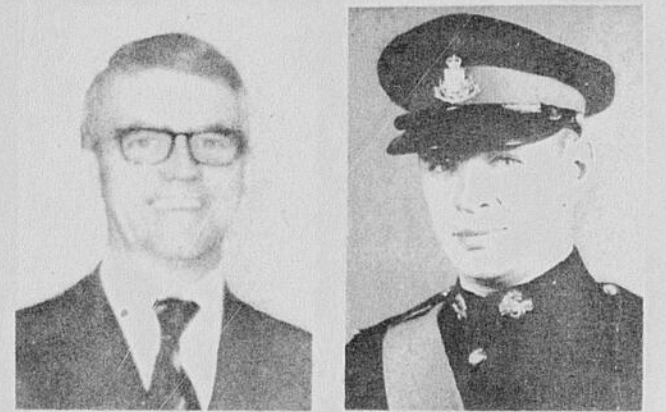
M. Regan a déclaré qu'il n'était pas dans l'intérêt public, pour le moment, de dévoiler le nom des sociétés concernées.

Ces pourparlers font suite à l'annonce récente par l'Hydro de la Nouvelle-Écosse de son intention d'entrer dans le domaine du raffinage du pétrole.

Il a expliqué que la société d'État faisait usage de grandes quantités de pétrole résiduel pour alimenter ses générateurs et qu'il était donc logique qu'elle songe à avoir sa propre raffinerie. Cette raffinerie pourrait être construite dans le détroit de Canso.

En plus de rencontrer les directeurs de plusieurs compagnies de raffinage, M. Regan a aussi eu des conversations avec certains producteurs de pétrole brut.

SERVICE ANNIVERSAIRE



PAUL-ANDRÉ TREMBLAY ET CLEMENT TREMBLAY

Le service anniversaire de Messieurs Paul-André Tremblay (époux de Colette Tremblay) et de Clément Tremblay (époux de Pauline Coumbe) sera chanté samedi le 3 novembre à 17.00 heures en l'église de St-Edouard de Port-Alfred. Parents et amis sont invités à y assister.

BRIDGE

Les fauves

Alors qu'une compétition est à points de match, pour la recherche de la meilleure marque nous pourrions parfois assister à une véritable lutte de fauves où il n'y aura ni pitié ni quartier.

La main suivante fut jouée alors qu'au cours du tournoi national de Washington se disputait le championnat des paires libres des Maîtres à Vie.

Donneur: Nord

Est-Ouest vulnérables
Pi-8-5
Co-8-2
Ca-R-10-8-7-2
Tr-A-8-4-2

Pi-A-R-V-9-4-2	N	Pi-10-7
Co-D-7-5	O	Co-A-R-V-10-9-6-4
Ca-a	E	Ca-D-V-9-6
Tr-R-9-7	S	Tr-néant
		Pi-D-6-3
		Co-3
		Ca-5-4-3
		Tr-D-V-10-6-5-3

Nord	Est	Sud	Ouest
2-carreaux (1)	2-coeurs	4-S-A (2)	pas
5-carreaux	contre	pas	6-coeurs
pas	7-coeurs (3)	7-piques (4)	contre (5)
pas	pas	pas	pas

(1) Tout simplement il s'agit d'une faible ouverture à deux tris.

(2) Alors que Sud considère que sa main sera pratiquement sans valeur défensive et qu'un petit chelem sera certainement possible de la part des adversaires, immédiatement Sud se met à la recherche d'un contrat sacrificiel tout en espérant intimider les adversaires.

(3) Est envisage que l'as indiqué par Nord se trouve à carreau et qu'ainsi se présente une possibilité de grand chelem alors qu'il semble bien que chez Ouest se trouve une chicane à carreau?

(4) Sud refuse de déborder et refuse de permettre aux adversaires de réaliser un grand chelem avec l'espoir que son camp pourra réaliser deux levées.

(5) Alors que Nord a indiqué la possession d'un as, il ne peut être question pour Ouest de rechercher un grand chelem et il doit se satisfaire de pénaliser l'adversaire.

Entame: - as de carreau.

Après l'as de carreau Ouest change au cinq de coeur qu'Est prend de son roi. Le retour d'un carreau est coupé par Ouest. Comme celui-ci tente d'encaisser sa dame de coeur, le déclarant obtient une première coupe. En revenant avec son dernier carreau le déclarant force une nouvelle coupe de la part d'Ouest. Convaincu qu'il y a à cette suite chicane chez son partenaire, Ouest change au sept de trèfle et Est coupe alors même que le Nord n'a joué que le deux de trèfle. Un quatrième carreau accorde une troisième coupe à Ouest et en retour celui-ci permet à son partenaire de couper un deuxième trèfle. Est n'ayant plus que des coeurs doit revenir à cette suite et ainsi le déclarant réalise une deuxième coupe. Comme un trèfle est joué vers l'as et qu'Est n'est plus en état de couper, le déclarant réalise une troisième levée et limite ainsi sa chute à dix levées, accordant ainsi 1.900 points aux adversaires, ce qui représente plus que la valeur d'un petit chelem.

Sur une possibilité de 27 points, N-S en obtiennent sept et E-O vingt, un grand chelem ayant été réalisé à sept des tables.

Ainsi si E-O avaient eu l'opportunité de réaliser un grand chelem, N-S auraient dû se satisfaire de quatre points de match et le contrat sacrificiel a ainsi épargné trois points de match.

Il y avait cependant pour E-O une magnifique occasion de recueillir tous les marbres. Ainsi si après avoir pris la main de son roi de coeur, Est s'attaque à l'atout à la troisième levée, facilement Ouest épuise le déclarant et les coeurs et les piques sont suffisants pour totaliser toutes les levées et infliger à l'adversaire une chute de treize levées et une pénalité de 2.500 points, gain qui aurait été supérieur à la réussite d'un grand chelem.

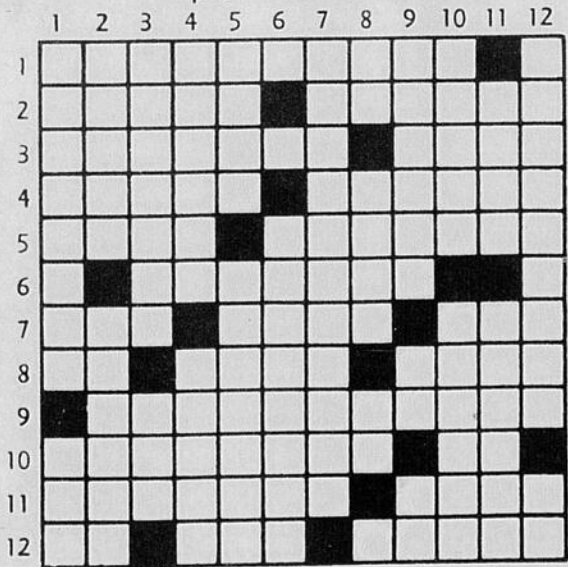
Egalement Ouest aurait pu s'assurer d'une suprématie en choisissant un petit atout, ce qui aurait tenu le déclarant à une seule levée.

Dois-je vous dire que je ne suis pas un adepte de la stratégie adoptée par Sud. En effet il y avait pour très peu à gagner alors qu'en poussant à 7-piques il pouvait envisager qu'il accorderait aux adversaires un gain supérieur à la valeur d'un petit chelem. A mon sens dans de telles occasions il vaut mieux espérer que le contrat des adversaires subira un accro!

Noël Duchesne

MOTS CROISÉS

problème: no 28



HORIZONTALEMENT

- Espace de temps qui sépare chacun des degrés de filiation.
- Qui désire avec beaucoup d'ardeur. -- Machines à roue mues au moyen d'une pédale.
- Refaire. -- Première partie du membre supérieur de l'homme.
- Régime. -- Assaisonné avec du sel.
- Pronom personnel. -- Sachant bien ce que l'on fait.
- Portions du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers.
- Bière, anglaise. -- Ligne quelconque. -- Poisson marin, voisin de la perche.
- Tellement. -- Contrat. -- Lac américain.
- Enlèverons les écailles.
- Détacher de leurs tiges des fleurs. -- Pronom personnel.
- Petit os. -- Fils de Jacob.
- Béryllium. -- Adjectif possessif. -- Alaise.

VERTICALEMENT

- Conservas. -- Cheval de taille moyenne.
- Action de sortir du repos. -- Celle qui lie des gerbes de blé.
- Mesurée avec un niveau. -- Adjectif démonstratif.
- Publies l'oeuvre d'un écrivain. -- Fruits charnus à pépins.
- Illusion. -- Chalut.
- Relâches les fils d'un tissu.
- Epreuve une agitation vive et passagère.
- Fut changée en génisse. -- Maladie de la peau. -- Infinitif.
- Faits de perdre le souvenir. -- Infinitif. -- Aluminium.
- Père des Néréides. -- Ustensile de nettoyage.
- Rivière du sud de la France. -- Les plus âgées.
- Charpentes. -- Note.



Israël publiera dans quelques jours, le bilan de ses pertes

TEL AVIV (AFP) — C'est vraisemblablement au début de la semaine prochaine que le ministère de la Défense va publier la liste totale des pertes israéliennes résultant de la guerre de Yom Kippour.

Une première liste avait été publiée après la première semaine des combats et faisait état de 646 morts, mais les Israéliens n'ignorent pas que ce chiffre a entretemps plus que doublé, et multipliant les nombres de blessés par trois, ils en concluent que cette guerre a été la plus meurtrière qu'Israël ait subie, à l'exception de la guerre d'indépendance qui

avait décidé un pour cent de la population d'Israël à l'époque.

Lorsque le chiffre total des pertes sera annoncé, l'atmosphère de deuil et de tristesses qui enveloppe Israël depuis le 6 octobre va encore s'alourdir. Les observateurs étrangers sont frappés par l'aspect taciturne et préoccupé des habitants dans le pays. Ceux qui le connaissent mieux n'hésitent pas à dire: "Israël est malade, et souffre de mélancolie aiguë."

Mme Naomi Schaeffer, une assistante sociale de l'Université de Jérusalem, qui s'est portée volontai-

re pour être présente à la mairie de Tel Aviv où des mères et des compagnes de soldats disparus attendent d'avoir des nouvelles des leurs, déclare que "la plupart des gens sont calmes et gardent leur angoisse pour eux. Mais il suffit qu'une femme hypertendue se laisse aller à une crise d'hystérie pour que cette impassibilité apparente vole en miettes chez tout le monde".

Une organisation de psychologues et d'assistants sociaux a été mise sur pied pour aider les familles touchées par la guerre à surmonter leurs problèmes émotionnels.

APATHIE

L'extrême préoccupation des Israéliens pour ce qui concerne la guerre et ses implications immédiates a été démontrée par l'apathie de l'opinion face à l'annonce de la hausse considérable du prix de l'essence, du courant électrique et de l'eau, augmenté dans une proportion de 35 à 40 pour cent depuis mercredi. Une augmentation considérable du coût de la vie en résulte, mais elle n'a été suivie d'aucune protestation, alors qu'en d'autres temps elle aurait déclenché revendications immédiates et grèves. Bien que cinémas et théâtres aient repris leurs représentations normales, les salles sont pratiquement vides et il est frappant de constater combien les visages des

spectateurs sont fermés à la sortie du spectacle. "On dirait qu'ils sont gênés d'être allés au cinéma, alors que des familles sont en deuil", a remarqué un journaliste.

Sur le front politique enfin, la presse fait état d'une tendance croissante pour l'ajournement des élections. L'idée d'un gouvernement d'union nationale fait aussi son chemin.

Mais les leaders de la droite d'opposition, cités par le Jerusalem Post, jeudi, n'y sont intéressés qu'après les élections, où ils espèrent obtenir des gains substantiels. Leur entrée dans un gouvernement d'union aurait alors pour objet d'empêcher que Mme Meir ne consente des concessions "trop substantielles" en échange de la paix.



JAWORSKI APPREND DES NOUVELLES SUR LUI-MEME — M. Léon Jaworski, nommé hier procureur spécial dans l'affaire du scandale Watergate apprend, par les journaux, qu'il est en lice pour être nommé par M. Richard Nixon.

(Téléphoto - PC)

Aux EU, les importations de beurre augmentées de 56 millions de livres

WASHINGTON AFP - Le président Nixon a décidé, jeudi, d'augmenter de 56 millions de livres les importations de beurre aux Etats-Unis d'ici la fin de l'année.

Dans une proclamation publiée par la Maison Blanche pour modifier les contingents d'importation en vigueur, le président Nixon précise que 28.560.000 livres de beurre supplémentaires seront importées de Nouvelle-Zélande et 24.640.000 livres des pays de la Communauté économique européenne. Les 2.800.000 livres restantes seront fournies par l'Argentine, l'Australie, le Canada, la Norvège, la Suède et la Suisse.

Dans la même proclamation, le président relève de 22.600.000 livres le niveau des importations de sucédanés de beurre d'ici la fin de l'année.

La Maison Blanche a pris cette décision pour tenter

de faire baisser les prix domestiques.

Le président Nixon a par ailleurs annoncé son intention de supprimer les quotas encore en vigueur pour l'importation de coton et de produits cotonniers et les importations de blé et

produits dérivés du blé.

M. Nixon a demandé à la Commission des tarifs de faire une étude en ce sens afin de s'assurer que la suppression des contingents ne réduira pas dangereusement la production intérieure.

Aux Etats-Unis

Les prix des produits pétroliers vont augmenter de 2.5 pour cent

WASHINGTON AFP - Les prix des produits pétroliers vont augmenter aux Etats-Unis de 2.5 pour cent en moyenne, cette semaine, pour le consommateur américain.

Le blocage des prix qui resté en vigueur dans ce secteur depuis le printemps dernier, donnant le signal d'une hausse continue des prix de ces produits aux Etats-Unis.

Les consommateurs ont été autorisés à relever tous les mois, et en une seule fois, les prix de leurs produits, en fonction de l'augmentation des coûts. Les grossistes et les détaillants vont donc pouvoir répercuter les hausses de prix des pétroles importés.

Dans l'immédiat, on s'attend à une hausse de un cent U.S. par gallon pour l'essence ordinaire, et à des relèvements de prix du même ordre pour les fuels domestiques et industriels. Etant donné que les mécanismes sont maintenant en place pour des hausses régulières mensuelles, les experts prédisent déjà que l'essence ordinaire coûtera 50 cents le gallon dès le printemps prochain, ce qui représenterait une hausse de 35 pour cent en un an.

EXXON

Enfin la compagnie Exxon, un des plus grands distributeurs américains de produits pétroliers, a mis en place, à compter de jeudi, un programme de répartition de ses disponibilités aux grossistes et détaillants en fonction des quantités allouées l'année dernière. Dans l'immédiat, Exxon espère être en mesure de fournir à ses clients des quantités légèrement supérieures à celles de novembre 1972. Cette mesure, recommandée par l'administration Nixon, a été prise en raison de la réduction des approvisionnements extérieurs, et notamment ceux en provenance des pays arabes.

Le Syndicat du crime frappe, à New-York

NEW YORK Reuter — Deux hommes armés, qui avaient pris place de force dans la voiture d'un troisième homme, ont ouvert le feu simultanément, jeudi, sur l'homme placé entre eux, et se sont blessés mutuellement, rapporte la police.

L'incident s'est produit près des quais de Brooklyn et les trois hommes se trouvent actuellement à l'hôpital; l'un dans un état critique et les deux autres

dans un état grave.

Selon l'explication du "troisième homme", Vincent Ensulo, qui a été blessé à l'épaule et au cou, il s'était querellé à propos d'argent avec les deux hommes qui seraient liés à un syndicat du crime.

Les hommes armés sont, selon la police, Joseph Conigliaro, touché à l'épaule et James Gallo, atteint à la tête et au bras. Ce dernier se trouve dans un état critique.

L'administration Nixon a en effet levé, à compter de

Tous les intermédiaires entre les raffineries et les

Les pays non-alignés veulent un soutien logistique du Canada

NATIONS UNIES AFP - Les pays non-alignés, membres du conseil de sécurité, ont proposé jeudi, dans un document officieux, que le Canada et la Pologne fournissent un soutien logistique à la force d'urgence de l'ONU au Moyen Orient, apprend-on de source diplomatique.

Le document des non-alignés, contenu dans un document de travail à l'étude, vise à réduire les objections faites par l'URSS à un contingent canadien, et par les Etats

Unis à un contingent polonais, en assignant à ces pays un rôle spécialisé dans les communications et les transports, qui réduirait leur rôle militaire et politique.

Le document des non-alignés autoriserait le secrétaire général à entrer en négociations à cet effet avec les gouvernements canadien et polonais et, également, à consulter le Ghana et le Liberia, pour l'Afrique, l'Indonésie et le Népal, pour l'Asie, le Panama, le Pérou et l'Uruguay pour l'Amérique latine, ainsi que la Yougoslavie, en vue de la fourniture de contingents pour la force d'urgence. Les contingents déjà sur place sont composés d'Autrichiens, d'Irlandais, de Finlandais et de Suédois.

Le président du conseil, M. Peter Jankowitsch, pro-

posait jeudi soir à des consultations avec les autres membres du conseil de sécurité. De l'issue de ces consultations dépend la convocation d'une nouvelle séance du conseil.

ANNONCES CLASSÉES 545-4480 545-4474

AUTOS A VENDRE

- BUICK Riviera 1971, avec air climatisé, vitres électriques, volant ajustable, équipée au complet, bas millage, cause: auto fournie. Tél.: 549-8870. F-332
- PONTIAC LAURENTIEN 1972, bonne condition, 24.000 milles, P.B., P.S. Tél.: 549-8870. Tél.: 544-3576. F-265
- OLDSMOBILE Cutlass 1968, 4 portes, radio, vitres électriques, 6 pneus neufs, 35.000 milles, très bonne condition. Tél.: 542-4935. F-263
- CITROËN D. Super Spécial, 1970, 47.000 milles, manuelle. Tél.: 549-1177. F-231
- AUTO USAGEE 1972, Renault-12, automatique, 15.000 milles, cause départ. Tél.: 549-0030 ou 549-4530. F-162
- VENTE D'AUTO D'ESTER 1973 V8, PBPS. Tél.: 668-7839, 6.000 milles. F-219
- RENAULT 1966, R-10, major, mécanique en parfaite condition, 34.000 milles. Tél.: 543-8750. F-252

DINERS A VENDRE

- TABLETTE commerciale, à vendre, idéale pour épicerie, tabagie ou autre, 18 pieds de long, pour informations 549-3164. F-217
- STEREO AM FM, cassette, 8 pistes, table tournante. Tél.: 544-4865. F-330
- CHEVAL d'équitation, très bel étalon, 6 ans, en parfaite condition physique, cariole avec attelage. Tél.: 549-1177. F-232
- MACHINE A LIQUEURS de marque Petit, très bon état. Tél.: 549-8870. F-331
- CASCADE 40, prix: \$40.00, table tournante, amplificateurs, 2 boîtes de son marque Philips: 1/2 an d'usage. Tél.: 547-4374. F-259

MAISONS A VENDRE

PORT-ALFRED maison à revenus directement du propriétaire, 5 logements, beau paysage, Centre-Ville. Tél.: 544-3524. F-237

PLEIN-PIED 30 x 70, terrain immense, salon, salle de famille, 3 chambres, sous-sol fini, 2 salles de bain, directement propriétaire. Site quartier St-Philippe Arvida. Tél.: 548-8010. F-233

A LOUER

STUDIO meublé, chauffé, éclairé, cuisine, tapis mur à mur. Une personne ou jeune couple. Tél.: 549-7955 jour, 549-5401 soir. Prix spécial. F-256

APARTEMENTS A LOUER

APARTEMENT: 1 1/2 pièce, neuf, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 549-9400, 677-2332 ou 549-3338. F-334

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE au sous-sol avec cuisinière et salle de séjour, stationnement, près de l'Université. Tél.: 549-4540. F-258

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: Résidentiel près Centre d'achats, rue Duhaime, 4 1/2 pièces, moderne, entrée et stationnement privés, chauffé, éclairé, conviendrait couple adulte. Tél.: 549-7960. F-220

TRES BEAU LOGEMENT: 4 1/2 pièces, site Chicoutimi-Nord, tapis mur à mur, eau chaude fournie. Tél.: 543-0953. F-260

LOGEMENT: 4 pièces, chauffé, et électrique, libre 1er octobre, 252 Mgr Martel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3082. F-261

LOGEMENT: 5 pièces, libre fin novembre. Pour informations: 548-5311. F-218

LOGEMENT: 6 pièces, situé rue Davis Arvida, chauffé, entrées lavues, sècheuse, libre immédiatement. Tél.: 548-4092 ou 548-4037. F-255

LOGEMENT: 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, moderne, libre 1er décembre, situé Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-2755. F-262

LOGEMENT 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, entrées lavues, sècheuse, tapis, Rivière-du-Moulin. Tél.: 549-1177. F-230

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.
Le prix dans les dépôts: 15 ¢ la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord:

- 1 an: \$40.00
- 6 mois: \$23.00

Autres régions du Canada: 1 an: \$50.00 6 mois: \$30.00

Pays étrangers: 1 an: \$60.00 6 mois: \$35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

LOGEMENT 4 pièces, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, moderne, Boul. Jean-Noël Tremblay, Cote Reserve. Tél.: 549-7415. F-273

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, chauffé, entrées lavues, sècheuse, \$90.00 par mois. Tél.: 543-6191 ou 543-2336. F-271

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, neuf, chauffé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, très beau site, \$100.00 par mois avec bail, libre immédiatement, 1 mois de logement gratuit. Tél.: 543-7459. F-333

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, non meublé, chauffé, moderne, entrées lavues, sècheuse, buanderie sous-sol si désiré, près hôpital, libre le 1er décembre. Tél.: 549-1075. F-275

LOGEMENT de 4 pièces, libre immédiatement, eau chaude fournie. S'adresser à: 549-0123. F-234

LOGEMENT: moderne, éclairé, chauffé, libre le 1er décembre, situé près du CEGEP, Jonquière, rue Panet. Pour informations: 547-0770. F-235

BAGOTVILLE: logement 4 appartements, très moderne, libre immédiatement. Pour informations: 544-5032. F-236

LOGEAUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL: situé en face du Steinberg à Arvida, libre 1er novembre. Tél.: 548-4092 ou 548-4037. F-254

MAISONS A LOUER

MAISON: 11 pièces, intérieur fini neuf, 3 chambres, équipée avec cuisine indépendante, pouvant être sous-locée, située près Cegep, occasion exceptionnelle. Tél.: 549-7840 ou 542-2174. F-264

FEMMES DEMANDEES

LES FETES sont à notre portée, vous auriez besoin d'un surplus d'argent, devenez représentantes pour la compagnie Régine de France. Tél.: 548-6728 ou 542-2854 ou 662-5403 Alma. F-227

HOMMES DEMANDES

KENOGAMI boucher demandé premier homme, 25 à 35 ans, homme qualifié pour bonnes responsabilités, discrétion garantie. Tél.: Guy, 547-4773 ou 542-2516. F-229

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

VOUS aimeriez vous faire un revenu supplémentaire dans votre localité, auto nécessaire. Tél.: 549-6728. F-257

OFFRE DE SERVICES

HETRAITE: en bonne santé, offre ses services comme gardien de jour ou de nuit. Tél.: 549-7855. F-272

CARRIERES ET PROFESSIONS AVIS DIVERS

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE CHICOUTIMI

COUR SUPERIEURE DIVISION DU DIVORCE

NO: 8541-D

Thérèse Tremblay, Requêteur:

—VS—

Marcel Simard, Intimé.

ORDONNANCE

Il est ordonné à l'intimé de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la première publication du présent ordre dans: Le Quotidien du Saguenay Lac-St-Jean, publié en français dans le District de Chicoutimi (2 fois).

PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe de Québec, à votre intention. Québec, le 4 octobre 1973. (S) Maurice Gobeil Régistrare Adj. du Divorce.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE CHICOUTIMI

SUPERIOR COURT (Divorce Division)

NO: 8541-D

Thérèse Tremblay, Petitioner.

—VS—

Marcel Simard, Respondent.

ORDER

BY ORDER OF THE COURT: The Respondent Marcel Simard, is hereby called upon to appear within forty (40) days following the first publication in: Le Quotidien du Saguenay Lac-St-Jean, published in english in the District of Chicoutimi (twice). A copy of the Divorce Petition has been left for him at the office of the Divorce Registration of Québec.

AND FURTHER TAKE NOTICE that in default of your service and filing such appearance or contestation within the time prescribed above, the Petition may proceed here in by default and a divorce decree and other relief may be granted without notice to you. Québec, October 4th 1973. (S) Maurice Gobeil Divorce Registrar Adj.

ADAMS BRANDS LTD

Manufacturier et distributeur de produits aussi reconnus que Certs, Clorets, Roloids etc. offre un emploi de représentant(e). — Il (elle) aura la responsabilité des ventes chez les grossistes et marchands détaillants dans une région du Québec. — Résidence à Chicoutimi ou Jonquière de préférence. — Expérience de la route et de la mise en vente un avantage.

Salaire, bonis, plan de pension, avantages marginaux, voiture et dépenses de voyage payées etc.

Nos représentants sont avisés de cette demande.

Toutes réponses demeurent confidentielles.

Prière de poster curriculum vitae à:

C.P. 3003

S.V.P. Poster les réponses à: Jean-Marc Lefebvre, 4 avenue Jacques-Cartier, Québec, G1L 3R7. Tél.: 624-4533

INGENIEURS DE PROJETS

RENSEIGNEMENTS GENERAUX: Notre division technique est responsable de l'ingénierie, de la recherche, du développement, ainsi que des questions d'environnement pour toutes les compagnies du groupe Anglo. Cette division est aussi responsable du développement, de la promotion, et de la mise en marché de procédés et de connaissances techniques dans le monde entier.

POSTES: Nous recherchons des ingénieurs de projets pour notre département d'ingénierie à Québec. Ce département de la division technique est responsable de la conception et de la construction d'usines et de l'installation d'équipements pour notre groupe de compagnies.

QUALIFICATIONS: La principale responsabilité de ce poste sera de voir à l'exécution de projets techniques allant de la conception, au développement, à la construction, jusqu'à la mise en marche. Le candidat éligible devra être hautement motivé et posséder de l'initiative et un bon jugement. Il sera ingénieur civil ou ingénieur en mécanique, avec approximativement cinq (5) années d'expérience dans la conception et la construction se rapportant à l'industrie de la pâte et du papier.

TRAITEMENT: Les salaires seront proportionnels à la compétence et à l'expérience des postulants. Endroit-Ville de Québec.

INSCRIPTION: L'offre de services devra contenir les renseignements utiles en pareil cas et devra être soumise sous pli confidentiel au:

DIRECTEUR DES RELATIONS INDUSTRIELLES DIVISION DE QUEBEC CASIER POSTAL 1487, QUEBEC 2, P.Q.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

SOUSSIONS

Contrat Entretien Plomberie/ Electricité/Menuiserie

CONTRAT.

Terrasse du Vieux Fort — Lauzon Habitations Louis-Frèchette — Lévis Domaine St-Charles — Duberger Habitations Basques — Sept-Îles Habitations Mingan — Hauteville Appartements Châtelaine — Baie-Comeau Chicoutimi 3/49 — Chicoutimi Habitations Ste-Claire — Chicoutimi-Nord

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI, jeudi le 29 novembre 1973.

Les devis et formules de soumission requis peuvent être obtenus au Bureau de la Société 2475 boul. Laurier, Sillery, Québec, et devront être retournés à l'adresse indiquée ci-dessous.

Chaque offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie au montant indiqué dans les formules de soumission. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. Un chèque visé ou des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

LE GERANT, SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, 2475, boul. Laurier, Sillery, P.Q.

POUR INSÉRER UNE annonce classée

SIGNELEZ: CHICOUTIMI 545-4480 ALMA 662-6629

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

2ème TIRAGE LUNDI LE 3 DECEMBRE

PARTICIPEZ AU

CONCOURS

DE LANCEMENT

PLUS DE

\$6000.

EN PRIX

une valeur de

\$2000.

PAR MOIS

soit pour: OCTOBRE
NOVEMBRE

1e PRIX

\$1000.

en argent

2e PRIX

MOTONEIGE
Chaparral

Firebird

1973



3e PRIX



10 SACS DE VOYAGE

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Règlement du concours

Tous les employés de "Le Progrès du Saguenay Ltée" ne sont pas éligibles au présent concours.

Il suffit d'être un abonné régulier au "Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean."

Pour se mériter un des prix, le gagnant devra répondre à une question d'actualité.

On est toujours gagnant en lisant

REMP LISSEZ CE COUPON

NOM

ADRESSE

TEL.:

ADRESSEZ vos coupons à

LE QUOTIDIEN
316, Labrecque - Chicoutimi

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Les EU ne prennent pas à la légère l'utilisation de "l'arme du pétrole"

BEYROUTH (AFP) - L'étape que doit faire le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, la semaine prochaine, en Arabie séoudite, manifeste clairement l'importance que les Etats-Unis attachent aux conséquences de l'utilisation de "l'arme du

pétrole" dans le conflit arabo-israélien, estimant généralement les observateurs arabes.

Sans négliger le poids diplomatique du gouvernement de Ryad, chef de file des régimes arabes conservateurs, M. Kissinger,

pense-t-on, tentera plus particulièrement de sonder les intentions du roi Fayçal, souverain du plus important Etat arabe producteur du pétrole brut.

Bien que n'étant pas directement et immédiatement touchés par les

mesures prises par les différents pays producteurs arabes, qui vont de la limitation de la production à un embargo du pétrole qui leur est destiné, les Etats-Unis, qui importent de la péninsule arabique moins de dix pour cent de leur consommation, pourraient

être à plus ou moins long terme éprouvés.

Il leur est d'autre part difficile, remarque-t-on, de se désintéresser de mesures qui peuvent, potentiellement au moins, désorganiser l'économie des pays industrialisés.

ATTOUTS

A première vue, le dossier que va défendre M. Kissinger n'est pas mauvais: le roi Fayçal est farouchement opposé aux régimes communistes, et passait, jusqu'au 6 octobre, pour

être proche du gouvernement américain.

D'autre part, la quasi totalité des gisements saoudiens est exploitée par une société américaine, l'Aramco.

Le secrétaire d'Etat américain, estime-t-on généralement, aura toutefois à compter avec la détermination de l'Arabie séoudite, qui a annoncé mardi dernier, au Caire, que sa production allait être diminuée de 15 pour cent, et a mis un embargo total sur ses exportations vers les Etats-Unis.

Le roi Fayçal, indique la presse arabe, a en effet très mal pris l'annonce de la poursuite des livraisons de fournitures militaires américaines à Israël ainsi que la demande de \$2,2 milliards présentée au Congrès par le président Nixon, pour l'équipement de l'armée israélienne.

Cette attitude, note la presse, a été ressentie par le souverain comme une "provocation flagrante".

MESURES ARABES

En tout état de cause, la décision de l'Arabie séoudite de réduire d'environ cinq pour cent sa production s'ajoutant aux dix pour cent décidés à l'issue de la réunion de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole met un terme, au moins provisoirement, aux espoirs de ceux qui pensaient que le cessez-le-feu et le mouvement vers des négociations qui se dessine amèneraient les pays producteurs arabes à reconsidérer leur position.

Selon l'hebdomadaire libanais Al Diar, le roi Fayçal aurait ainsi clairement indiqué qu'un cessez-le-feu n'était pas un règlement.

D'autre part, des informations circulant dans les milieux pétroliers, à Beyrouth, font état de la mise en place, par le gouvernement séoudien, d'un plan destiné à garantir que le pétrole extrait de ses gisements n'atteigne pas, par des voies détournées, le marché américain. L'Aramco, indique-t-on dans les mêmes milieux, a été invitée à respecter étroitement ces mesures, de même que la compagnie japonaise Arabian Oil Company, qui exploite des champs pétroliers sous contrôle séoudien, dans la zone neutre.

DETERMINATION ARABE

La diminution de cinq pour cent de la production mensuelle décidée, et outre passée d'ailleurs par la plupart des pays producteurs, au cours d'une réunion de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole, le 18 octobre dernier, à Koweït, doit être maintenue "jusqu'à la libération des territoires occupés depuis 1967 et la restauration du peuple palestinien dans ses droits".

Aucun signe de brèche dans ce front, dix jours après l'ordre de cessez-le-feu du Conseil de sécurité, n'est encore apparu, relèvent les observateurs arabes.

De son côté, l'assistant du président Sadate, M. Sayed Marei, qui se trouve actuellement à Koweït après s'être rendu à Djeddah, a déclaré au quotidien koweïtien Al Rai al-Aam, dans une interview publiée jeudi que la bataille n'était pas terminée et qu'il souhaitait que la solidarité arabe face à l'ennemi se maintienne à tous les niveaux, et notamment celui du pétrole.

M. Ford défend Nixon et se dit qualifié pour être le vice-président des EU

WASHINGTON (Reuter) - M. Gerald Ford, vice-président désigné, a ouvert, jeudi, la procédure de confirmation de sa nomination en défendant devant la Commission sénatoriale la personne du président Nixon et en déclarant qu'il s'estimait qualifié pour occuper le poste de vice-président.

Rappelant qu'il connaissait M. Nixon depuis qu'il était entré à la Chambre des représentants en 1948, M. Ford a affirmé: "Le président a toujours été loyal à mon égard". Le vice-président désigné a ajouté qu'en tant que chef de file de la minorité républicaine à la Chambre des représentants, il avait vigoureusement défendu le programme de la Maison Blanche, et que pour cela, il n'avait pas à présenter d'excuses.

"Si le fait d'être pour son président, pour son parti et pour ses candidats doit disqualifier quelqu'un pour la vice-présidence, alors nous n'aurons jamais un nouveau Truman, un nouveau Nixon, Johnson ou Humphrey," a lancé M. Ford.

"Je crois que je peux être un conciliateur et un intermédiaire entre la Maison Blanche et le Congrès... Non pas parce que je connais grand chose au poste de vice-président, mais parce que je connais et le Congrès et le président aussi bien et aussi intimement que n'importe quelle personne qui les aurait connus tous les deux depuis un quart de siècle", a-t-il déclaré.

En déclarant que le président s'était toujours comporté loyalement à son égard, M. Ford s'est engagé à continuer à être loyal envers les membres du Congrès, s'il était confirmé dans ses fonctions. "La loyauté est le ciment qui maintient unis les gouvernements, et pas seulement les gouvernements, mais aussi la civilisation elle-même", a estimé M. Ford.

Le vice-président désigné a incité les sénateurs à ne pas retarder anormalement le moment de voter sa confirmation, ce qu'avaient suggéré de faire certains démocrates, jusqu'à ce que l'affaire du Watergate soit réglée. Les chefs de file des deux assemblées espèrent que les votes sur cette nomination auront lieu vers la mi-novembre.

La procédure de confirmation d'un vice-président désigné par un président en cours de mandat afin de remplir cette fonction laissée vacante sera utilisée pour la première fois aux Etats-Unis depuis qu'elle a été instituée, en 1967.

Le sénateur Howard Cannon, qui préside la Commission des ordonnances, a déclaré que l'enquête menée par le FBI sur le passé de M. Ford, faisait de ce dernier la personne dont la vie avait été le plus passée au crible par rapport à tous ceux qui avaient été nommés à la présidence ou à la vice-présidence dans l'histoire américaine.

Prenant la parole jeudi, le sénateur Cannon a assuré que la commission qu'il préside ne chercherait pas à s'opposer à la nomination de M. Ford à cause des positions politiques que ce dernier a prises au congrès depuis 1948. "Certains diraient que cette commission devrait s'opposer au

vice-président désigné à cause d'un passé interrompu de soutien fidèle aux milieux d'affaires. Je ne crois pas qu'une telle opposition soit valable", a-t-il estimé.

Le sénateur a indiqué que la commission avait l'intention de mettre sur pied d'autres auditions de membres du Congrès, de représentants d'organisations et de personnes individuelles, portant sur les aptitudes de M. Ford à remplir la fonction de vice-président.

"De cette façon nous pourrions commencer à restaurer une confiance dans le gouvernement des Etats-Unis, qui a été bien mise à mal".

Arrestation de deux membres du parti nazi

WASHINGTON Reuter - Deux membres du parti nazi américain ont été arrêtés jeudi au cours d'une manifestation organisée près de la Maison Blanche, contre la présence de Mme Golda Meir, peu de temps avant que le premier ministre israélien rencontre le président Nixon.

Les deux hommes faisaient partie d'un groupe de sept militants, tous en uniformes nazis avec le brassard frappé à la croix gammée, qui arboraient une pancarte disant "Meir à la chambre à gaz".

Ils ont été arrêtés pour avoir refusé d'obéir à la police qui leur rappelait qu'il était interdit de manifester devant une ambassade ou un bâtiment où se trouve une personnalité étrangère.

Mme Meir se trouvait alors à Blair House, résidence officielle du gouvernement située en face de la Maison Blanche, et elle s'entretenait avec M. Kissinger.

-William Saxbe, secrétaire à la Justice -Léon Jaworski, procureur spécial dans l'affaire Watergate

WASHINGTON (AFP) - Le président Nixon a annoncé jeudi la nomination du sénateur William B. Saxbe comme secrétaire à la Justice.

D'autre part, le secrétaire intérimaire à la Justice, H. Robert Bork, a annoncé la nomination de M. Leon Jaworski, ancien président de l'Association du barreau américain, en tant que procureur spécial pour l'affaire Watergate.

Dans une brève déclaration aux journalistes, le président des Etats-Unis a souligné que M. Saxbe, sénateur républicain de l'Ohio, est "éminemment qualifié pour occuper le poste d'Attorney-General ministre de la Justice". M. Saxbe "fera tous les efforts possibles pour servir la nation en tant qu'homme de loi numéro un du pays" a poursuivi le président. Il a d'autre part estimé que le Sénat approuvera cette nomination "par une majorité écrasante".

Evoquant ensuite la nomination de M. Jaworski comme procureur spécial chargé de poursuites liées au scandale de Watergate, M. Nixon a précisé qu'il avait discuté de cette désignation avec les leaders du Congrès et que "d'une façon générale, ils ont exprimé le sentiment qu'il s'agit du meilleur choix dans ces temps difficiles".

MM. Saxbe, dont la nomination doit être confirmée par le Sénat, et Jaworski, succéderont respectivement à MM. Elliot Richardson et Archibald Cox. Le premier avait démissionné le 20 octobre, refusant d'exécuter la décision du président Nixon de révoquer M. Cox.

Le sénateur Saxbe a pris la parole devant les journalistes à la suite du président. Il s'est dit "vivement désireux de prendre ses fonctions, et cela, sans qu'aucune limitation" ne soit imposée à ses pouvoirs. Il s'est dit per-



GERALD-R. FORD

suadé "d'être en mesure de contribuer au règlement des problèmes" liés au Watergate.

Le ministre intérimaire de la Justice, Robert Bork, a souligné, à son tour, que le président Nixon "a donné son assurance personnelle" de ne pas

révoquer le nouveau procureur spécial "sans le consentement à une majorité substantielle des leaders du Congrès".

MOT MYSTERE

Problème no 28 8 lettres cachées THEME L'aliénation mentale

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	C	dénué	excès	interné	norme	simple
abrutit	calme	dénasé	F	M	nullité	soit
acte	D	droit	E	maïn	O	soitise
aliéné	B	E	folie	malade	obésité	T
apeuré	d	écart	fou	manie	osée	t
asile	danger	égaré	I	même	p	t
	débile	énergé	idiot	mental	perverse	toqué
B	délire	ennui	idiot	N	peur	v
bêta	démence	épreuve	imbécille	névrosé	santé	vice
bien	dément			nigaud		

La réponse du problème précédent: ardeur

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	L	I	B	E	D	E	N	U	E	V	R	E	N	E
2	D	C	A	P	E	U	R	E	E	T	N	A	S	L	U
3	A	S	N	L	E	T	D	N	X	V	C	E	I	F	Q
4	L	O	I	E	O	U	I	R	C	T	R	C	I	O	O
5	A	T	B	I	M	G	R	E	E	A	E	O	S	L	T
6	M	T	D	S	A	E	E	T	S	B	L	E	S	I	A
7	A	I	O	U	E	R	D	N	M	M	E	M	E	E	S
8	N	S	D	S	A	D	A	I	L	A	T	N	E	M	I
9	I	E	E	T	E	B	E	I	E	F	N	C	S	N	L
10	E	E	R	E	B	D	R	V	O	R	A	I	U	O	E
11	L	G	D	I	R	I	U	U	P	R	E	L	A	R	X
12	P	I	A	O	L	E	E	O	T	U	L	G	B	M	A
13	M	F	I	R	R	E	N	N	U	I	O	M	N	E	S
14	I	T	E	P	E	R	D	U	T	V	I	C	E	A	E
15	S	R	E	V	R	E	P	E	N	T	N	E	M	E	D

MacGregor dit avoir été trompé

WASHINGTON (Reuter) - M. Clark MagGregor, ancien directeur de la campagne électorale de M. Nixon, a déclaré jeudi devant la commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire du Watergate qu'il avait été trompé par des conseillers de la Maison Blanche qui s'étaient servis de lui pour masquer l'étendue du scandale du Watergate.

Affirmant qu'il avait été exclu des réunions que des conseillers de la Maison Blanche, des

membres de la CIA et l'ancien directeur du FBI, M. Patrick Gray, avaient tenues sur l'affaire, M. MacGregor a ajouté qu'il avait été amené de bonne foi à faire des déclarations publiques niant catégoriquement la participation d'aucun membre de la campagne de M. Nixon au scandale.

Le témoignage de M. MacGregor contredit celui de M. John Ehrlichman, ancien conseiller de M. Nixon pour les affaires intérieures, qui avait affirmé aux

sénateurs qu'il avait demandé à M. MacGregor de mener une enquête énergique sur l'éventuelle compromission d'un membre de la campagne républicaine dans l'affaire du Watergate.

M. MacGregor a tenu à préciser clairement qu'il ne mettait pas le président des Etats-Unis au nombre de ceux qui s'étaient servis de lui. "Sa conduite et ses relations avec moi ont été dignes d'estime, franchises et loyales", a-t-il déclaré.

HOROSCOPE

<p> LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)</p> <p>Vous aurez tendance à ne pas voir assez haut. Ne jouer à aucun jeu d'argent.</p>	<p>Attachez-vous à consolider les résultats déjà acquis. Défendez vos droits.</p>
<p> LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)</p> <p>De nouvelles perspectives vous attendent. Du côté santé petit malaise sans gravité.</p>	<p> LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)</p> <p>Ne comptez absolument pas sur les autres pour vous dépanner. Chiffre 4.</p>
<p> LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)</p> <p>Gain sérieux en affaires, si vous vous montrez beau joueur et partageur. Santé: médiocre.</p>	<p> LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)</p> <p>Méfiez-vous d'une personne qui envie votre bonheur. Prenez un peu de repos.</p>
<p> CANCER (du 22 juin au 22 juillet)</p> <p>Une amitié déjà ancienne pourrait se montrer virulente et vous causer des ennuis.</p>	<p> LE LION (du 23 juillet au 23 août)</p> <p>Votre dynamisme devrait vous permettre de réussir un joli coup. Semaine animée.</p>
<p> LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)</p> <p>Adressez-vous plus souvent à une personne qui vous a prouvé sa compétence.</p>	<p> LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct.)</p> <p>Si possible, renettez à la semaine prochaine les négociations compliquées. Évitez certaines personnes.</p>
<p> LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)</p> <p>Vous auriez grand tort de négliger les personnes âgées ou malades. N'écoutez pas les charlatans.</p>	<p> LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)</p>

La clé de toute une gamme de services bancaires pour seulement \$2.50 par mois.



**Cette carte vous identifie
comme titulaire
d'un compte clé Commerce
et vous permet d'encaisser,
sur simple présentation,
un chèque personnel
à toute succursale
Commerce et d'y bénéficier
de tout autre service
bancaire dont vous pouvez
avoir besoin.**

Le compte clé Commerce est une conception tout à fait nouvelle en matière d'opérations bancaires. Il s'agit d'un ensemble complet de services bancaires, que vous pouvez utiliser aussi bien à la succursale de votre voisinage qu'à l'une des quelque 1500 succursales Commerce au Canada. C'est la seule banque qui possède autant de succursales au Canada.

Nous tenons en somme à ce que vous vous sentiez chez vous dans chacune de nos succursales. Le compte clé Commerce est à la fois avantageux et pratique. Il supprime les frais de service distincts sur chaque genre d'opération et il ne vous coûte qu'un montant fixe de \$2.50 par mois.

En voici les avantages

La carte qui vous identifie comme titulaire d'un compte clé Commerce vous permet d'encaisser, sur présentation, un chèque personnel jusqu'à concurrence de \$100 à l'une des quelque 1500 succursales Commerce au Canada (elle vous donne également droit à tous les autres services que comporte le compte clé Commerce).

Chèques personnalisés Commerce

Vous avez le choix d'employer, sans frais additionnels, les chèques illustrés de paysages canadiens ou les chèques "Prestige", qui portent vos nom et adresse ainsi que votre numéro de téléphone.

La carte Chargex Commerce

Vous permet de faire des achats dans plus d'un million d'établissements affichant l'emblème bleu, blanc et or, au Canada et un peu partout dans le monde.

Protection contre les découverts

Si vous venez à rédiger des chèques sans provision suffisante, ceux-ci seront automatiquement couverts par des avances consenties à même votre compte Chargex Commerce, jusqu'à concurrence de la limite de crédit que vous procure ce compte.

Aucune limite quant au nombre des chèques émis

Votre compte clé Commerce comporte, entre autres, l'utilisation d'un compte de chèques qui vous permet d'émettre autant de chèques que vous désirez, sans avoir à payer les frais de service habituels. Vous recevez un relevé de compte mensuel avec vos chèques payés.

Prêts personnels

Comme titulaire d'un compte clé Commerce, vous avez droit à des taux d'intérêt préférentiels sur la plupart des prêts personnels Commerce.

Aucune limite quant au nombre de chèques de voyage à acheter

Grâce à la carte qui vous identifie comme titulaire d'un compte clé Commerce, vous pouvez acheter des chèques de voyage, en n'importe quelle devise dans toute succursale Commerce, sans avoir à payer la commission habituelle.

Distributeurs "Argent comptant 24 heures"

Un certain nombre de succursales Commerce sont dotées de distributeurs automatiques d'argent fonctionnant 24 heures sur 24. Si votre région est pourvue de ce service, vous pouvez l'utiliser, en tant que titulaire d'un compte clé Commerce, sans avoir à payer de frais supplémentaires.

Plan d'épargne automatique

Un fois que vous aurez déterminé le montant d'argent que vous désirez mettre de côté, vous pourrez le faire virer automatiquement de votre compte de chèques au plan d'épargne de votre choix.

Mandats

Vous pouvez acheter, sans frais supplémentaires, des mandats en n'importe quelle devise. Il vous suffit de présenter la carte qui vous identifie comme titulaire d'un compte clé Commerce.

Paiement des factures des services publics

Grâce à votre carte "Compte clé Commerce", vous pouvez acquitter, par l'entremise de la Banque, vos factures des services publics, sans paiement des frais de service habituels.

Service "Dépôts 24 heures"

Vous pourrez effectuer des dépôts à la Banque ou y acquitter des factures, soit par la poste, soit en utilisant notre service "Dépôts 24 heures", et ce, sans aucuns frais de service.

Virements

Vous pouvez effectuer des dépôts à n'importe quelle succursale Commerce et en faire virer le montant par la poste à votre compte dans une autre succursale, sans payer des frais de service.

Comptes conjoints

Si vous êtes deux à vous servir conjointement d'un même compte de chèques et que vous avez ensemble un compte clé Commerce, vous avez tous deux droit, moyennant un paiement unique de \$2.50 par mois, à une carte "Compte clé" chacun, et à tous les avantages qui s'y rattachent.

Voulez-vous en savoir davantage?

Pour plus d'information au sujet du compte clé Commerce, rendez-vous à la succursale Commerce la plus près de chez vous.



**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**

Le "Time" saisi à Beyrouth

BEYROUTH (AFP) — Le dernier numéro de la revue américaine Time du 5 novembre a été saisi à Beyrouth à la suite d'une décision du ministre Libanais de l'information. Mis en vente depuis jeudi matin à Beyrouth, le Time a été saisi parce que, a déclaré M. Chahine, "il publie un article susceptible de provoquer des dissensions confessionnelles".

Libération réclamée

GENEVE (Reuter) — La commission internationale des juristes CIJ a annoncé, jeudi, avoir envoyé un télégramme au président uruguayen Juan Bordaberry lui demandant de libérer les responsables de l'Université de Montevideo. Dans un communiqué, la commission, dont le siège est à Genève, déclare déplorer profondément la fermeture de l'Université de l'Uruguay et l'arrestation du recteur, des doyens et d'autres professeurs de cette université.

Elle note que depuis juin dernier, lorsque le président Bordaberry, avec l'appui des militaires, a dissous le pouvoir absolu, gouvernant par décret, les atteintes à la liberté vont croissant en Uruguay, pays aux traditions démocratiques connues.

La fermeture de l'université et les arrestations constituent une atteinte à la liberté intellectuelle, ainsi qu'une violation du statut autonome de l'université garanti par la constitution, déclare la commission.

Interdiction de fabriquer des objets religieux

PRAGUE AFP — Le gouvernement Tchécoslovaque vient d'interdire par arrêté ministériel la fabrication en Tchécoslovaquie de croix, images religieuses et objets votifs de décoration, apprend-on jeudi à Prague.

L'interdiction, qui a été signifiée mercredi aux diverses entreprises fabriquant ces objets, touche même les peintures sur verre de madones ou de saints dont certaines boutiques folkloriques Tchèques et Slovaques s'étaient fait une spécialité. Les objets encore en stock dans les magasins peuvent cependant être vendus librement.

4,200 prisonniers libérés

NEW DELHI Reuter — Quelque 4,200 prisonniers militaires et civils pakistanais seront libérés dans les dix jours qui viennent, a annoncé jeudi le ministre indien de la Défense.

Depuis que l'exécution du programme de rapatriement a commencé fin septembre, 16,135 Pakistanais, sur les quelque 90,000 détenus depuis la guerre indo-pakistanaise de décembre 1971, ont été blessés avaient été libérés.

On réclame la fin des essais nucléaires

LA HAVANE Reuter - Le Pérou et Cuba réclament dans un communiqué publié mercredi à la Havane, un arrêt des essais nucléaires français dans le Pacifique.

Le communiqué, publié à l'issue de la visite du ministre péruvien des Affaires étrangères, le général Miguel Angel de la Flor Valle, rappelle que les deux pays ont toujours préconisé des mesures efficaces en vue d'un "désarmement général et complet", principalement dans le domaine des armements nucléaires.

Sears

SPECIALS du SAMEDI

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES S.V.P.

SPECIALS TOUTE LA JOURNEE

SNOOPY Rég.: 3.49 — SPECIAL: Chien en peluche de 18" de hauteur. Couleurs blanc et noir. Sears Jouets (Rayon 49)	2.99
"SLINKY" Rég.: .75 — SPECIAL: Le premier jouet ressort qui marche. Sears Jouets (Rayon 49)	.59
Livres à colorier Rég.: .39 — SPECIAL: Choix variés de livres à colorier. Sears Jouets (Rayon 49)	2/49
Plantes vertes Rabais Rég.: 2.99 à 7.99 Rabais de 40% sur nos plantes d'intérieur. Hauteurs de 6 à 24 pouces. Sears Jardin (Rayon 71)	40%
Sac de sable et sel Rég.: 1.29 — SPECIAL: Idéal pour la glace. Ne gèle pas. Sert de pesée dans le coffre de l'auto. Sears Centre de l'auto (Rayon 28)	.99
Haut-Parleur Rég.: 15.69 — SPECIAL: Haut-parleur 5 1/4, chrome. Dynatronic. Sears Centre de l'auto (Rayon 28)	11.99
Projecteur 1200 Rég.: 7.99 — SPECIAL: Se branche sur l'allume-cigare. Lampe de 5", chrome. Cordon de 10'. Interrupteur. Sears Centre de l'auto (Rayon 28)	5.77
Coffre d'outils Rég.: 5.29 — SPECIAL: Coffre à outils "Craftsman" en acier. Couleur gris. 19" x 6" x 3 1/2". Sears Quincaillerie (Rayon 9)	3.99
Raquettes à neige Enfants 12 x 42, rég.: 22.97 — SPECIAL: 19.97 Homme 14 x 22, rég.: 23.97 — SPECIAL: 20.97 Femme 11 1/2 x 36, rég.: 20.97 — SPECIAL: 17.97 Raquettes avec harnais. Fait à la main par les indiens du Canada. Monture en frêne blanc. Sears Sport (Rayon 6)	
Plantes pour l'intérieur 10 crocus présentés dans un joli vase en plastique pour croissance intérieure. Couleurs variées. (Sears Bestiaires et Jardins (Rayon 71)	.99
Grille-pain Kenmore Rég.: 17.98 Grille-pain avec 9 réglages. Éléments de 100 watts. Couleur avocado. Sears Appareils électriques (Rayon 34)	SPECIAL: 13.99
GAUFFRIER Rég.: 13.98 Gaufrier avec plaques réversibles en aluminium moulé. Corps en acier émaillé. Sears Appareils ménagers (Rayon 34)	SPECIAL: 9.99
Dessous de plats Rég.: 3/1.98 Dessous en paille, isolent les plats chauds. Tressé à la main. Sears Articles ménagers (Rayon 11)	SPECIAL: 3/1.00
Défecteurs de bouche de chaleur Rég.: .87 Garde les rideaux et tentures propres. Magnétisé. En polystyrène. Sears Plomberie et Chauffage (Rayon 42)	SPECIAL: .57



Ensemble deux pièces pour garçon ou fille
Comprend pantalon et chandail, corduroi. Couleur bleu-royal. Grs. 2-3X.
Rég.: 3.99
SPECIAL: **1.99**

Bottes d'hiver pour dames
Val.: 37.98
SPECIAL: **29.99**
Des bottes de 15" de haut, en cuir véritable et de style moderne!

Sears Souliers pour dames (Rayon 54)

SPECIALS D'UNE HEURE
9H.00 A 10H.00 A.M.

COUVRE-LIT
Rég.: 19.98
Spécial: **11.77**
Couvre-lit imprimé Colonial. Style tailleur. Rouge ou or. Double seulement.
Sears Décoration intérieure (Rayon 24.)

FER A FRISER
Rég.: 4.98
SPECIAL: **2.99**
Ensemble exclusif de fer à friser électrique Lady Kenmore. Fini "Velva-coat".
Sears Cosmétiques (Rayon 8)

SPECIALS TOUTE LA JOURNEE

Veste à carreaux
Rég.: 29.98
SPECIAL: **24.99**



Veste de style aviateur, en mélange 65% laine, 30% viscose et 5% autres fibres. Doublée en peluche bordée polyester de "Borg", manches doublées rayonne matelassée traitée "Saniguard". Garniture en peluche. Le col se transforme en col tempête, empieusement à la mode, 28" long. Couleurs rouge ou brun. Grs: 36 à 46.
Sears Vêtements pour hommes (Rayon 45)

Pantalons pour hommes
Rég.: 19.98 à 22.98
SPECIAL: **15.99**
Assortiments de pantalons à carreaux. Laine et fortrel. Couleurs automnales. Grs: 30 à 42.
Sears Pantalons pour Hommes (Rayon 41)

SPECIALS TOUTE LA JOURNEE

Pantalons de velours pour garçons Rég.: 8.99
100% coton, lavables à la machine. Séchent à basse température. Grandeurs 25 à 29. Marine, gris, brun et beige. (Rayon 40) **SPECIAL: 5.55**

Pantalons "Wranglers" pour fillette SPECIAL: **1.99**
100% coton, fermeture éclair à l'avant. Jambes évasées avec revers. Couleurs marine et mauve. Grs. 7 à 14 ans. Vêtements pour fillettes. (Rayon 77)

Ensemble 3 pièces pour fille Val.: 7.99
Comprend: pantalon, jumper et blouse. 65% polyester, 35% coton. Se lave et sèche à la machine. Choix de couleurs et grandeurs 4-5-6-6X. **SPECIAL: 2.99**
Sears Vêtements pour enfants (Rayon 29)

Mitaine et bonnet SPECIAL: **3.99**
Ensemble acrylique pour dame. Bonnet rond avec revers. Mitaines assorties. Couleurs: blanc, beige, gris, marine et brun.
Sears Accessoires pour dames (Rayon 88)

Parka "Grand froid" Val.: 19.98
Même style que ceux adoptés par l'armée canadienne, pour le grand-nord. Extérieur nylon imperméabilisé. Doublure polyester. Capuchon doublé en peluche acrylique, bordé simili fourrure. Grs. 8 à 18 ans. Marine et vert.
Vêtements pour garçon (Rayon 40) **SPECIAL: 14.98**

SPECIALS TOUTE LA JOURNEE

Escabeau à 1 marche Rég.: 4.99
Escabeau caoutchouté en acier tubulaire chromé. Embouts ne marquant pas. 10 1/2" de hauteur.
Sears Articles ménagers (Rayon 11) **SPECIAL: 3.99**

Chocolats assortis Rég.: 1.59 — SPECIAL: **.69**
Boîte de chocolats assorties en 1 livre.
Sears Confiserie (Rayon 87)

CENDRIER Rég.: 2.99 — SPECIAL: **1.99**
Cendrier avec base très décorative.
Sears Tabagie (Rayon 87)

TABOURET Rég.: 6.99
Tabouret rond, recouvert de vinyle texturé. Lavable. Olive-or-rouge.
Sears Décoration intérieure (Rayon 24) **SPECIAL: 4.77**

Lot de Flanelle et pré-doublé Valeur jusqu'à 5.49
Un lot de tartan flanelle, pré-doublé lainage, coton, laine et polyester dans le lot. Quantité 100 verges.
Sears Tissus à la verge (Rayon 36) **SPECIAL: VGE. 2.99**

Cabinet à couture Rég.: 12.98
Cabinet à couture fini noyer, sur pattes, 6 tiroirs à accordéon.
Sears Articles de couture (Rayon 25) **SPECIAL: 8.98**

Etui pour broches de tricot Val.: 2.50
Très bel étui pour ranger vos broches à tricot.
Sears Articles de couture (Rayon 25) **SPECIAL: 1.50**

Ensemble de 4 plats Rég.: 5.99
Ensembles de 4 plats à peanuts avec support.
Sears Vaisselle et cadeaux (Rayon 21) **SPECIAL: 4.49**

Plat pour soupe à l'oignon Rég.: 2.98
Plat pour soupe à l'oignon avec couverts. Couleurs brun, bleu et jaune.
Sears Vaisselle et cadeaux (Rayon 21) **SPECIAL: 1.98**

Assiettes à Fondues Rég.: 4.98
Très belle valeur. Faites de terre cuite, teinte de bleu, vert, blanc et jaune.
Sears Vaisselle et cadeaux (Rayon 21) **SPECIAL: 3.98**

Rasoir pour dames Rég.: 10.98
Toutes les dames seront heureuses de recevoir pour Noël un joli rasoir de "Philipsave".
Sears Cosmétiques (Rayon 8) **SPECIAL: 9.49**

Fabergé "Brut 33" Rég.: 5.00
Présentation cadeau, comprenant une lotion et un fixatif à cheveux de "Brut 33". Produit pour hommes.
Sears Cosmétique (Rayon 8) **SPECIAL: 2.49**

Bas de travail Rég.: 1.39 la paire
Bas extensible en nylon 95% et 5% acrylique. Hauteur 14". Une grandeur. Couleurs: chine-bleu, bout et talon blanc. **SPECIAL: 3/2.99**
Sears Vêtements de travail (Rayon 51)

Mallette en Vinyle
Ensemble de mallette en vinyle, 4 grandeurs. Fermeture éclair. Couleurs brun, noir, vert et marine.
Rég.: 4.98 à 6.98 — SPECIAL: **3.98 à 5.98**
Sears Valise (Rayon 14)

Manteaux pour fillettes
Simili-cuir, suédine et molleton. Longueur midi ou court. Carré ou teintes unies. Beaux choix. Grs: 7 à 14 ans.
Rég.: 25.00 à 39.98
SPECIAL: **21.00 à 34.00**
Sears Vêtements pour fillettes (Rayon 77)

Bottes
Rég.: 22.98
SPECIAL: **19.99**
Bottes en polyuréthane, 8 1/2" de haut. Semelle plate-forme, doublées en peluche. Brun foncé. Pointure 7 à 12.
Sears Souliers pour hommes (Rayon 67)

